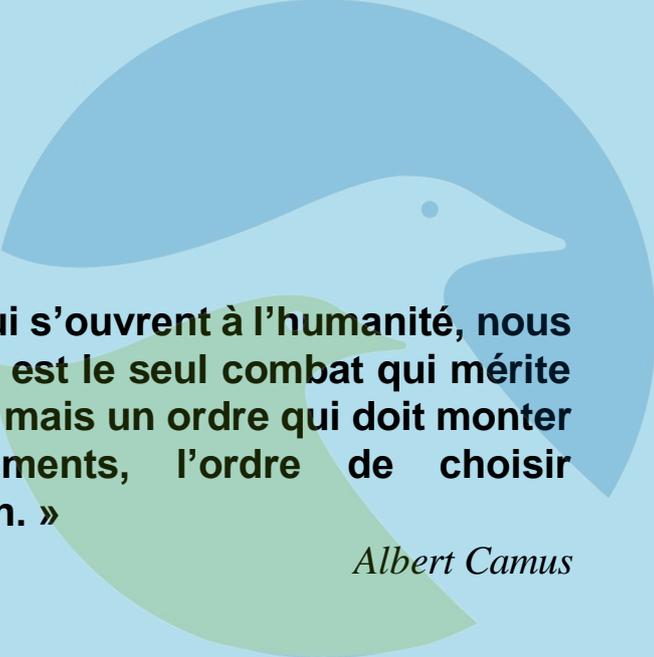


La paix autrement.

À l'attention du Président de la République française M. Emmanuel Macron;
Rapport de mission pour le rapprochement israélo-palestinien.

Ofer Bronchtein

Président du Forum International pour la Paix



« Dans les perspectives terrifiantes qui s'ouvrent à l'humanité, nous apercevons encore mieux que la paix est le seul combat qui mérite d'être mené. Ce n'est plus une prière, mais un ordre qui doit monter des peuples vers les gouvernements, l'ordre de choisir définitivement entre l'enfer et la raison. »

Albert Camus

La paix autrement.

À l'attention du Président de la République française M. Emmanuel Macron;
Rapport de mission pour le rapprochement israélo-palestinien.

Ofer Bronchtein

Président du Forum International pour la Paix

« L'idée même du rapprochement entre les Européens était fondée sur la conviction que nous ne nous relèverions qu'ensemble, en prenant appui les uns sur les autres. Il n'y avait là ni naïveté lénifiante, ni intention d'exonérer les États de leur responsabilité. Ce n'était pas de pardon qu'il s'agissait, ni d'oubli, mais d'une réconciliation lucide et courageuse, aussi utopique qu'elle était réaliste, d'autant plus nécessaire qu'elle se savait surgir du plus profond désespoir. Il fallait briser l'engrenage: la réconciliation entre les peuples européens serait le pivot de la construction d'une Europe pacifiée. Il fallait faire un pari, et s'y tenir malgré les obstacles. Construire des ponts, tisser des liens, bâtir un cadre dans lequel les passions de haine seraient neutralisées. Prendre nos souffrances, nos épreuves, nos blessures comme socle d'une nouvelle entreprise commune. L'amitié viendrait plus tard. »

Simone Veil

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 26 JUL. 2020

Monsieur,

Alors que le conflit israélo-palestinien perdure et que de nouvelles menaces pèsent sur son règlement, il est, aujourd'hui, plus que jamais nécessaire de continuer à agir pour une paix juste et durable au Proche-Orient. Sans une solution qui réponde aux préoccupations israéliennes de sécurité et aux aspirations légitimes des Palestiniens, la situation continuera de se dégrader et à alimenter les tensions régionales.

C'est dans cet esprit que j'ai rappelé, lors de mon déplacement en Israël et dans les Territoires palestiniens au début de cette année, l'attachement de la France à un règlement pacifique du conflit dans le respect du droit international, à travers la mise en œuvre de la solution des deux États.

Face au déficit de confiance qui peut exister entre les parties, la France, sans se substituer aux acteurs locaux, a un rôle à jouer pour contribuer à les rapprocher.

Très bon connaisseur de la région et artisan expérimenté de la paix au Proche Orient, entretenant des liens anciens avec les Israéliens et les Palestiniens, vous connaissez l'importance et la difficulté d'une telle entreprise. Vous avez également une connaissance fine de ceux qui en sont les acteurs, tant du côté israélien que du côté palestinien. C'est pour cette raison que j'ai souhaité vous confier une mission.

Je vous propose d'aller à la rencontre des acteurs et personnalités des sociétés civiles israéliennes et palestiniennes représentatifs de leur diversité (intellectuels, artistes, acteurs économiques, universitaires, militants associatifs, etc.). Il s'agira pour vous de recueillir leur appréciation de la situation et de les interroger sur les conditions de la relance du Processus de paix.

Je vous propose, par ailleurs, sur la base de votre expérience et de ces échanges, d'organiser, à Paris, une initiative publique qui réunirait des représentants des sociétés civiles israélienne et palestinienne en faveur de la reprise du Processus de paix.

Dans cette perspective, je vous invite à me faire part, par écrit, dès que vous le jugerez possible, du fruit de vos échanges et de m'indiquer les modalités et le format qui vous sembleront convenir à la tenue de l'initiative que je vous propose d'organiser, à Paris.

Vous remerciant d'avoir accepté cette mission, je vous souhaite plein succès dans sa réalisation et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Emmanuel MACRON

M. Ofer BRONCHTEIN

Monsieur le Président,

Faisant suite à des premières notes envoyées en 2021 et au rapport envoyé en janvier 2023, à nos échanges avec de nombreux diplomates et avec des partenaires, acteurs politiques, membres de la société civile et du tissu économique de la région, je suis ravi de vous présenter le rapport “La Paix Autrement” mis à jour.

De multiples événements ont bouleversé la région depuis et le 7 octobre a marqué un tournant majeur dans l’histoire du Moyen-Orient.

En Israël, la formation d’un gouvernement de droite et d’extrême droite, composé d’extrémistes racistes et messianiques a jeté aux oubliettes les minces espoirs d’un règlement négocié avec les Palestiniens. La volonté du gouvernement de réformer le système judiciaire, affaiblissant de fait la démocratie, a suscité une colère populaire jamais vue auparavant.

Le 7 octobre dernier, la pire attaque terroriste qu’Israël ait connue depuis sa création a provoqué une riposte aussi sanglante que disproportionnée contre les Palestiniens. La solidarité et les soutiens sans équivoque au lendemain des massacres des islamistes du Hamas ont laissé place à l’isolement et à des critiques de plus en plus pressantes envers Israël (qualifiant le pays de génocidaire), et pas toujours légitimes (allant jusqu’à remettre en question l’existence même de l’Etat). Ces critiques ont été accompagnées d’une montée inquiétante de l’antisémitisme, partout dans le monde.

La guerre à Gaza et le pogrom du 7 octobre ont mis les deux sociétés dans un état de traumatisme extrême. Les Israéliens sont persuadés que c’est de leur existence même qu’il s’agit et leurs dirigeants veulent prouver à la population que malgré la défaillance sécuritaire de l’armée, ils sont capables de les protéger. Les Palestiniens traversent la crise humanitaire la plus grave de leur histoire. Les deux se disent victimes, les deux appellent à la vengeance.

Jamais nous n’avons assisté à un tel manque d’empathie, des deux côtés. Cela rendra le processus de réconciliation plus difficile que jamais. Paradoxalement, du fait de l’affaiblissement des deux parties, des possibilités d’accords politiques existent et nous devons redoubler d’efforts pour amener Israéliens et Palestiniens à la table des négociations. Ces souffrances humaines et l’urgence de la situation nous poussent à changer fondamentalement notre approche. Il est temps que la France reconnaisse l’Etat palestinien, tout en donnant les garanties sécuritaires dont Israël a besoin.

Il sera difficile de les persuader si l’Europe demeure divisée ou si les Etats-Unis ne sont pas déterminés à mener cette initiative au regard des élections de novembre prochain. Dans la cacophonie actuelle, soyons audacieux : la France peut et doit paver la voie à des rapprochements et à des accords historiques, à condition que l’Europe assure une coordination.

Nous possédons des moyens stratégiques pour contribuer à la revitalisation de l’Autorité palestinienne et soutenir les Palestiniens dans l’établissement d’un Etat indépendant, viable et démocratique, tout en libérant Israël de son emprise dévastatrice et autodestructrice sur les territoires palestiniens, en assurant sa sécurité et sa légitimité.

En collaborant avec la société civile, les leaders politiques et les acteurs économiques, nous pouvons relancer les négociations et favoriser la coopération entre les parties engagées. La paix israélo-palestinienne ouvrira de nouvelles opportunités économiques pour la France et l'Europe, tout en renforçant la reconnaissance diplomatique des parties.

Monsieur le Président, transformez le chaos en dynamique pour la paix. Ce rapport propose vingt recommandations pratiques destinées notamment à encourager le rapprochement entre les sociétés israélienne et palestinienne, ainsi qu'à promouvoir une meilleure coopération à l'échelle régionale.

Merci pour la confiance que vous m'avez accordée, ainsi que pour votre détermination à poursuivre nos combats pour la paix, la tolérance et le progrès. Humilité, lucidité, générosité et pardon seront les fondements de la paix et de la réconciliation entre Palestiniens et Israéliens, entre Juifs et Arabes. Je vous souhaite une bonne lecture.

Ofer Bronchtein

« Nous le devons aux Palestiniens dont les aspirations ont été trop longtemps piétinées. Nous le devons aux Israéliens qui ont vécu le plus grand massacre antisémite de notre siècle. Nous le devons à une région qui aspire à échapper aux promoteurs de chaos et aux semeurs de revanche. »

Emmanuel Macron

Introduction	8
Quelques chiffres	10
I. Les maux.	11
II. La boîte à outils.	34
1. Gaza d’abord	36
2. Reconnaître la Palestine maintenant !	37
3. Encourager les Etats arabes et musulmans à reconnaître Israël	39
4. Appeler dès que possible à des élections présidentielles et législatives en Palestine.	40
5. Encourager une union nationale en Palestine.	41
6. Transformer l’UNRWA.	42
7. La France, locomotive de l’Europe	45
8. Revoir le Protocole de Paris.	46
9. La protection des travailleurs : une priorité	48
10. Multiplier les investissements stratégiques en Palestine et en Israël.	50
11. Investir dans des projets fédérateurs en France.	52
12. Réfléchir à la cantonisation comme solution alternative.	53
13. Mettre la paix sur des rails.	56
14. Les énergies renouvelables, une priorité.	57
15. L’eau : source de paix.	58
16. Intensifier la coopération trilatérale.	62
17. Faire de la Francophonie un vecteur de paix au Proche-Orient.	62
18. Encourager la coopération régionale.	64
19. Organiser une conférence pour encourager les partenariats euro-méditerranéens.	65
20. Organiser des rencontres culturelles avec les Juifs d’Orient.	67
Annexes.	70
Les rencontres	71
Organisations non gouvernementales	80
Organisation des Nations Unies via ses agences et organes	91
Entreprises françaises présentes en Israël	92
Entreprises françaises présentes dans les Territoires palestiniens	96
Lettre du président palestinien Mahmoud Abbas	97
Chronologie succincte de la paix israélo-palestinienne	98
Chronologie longue du conflit israélo-palestinien	102
Petite histoire des relations entre la France, Israël et Palestine	114
Discours	115
Articles et médias	129
Bibliographie	131
Accords de paix	136

Introduction

Après des années de statu quo, la guerre.

Après des mois de calme apparent, la terreur.

Longtemps, la communauté internationale s'est contentée d'une illusion : l'hégémonie et la normalisation israéliennes allaient solder la question palestinienne. Le 7 octobre 2023, tout a basculé. L'attaque du Hamas a jeté un vent de terreur que seule la Shoah avait égalé, et avec elle une réponse aussi inflexible que brutale.

Durant des années, le mythe de la start-up nation a habilement masqué la métamorphose du conflit entre Israéliens et Palestiniens. Les deux sociétés connaissaient pourtant des mutations profondes, et le renversement était imminent.

Le premier novembre 2022, les Israéliens se sont rendus aux urnes pour la cinquième fois en moins de quatre ans. La coalition menée par Benjamin Netanyahu a remporté une majorité de soixante-quatre sièges sur cent vingt et ce dernier a entamé un huitième mandat de Premier ministre. Peu importe son procès pour corruption, trafic d'influence et conflit d'intérêt. Trente-deux sièges pour le Likoud, dix-huit sièges pour les partis ultra-orthodoxes et quatorze pour les suprémacistes juifs du mouvement Sionisme religieux, principalement porté par le parti Force juive d'Itamar Ben Gvir. Ce gouvernement marquait l'arrivée de l'extrême droite messianique au pouvoir.

En Cisjordanie et à Gaza, avant l'attaque du 7 octobre dernier, les incidents presque quotidiens des Palestiniens avec l'armée israélienne, les altercations avec les colons et le développement de nouveaux groupes paramilitaires témoignaient déjà de la faillite de l'Autorité palestinienne. Le Hamas a simulé la normalisation, endossant même le rôle d'intermédiaire pour prévenir l'escalade entre Israël et le Jihad islamique en mai dernier.

Après du Fatah comme du Hamas, Marwan Barghouti, ancien chef de file d'une faction armée du Fatah, fait l'unanimité. Il connaît bien la société israélienne. Il pourrait rassembler les factions palestiniennes et les mener vers des négociations difficiles mais prometteuses avec Israël. Pourtant, il est emprisonné depuis plus de vingt ans en Israël pour son rôle dans une série d'attentats lors de la seconde intifada.

Jérusalem demeurait jusqu'alors la poudrière du conflit et la situation sécuritaire s'y détériorait depuis plusieurs mois. En janvier dernier, huit Israéliens ont perdu la vie lors d'un attentat contre une synagogue. Plus de 220 Palestiniens et une trentaine d'Israéliens ont été tués en Cisjordanie et en Israël avant l'attaque du 7 octobre - le plus grand nombre de morts depuis 2005. Cette escalade de la violence inquiétait déjà et résonnait dans le monde arabe. L'équilibre fragile des accords d'Abraham était sur le point de vaciller.

L'intensification de l'occupation, l'accroissement de la violence, y compris le terrorisme, et l'absence d'horizon politique ont renforcé les extrémistes et érodé l'espoir d'une résolution du conflit parmi les Palestiniens et les Israéliens. L'Autorité palestinienne a accumulé des défis économiques et institutionnels croissants, aggravés par les contraintes de l'occupation, l'absence de réformes sérieuses et les perspectives inquiétantes quant au soutien des donateurs. À Gaza, sous blocus depuis quinze ans, en proie à l'administration islamiste du Hamas, ennemi de la cause palestinienne, la situation était fragile et le risque d'escalade imminent.

Vous avez condamné les actes de terrorisme. Désormais, il est essentiel d'appeler les dirigeants politiques, religieux et communautaires de la région à contribuer à calmer la situation, à éviter de répandre des discours incendiaires et à marginaliser ceux qui cherchent à provoquer et aggraver la situation.

La percée de l'extrême droite aux élections de novembre dernier du côté israélien et la fin prochaine de l'ère Abbas du côté palestinien étaient annonciatrices de périls politiques, sécuritaires et économiques aux conséquences incalculables. L'attaque du 7 octobre et la guerre consécutive dépassent nos craintes les plus folles. La guérison sera longue et douloureuse.

Monsieur le Président, transformez ce séisme en élan diplomatique.

Amie des Israéliens, amie des Palestiniens, la France est la mieux placée pour impulser des négociations. Le sentiment d'impuissance de notre génération est un leurre ou une facilité : Israéliens et Palestiniens ont vécu et vivront ensemble sur cette terre promise aux deux peuples.

La résignation profite aux gouvernements israéliens qui perpétuent la colonisation des territoires et favorisent la prolifération des actes violents. La résignation profite aux ennemis de la paix qui rejettent obstinément la reconnaissance mutuelle et le partage des terres et des richesses.

Renversons la dynamique pour construire la réconciliation et la paix.

Avec la société civile, avec les dirigeants, avec les meneurs d'opinions et les acteurs économiques, nous pouvons mener la reprise des négociations et la coopération entre les acteurs engagés. La paix israélo-palestinienne confèrera à la France et à l'Europe des opportunités économiques et une reconnaissance diplomatique inédites.

De la passivité à l'audace, entraînons l'Union européenne sur la voie de la paix israélo-palestinienne.

Quelques chiffres

Le conflit israélo-palestinien a entraîné la perte de milliers de vies. Depuis le début des années 2000, près de 45 000 Palestiniens ont été tués par des Israéliens et environ 3000 Israéliens ont été tués par des Palestiniens, hissant le **nombre total de victimes à plus de 48 000**. Ce chiffre ne cesse d'augmenter à mesure que la guerre à Gaza se poursuit.

Des millions de Palestiniens ont été déplacés de leurs foyers depuis le début du conflit. L'UNRWA estime qu'il y avait environ **5,9 millions de réfugiés palestiniens en 2023**. L'offensive israélienne à Gaza a engendré le déplacement de près de **2 millions de personnes** depuis le 7 octobre.

En prenant en compte les estimations du ministère des Finances israéliens, **un jour** de guerre équivaut à **200 millions de dollars**. Cette somme pourrait couvrir la construction de **quatre hôpitaux** de la taille de l'hôpital européen de Gaza.

La colonisation israélienne, qui passe notamment par la construction massive de nouvelles routes et l'implantation d'avant-postes illégaux pour contrôler la Cisjordanie, rogne le territoire un peu plus chaque année : De 420 000 colons en 2003, **la population israélienne en territoires occupés est désormais de 700 000** et plus de 90 % du territoire est sous le contrôle direct de l'Etat d'Israël.

Israël consacrait **23,4 milliards de dollars** aux dépenses militaires en 2022, c'est-à-dire **123% du PIB palestinien la même année** (19,11 milliards de dollars). Le budget de la défense israélienne a doublé depuis le début de la guerre, il représente désormais 6% du PIB et atteint **27 milliards de dollars**.

Fin 2023, **le taux de chômage à Gaza est de 80%**. Un rapport du PNUD signale une baisse drastique de l'Indice de Développement Humain qui engendrera une régression du développement de l'enclave de **16 à 19 ans**.

Près de **1169 habitations palestiniennes ont été détruites** en Cisjordanie en 2023, déplaçant plus de 2 200 personnes.

La communauté internationale a injecté près de **50 milliards de dollars de dons publics** pour les Palestiniens ces vingt-cinq dernières années.

En 2023 en Israël, **53% des foyers arabes sont susceptibles de vivre dans la pauvreté**, contre 18% de foyers juifs confrontés à la même menace.

Depuis 1993, de nombreux plans et initiatives de paix ont été proposés pour résoudre le conflit, notamment les accords d'Oslo, l'Initiative de Paix arabe et diverses résolutions des Nations Unies. **Trente ans après, la guerre ravage à nouveau la région et la solution à deux États semble de moins en moins réalisable.**

I. Les maux.

« Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres »

Antonio Gramsci

Partie I - Les maux

L'importation du conflit israélo-palestinien en France : une menace pour la République

La question israélo-palestinienne appartient à notre politique intérieure. L'histoire et le présent nous obligent. La communautarisation d'abord : l'éternel conflit met dos à dos les communautés juives et arabes en France. Le rejet d'Israël est perçu comme la première cause de l'antisémitisme en France et les rhétoriques islamophobes séduisent de plus en plus de citoyens juifs. Les liens qui unissent la France au Maghreb, le passé colonial de notre pays, la question du sionisme depuis l'affaire Dreyfus et le rôle du régime de Vichy dans la Shoah donnent à la société française une sensibilité particulière au conflit. Le tumulte identitaire et la montée des extrémismes du côté israélien et palestinien nous rappellent à nos propres fractures.

Monsieur le Président, les répercussions du conflit israélo-palestinien sur la société française imposent d'œuvrer pour la paix. Depuis l'attaque du 7 octobre, des centaines d'actes antisémites ont été enregistrés en France. Une grande partie de nos concitoyens juifs dissimulent les signes extérieurs de leur judéité, par peur de menace ou d'attaques. L'assassinat de Dominique Bernard a poussé la France en alerte "Urgence Attentat" avec la mise en place de dispositifs de sécurité autour des écoles et des synagogues et le capital d'amitié bâti entre juifs et musulmans se consume peu à peu.

Le conflit israélo-palestinien met dos à dos les communautés juives et arabes et musulmanes et contribue à la communautarisation de la société française. La France accueille aujourd'hui la plus grande communauté juive et la plus grande communauté arabe d'Europe et le conflit israélo-palestinien rythme aussi leurs relations. Le rejet d'Israël est perçu comme la première cause de l'antisémitisme en France, à la fois par les Français dans leur ensemble (53%) et par les Français de confession ou de culture juive (62%). Les actes antisémites violents se multiplient systématiquement lors des périodes de tensions au Moyen-Orient. Lors de l'intervention israélienne Bordure protectrice à Gaza en 2014, les actes et menaces antisémites recensés les sept premiers mois de l'année avaient doublé, passant de 276 à 527. Des agressions et dégradations antisémites surviennent souvent en marge de manifestations de soutien à la cause palestinienne, comme le pillage et la dégradation de commerces dans le quartier juif de Sarcelles en 2014. Les Français juifs ont pleinement intégré ce phénomène, 55% d'entre eux indiquant se sentir davantage en danger lors des phases d'affrontements opposant Israéliens et Palestiniens. Lors de telles périodes, 49% des Français juifs pratiquent des comportements d'évitement et de dissimulation, cette proportion atteignant 63% parmi les Juifs portant des signes indiquant leur appartenance religieuse. La population juive, si elle représente 1% de la population française, concentre 73% des actes racistes portant atteinte aux personnes. En 2022, 436 actes antisémites ont été enregistrés en France. Entre le 7 octobre et le 31 octobre 2023, plus de 800.

La décision d'interdire les manifestations de soutien à la cause palestinienne en marge de l'attaque du Hamas, en raison notamment des risques de débordements antisémites, illustre la transposition systématique du conflit israélo-palestinien en France. Les communautés musulmanes françaises s'affilient volontiers à la cause palestinienne, et s'identifient aux victimes des actions de Tsahal à Gaza et en Cisjordanie plus facilement

qu'aux victimes d'autres crises régionales comme en Libye ou en Syrie. Elles assimilent aisément les communautés juives à la honnie Israël, un phénomène exacerbé par le salafisme extrémiste exhortant à la haine des Juifs et de l'Occident. En 2022, 5% des Français éprouvent de l'antipathie envers les Juifs, mais 21% parmi les Français musulmans. En 2023, 42 % des Français de moins de 35 ans interrogés par le Crif adhèrent à 6 préjugés antisémites ou plus.

Cris de « mort aux Juifs » dans les rues de Paris, attaque de la synagogue de la rue de la Roquette, incidents à Sarcelles, affaire Dieudonné, torture et assassinat d'Ilan Halimi par le « gang des barbares », étoiles jaunes portés par les manifestants opposés à la vaccination, meurtre de Sarah Halimi : ces vingt dernières années, les actes antisémites ont fortement ému l'opinion française. En 2021, plus d'un tiers des Juifs français (37%) disent se sentir souvent ou de temps en temps en insécurité, soit quatre points de plus qu'en 2019. Une enquête de l'Association juive européenne publiée en juin 2022 montre que la France est le pays européen sondé dans lequel les Juifs se sentent le moins en sécurité, et l'importation du conflit entre Israéliens et Palestiniens en constitue la principale raison.

La fracture entre les communautés arabes et juives nourrit non seulement des agressions envers les Juifs, mais aussi des actes terroristes comme la prise d'otages et l'assassinat de quatre personnes au magasin Hyper Cacher de la porte de Vincennes en 2015 et le meurtre antisémite de Sara Halimi en 2017, perpétrés par des islamistes français.

Cette fuite en avant sécuritaire nous concerne plus que jamais. Souvenons-nous des attentats terroristes d'organisations nationalistes palestiniennes dans les années 1980. L'attentat à l'aéroport d'Orly, deux morts et cinq blessés, l'attentat à la bombe contre une synagogue rue Copernic, quatre morts et quarante-six blessés, l'attentat rue des Rosiers, six morts et vingt-deux blessés. Le développement des factions armées islamistes en Palestine en écho au désespoir des Palestiniens alimente la menace sécuritaire. L'islamisation d'une partie de la population au-delà des frontières palestiniennes contribue à la menace terroriste contre laquelle, Monsieur le Président, vous souhaitez lutter. Lors de la conférence des Ambassadrices et des ambassadeurs en août 2022, Madame la Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Catherine Colonna disait : « C'est la même main qui frappa Charlie Hebdo et Salman Rushdie. Nous devons l'arrêter ». Chaque jour passé d'inertie sur la question israélo-palestinienne rapproche cette main d'un acte dévastateur.

Ces attentats contribuent aussi à l'assimilation dangereuse de l'Islam à l'extrémisme, et des musulmans aux terroristes. 21% des Français éprouvent de l'antipathie envers les musulmans et 42% des musulmans vivant en France ont fait l'objet d'au moins une forme de discriminations liées à leur religion au cours de leur vie, la plus répandue étant le contrôle des forces de l'ordre. Une partie des Juifs français endossent des positions islamophobes et extrémistes, séduits par la rhétorique islamophobe d'Éric Zemmour et son instrumentalisation d'événements traumatiques comme le meurtre de Jérémie Cohen. Au premier tour de la présidentielle le 10 avril 2022, les Français d'Israël ont porté Éric Zemmour en tête du premier tour avec 53,59 % des voix, contre 7,07 % au niveau national. Malgré le manque de compétitivité du vote auquel à peine 10% de la communauté française a participé, ces résultats révèlent l'adhésion de plus en plus importante de Juifs français à des personnalités identitaires et xénophobes. Certaines personnalités et institutions juives françaises soutiennent inconditionnellement les gouvernements israéliens successifs et taxent volontiers d'antisémitisme leurs

détracteurs. Il n'existe pas de dialogue serein à ce sujet. Monsieur le Président, la société a besoin d'un leadership politique déterminé, qui ne craigne les pressions ni des uns ni des autres.

Les rhétoriques islamophobes séduisent de plus en plus des Juifs français ; les discours antisémites sont davantage partagés par des musulmans français. L'attaque du Hamas suivie du déclenchement de la guerre à Gaza creuse un peu plus chaque jour le gouffre dangereux du communautarisme. Les répercussions du conflit israélo-palestinien se transforment en France : elles sont moins sporadiques mais plus viscérales. Le terrorisme palestinien ne frappe plus depuis plusieurs années en France, mais le conflit se traduit aujourd'hui par la fracture entre nos minorités musulmanes et juives. L'islamophobie et l'antisémitisme progressent de jour en jour. Les divers régimes islamiques au Moyen-Orient influencent largement le débat sur l'avenir de l'islam en France. Lutter contre la peur de l'autre, le communautarisme et le terrorisme imposent d'une part, de rétablir le dialogue entre les communautés juives et arabes en France et d'autre part, de combattre la radicalisation à la racine et de contribuer aux évolutions diplomatiques du Moyen-Orient.

La France, sous-traitante de l'occupation israélienne ?

La communauté internationale a injecté près de 50 milliards de dollars de dons publics pour les Palestiniens ces vingt-cinq dernières années. La France, 1,1 milliards de dollars.

Si les aides visent à promouvoir une solution à deux États et construire une future Palestine viable, la perspective s'en éloigne de jour en jour. Si les aides visent à soutenir en urgence une population occupée et violentée, des années et des milliards d'euros ne suffisent pas à endiguer la crise économique en Cisjordanie. Gaza, sous blocus total depuis le 7 octobre, est désormais un champ de ruines où tout est à reconstruire.

Conçues comme des contributions à la construction de la paix, ces aides butent inlassablement sur l'occupation israélienne. Le coût du resserrement des restrictions israéliennes en Cisjordanie depuis 2000 s'élève à 58 milliards de dollars. Le coût de l'occupation et des opérations militaires israéliennes à Gaza depuis le début du blocus en 2007 s'élève à 17 milliards de dollars. Les donations internationales ne peuvent pas contribuer à construire les paramètres d'un État palestinien viable sans évolution politique. Selon la Banque mondiale, si les donateurs avaient augmenté les aides de 2 milliards de dollars entre 2003 et 2004, la pauvreté aurait diminué de 7% tandis qu'elle aurait diminué de 15% en cas d'allègement des restrictions israéliennes.

Ancrées dans un schéma d'Oslo déconnecté de la réalité actuelle, nos aides ont permis aux gouvernements israéliens successifs de poursuivre leur politique sécuritaire expansionniste sans en assumer les coûts économiques et sociaux.

Avant le début de la guerre à Gaza, la communauté de bailleurs de fonds occidentale avait dépensé 5,7 milliards de dollars en aides depuis le début du blocus israélien, sans compter les pays asiatiques, arabes et musulmans. L'argent du Qatar, avalisé et transitant par Israël, y finançait de manière régulière les salaires des fonctionnaires du Hamas. Depuis 15 ans, 1,3 million de Gazaouis soit 63% de la population dépendait déjà des aides humanitaires et 76% souffraient d'insécurité alimentaire. Nos aides ont empêché les Gazaouis de mourir de faim, et ont débarrassé Israël de ses responsabilités de puissance occupante en

vertu de la Quatrième convention de Genève.

En Cisjordanie, la valeur des infrastructures financées par la communauté internationale qui ont été détruites ou saisies depuis 2015 a été évaluée à 1 291 000 d'euros en 2023. Lorsque les autorités israéliennes détruisent des infrastructures, les bailleurs de fonds les reconstruisent. Nos aides financent aussi la politique sécuritaire destructrice et suicidaire d'Israël, au service de la colonisation et d'une idéologie messianique dangereuse.

Les gouvernements israéliens le savent : sans aides internationales, ce sont eux qui paieraient pour leur politique d'occupation, de colonisation et de destruction. Ce sont d'ailleurs eux qui encouragent les donateurs à continuer à soutenir les Palestiniens.

En pleine crise de pouvoir d'achat, le gouvernement continue de flécher l'argent du contribuable français et européen vers des projets incapables de construire la paix, de contribuer au développement durable, de façonner une démocratie palestinienne, de contrer la colonisation.

Les coûts de la guerre : une équation perdant-perdant

Après soixante-dix ans de conflit, Israël et la Palestine accusent un bilan humain et économique désastreux. Ces quinze dernières années, avant le début de la guerre, le conflit avait entraîné la mort de 6540 Palestiniens dont 1471 enfants, et 308 Israéliens.

L'attaque perpétrée par le Hamas début octobre et la réponse militaire sans équivoque d'Israël ont déjà fait des milliers de morts et le bilan ne cesse d'augmenter. En six mois, le ministère de la Santé de Gaza a annoncé le décès de plus de 33000 personnes à Gaza, dont 70% sont des femmes et des enfants. L'attaque du 7 octobre a fait plus de 1250 morts en Israël. La plupart des victimes, des deux côtés, sont des civils.

Le bilan humain et économique du conflit israélo-palestinien ne résulte pas uniquement des guerres ponctuelles de ces soixante-dix dernières années, mais également de la politique d'Israël dans les territoires palestiniens.

La poursuite de colonisation en Cisjordanie

Violant le droit international, le gouvernement israélien poursuit la colonisation des territoires palestiniens depuis la guerre des Six jours. Environ 700 000 Israéliens vivent aujourd'hui en Cisjordanie et dans Jérusalem-Est dans 150 colonies et 128 avant-postes de colonies érigés sans autorisation. De 0,05% de la population israélienne en 1972, les colons en Cisjordanie constituent 7,6% de la population israélienne en 2023, et 21% de la population en Cisjordanie. La plupart des colonies se trouvent en zone C, une zone composée de quelques dizaines de petits villages palestiniens et représentant 70% du territoire. D'une part, les autorités israéliennes discriminent largement les Palestiniens pour l'accès aux permis de construire : entre 2017 et 2021, Israël n'a délivré que 33 permis de construire pour les résidents palestiniens de la zone C. Un régime tout aussi restrictif s'applique à Jérusalem-Est où seuls 16,5 % des permis de construire ont été délivrés à des Palestiniens entre 1991 et 2018, alors que ces derniers représentent 38 % des résidents de la ville.

La colonisation repose aussi sur la confiscation de terres et la destruction d'infrastructures palestiniennes facilitées par le contrôle exclusif d'Israël sur cette zone. En 2022, 953 structures palestiniennes ont été démolies ou saisies en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est - le nombre le plus élevé depuis 2016. La recherche de la contiguïté entre les colonies entraîne la construction de routes de contournement accessibles aux seuls colons, achevant de transformer la Palestine en un territoire mité. La colonisation s'accompagne de violences récurrentes entre Palestiniens et colons : plus de la moitié des 170 civils israéliens décédés dans le cadre du conflit ces quinze dernières années sont des colons. Depuis le début de l'année, 2327 Palestiniens ont été blessés et 15 tués en Cisjordanie lors d'incidents impliquant des colons israéliens, qui sont autorisés à porter des armes par la loi israélienne.

Le début de la guerre n'a fait qu'exacerber ces tensions. Plusieurs attaques de colons ont conduit à la mort de civils palestiniens au cours des derniers jours. Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU, près de 2 000 Palestiniens ont été déplacés en raison de la violence des colons israéliens depuis 2022 ; 43 % depuis le 7 octobre 2023. Ces opérations d'expulsion sont perpétrées par les colons, avec le soutien tacite de l'armée israélienne. Le ministre d'extrême droite de la Sécurité Nationale, Itamar Ben Gvir, a lui-même lancé une campagne de distribution de milliers de fusils, notamment dans les colonies, qui ne fera que contribuer au regain de violence.

L'occupation israélienne en Cisjordanie

Au lendemain de la seconde intifada, les gouvernements israéliens ont restreint la circulation de la main-d'œuvre et des biens palestiniens dans les territoires et vers Israël, la Jordanie et l'Égypte à travers un réseau de barrières métalliques, de tranchées, de barrages routiers, de monticules de terre et de murs, des couvre-feux récurrents, et un système de délivrance de permis aux travailleurs palestiniens, clientéliste et souvent corrompu. Ces mesures contraires aux accords économiques nés d'Oslo ont immédiatement asphyxié l'économie palestinienne : le PIB a chuté de 35% entre 2000 et 2005.

Malgré l'assouplissement des restrictions en 2007, ces mesures demeurent un obstacle insurmontable à la croissance économique. Début 2023, 565 obstacles à la circulation en Cisjordanie étaient recensés, y compris à Jérusalem-Est. Parmi ces obstacles, 49 points de contrôle tenus en permanence par les forces israéliennes ou des sociétés de sécurité privées, 139 points de contrôle dotés de personnel occasionnel, 304 barrages routiers, monticules de terre et portes routières, et 73 murs de terre, barrières routières et tranchées. Les bouclages fréquents des territoires entravent la production et les échanges, découragent les investissements étrangers et conduisent à la désindustrialisation de l'économie palestinienne, précipitée par la destruction d'infrastructures lors des épisodes de violence et des opérations militaires israéliennes. Entre 1995 et 2016, la part du secteur manufacturier dans la production économique a diminué de 18% à 12%. 750 000 Palestiniens, soit 21% de la population de Cisjordanie dépendent des aides humanitaires des bailleurs de fonds internationaux. Le coût économique cumulé du resserrement des restrictions israéliennes depuis 2000 s'élève à 58 milliards de dollars, soit plus de trois fois la taille de l'économie palestinienne en 2021.

L'occupation israélienne atteint son paroxysme en zone C, sous contrôle exclusif d'Israël. Alors que l'Autorité palestinienne exerce un contrôle exclusif sur la zone A, soit les villes cisjordanaises représentant 20% de la population, et un contrôle partiel sur la zone B - les villages palestiniens représentant 70% de la population, elle ne dispose ni du contrôle civil ni du contrôle sécuritaire de la zone C. Cette dernière couvre 65% des territoires palestiniens occupés, qui devaient être rendus aux Palestiniens en trois phases sur cinq ans selon les accords d'Oslo. Les 350 000 Palestiniens y vivant aux côtés de 400 000 Israéliens connaissent une situation particulièrement difficile. Au-delà des destructions d'infrastructures, un tiers des communautés palestiniennes de la zone C n'ont pas d'école primaire. Plus de 70 % de ces communautés ne sont pas reliées à un réseau d'eau et doivent s'approvisionner en eau à partir de citernes, ce qui coûte beaucoup plus cher. 95 000 personnes reçoivent moins de la moitié de la quantité minimale d'eau recommandée par l'Organisation mondiale de la santé. Près de la moitié des communautés palestiniennes de la zone C déclarent que leur accès aux soins de santé d'urgence et de base est entravé par les longues distances qui les séparent de la clinique la plus proche ou par la nécessité de passer par des points de contrôle.

La politique sécuritaire israélienne repose également sur des emprisonnements massifs de Palestiniens, violant souvent le droit international - détentions administratives renouvelées indéfiniment, condamnations systématiques, actes de torture et de brutalisation. Un tiers des hommes palestiniens ont été emprisonnés par les autorités israéliennes au cours de leur vie. En septembre 2023, les geôles israéliennes comptent 4764 prisonniers politiques palestiniens, dont 1310 détenus administratifs et 146 mineurs. Ces derniers mois, avant l'éclatement de la guerre, les autorités israéliennes ont mené des incursions régulières en Cisjordanie et ont multiplié les arrestations et les détentions administratives massives et renouvelées indéfiniment.

Ces dernières semaines, alors que la communauté internationale a les yeux rivés sur Gaza, les colonies s'étendent sauvagement en Cisjordanie. Profitant du climat de frayeur qui s'abat sur la région, les colons font la loi. Ils établissent de nouveaux avant-postes, construisent des routes autour des colonies et les relient à d'autres habitations. Leur objectif consiste à répandre la terreur et expulser les Palestiniens. Leurs moyens sont les incendies, le vandalisme, les passages à tabac ou les fusillades. Près de 400 Palestiniens ont été tués depuis les attaques du 7 octobre par les forces de sécurité israéliennes et par les colons. Le gouvernement israélien, loin de condamner ces actes, laisse carte blanche à ces extrémistes. Ces actes violents ouvrent pour Israël un front de guerre supplémentaire qui contribue au séisme en cours dans la région.

Les failles et violations du Protocole de Paris

Le Protocole de Paris signé en 1994 instaure un mécanisme d'allocation de ressources budgétaires à l'Autorité palestinienne, destiné à favoriser l'émergence d'une économie palestinienne viable et indépendante, supposée durer une période intérimaire de cinq ans. Il repose notamment sur : (i) une répartition des revenus fiscaux et douaniers entre l'Autorité palestinienne et le gouvernement israélien (les frontières étant placées sous le contrôle de l'État d'Israël, celui-ci s'engage à reverser chaque mois à l'Autorité palestinienne les taxes et droits de douane perçus sur les produits importés pour le compte de cette dernière) et (ii) l'engagement des parties à garantir la libre circulation des travailleurs et des marchandises, avec la possibilité de limiter les flux par des quotas.

Pourtant, le Protocole de Paris contribue paradoxalement à freiner le développement de l'économie palestinienne. D'une part, il instaure *de jure* une union douanière entre Israël et les territoires palestiniens, alors qu'une structure tarifaire commune est inadaptée à deux économies incomparables - le Produit intérieur brut palestinien représente 3,6% du PIB israélien en 2022.

D'autre part, l'Autorité palestinienne dénonce l'application biaisée du Protocole de Paris, source d'une perte massive de revenus :

- La restriction de la circulation de marchandises aux frontières et à l'intérieur des Territoires palestiniens occupés, instaurant *de facto* une union douanière asymétrique. La limitation de la production palestinienne entraîne un déséquilibre entre les exportations, représentant 64% du PIB en 2022, et les importations, estimées à 17,3% du PIB. Le déficit de la balance commerciale palestinienne a atteint 12,2% du PIB en 2022, contre 8,2% en 2021. Israël constitue le principal débouché de l'économie palestinienne, et représente 85% des exportations et 70% des importations palestiniennes.
- Le laxisme israélien dans la collecte d'impôts sur le revenu des travailleurs palestiniens employés dans les territoires israéliens et vis-à-vis des réseaux de travail clandestin.
- L'instrumentalisation par Israël des recettes fiscales collectées pour le compte de l'Autorité palestinienne (*clearance revenues*) comme moyen de pression, alors qu'elles représentent 65% du budget de l'Autorité palestinienne. Outre leur suspension ponctuelle comme lors de l'obtention par la Palestine du statut d'observateur non-membre à l'ONU, Israël retient 5 à 10% de ces revenus en raison des transferts effectués par l'Autorité palestinienne aux familles de prisonniers palestiniens détenus par Israël. L'Autorité palestinienne répercute ces baisses sur les salaires de ses fonctionnaires.
- Le montant abusif et le manque de transparence des déductions opérées par Israël sur ces recettes fiscales (*net lending*), censées correspondre au coût des services (eau, électricité, santé) fournis aux Palestiniens par Israël.

Une économie palestinienne dépendante

Le développement de l'économie palestinienne butant inlassablement sur l'occupation israélienne, l'Autorité palestinienne et les Palestiniens reposent sur plusieurs sources de revenus externes, parfois volatiles.

- Les aides internationales financent largement le budget et les salaires des fonctionnaires de l'Autorité palestinienne. La suspension des aides aux agences onusiennes des États-Unis sous l'administration Trump témoigne de leurs limites. De 27% en 2008, ces aides représentaient 1,8% du PIB en 2021.
- Les Palestiniens dépendent du travail en Israël et dans les colonies : l'économie palestinienne crée peu d'emplois et les producteurs ne peuvent presque pas développer d'activité dans la zone C, qui recèle les ressources les plus précieuses comme les sites touristiques et les terres arables. En 2022, 13% des travailleurs cisjordanais sont employés en Israël ou dans les colonies et leur revenu représente 36% du revenu de tous les travailleurs cisjordanais, et environ 20% du PIB palestinien. Fin 2022, le taux de chômage en Cisjordanie s'élevait à 12,1%, son taux le plus bas depuis 2015, en partie du fait de l'augmentation du nombre de travailleurs palestiniens en Israël et dans les colonies. L'économie israélienne emploie 193 000 travailleurs palestiniens en 2022, dont 58,6% ayant obtenu un

permis de travail. Le nombre élevé de travailleurs clandestins échappant à l'impôt témoigne des réseaux de travaux clandestins coordonnés à travers quarante à cinquante points de recrutements en Palestine, un manque à gagner important pour l'Autorité palestinienne.

- Les dépenses importantes des Arabes Israéliens en Cisjordanie contribuent au PIB palestinien. Face à la crise du logement en Israël, les Arabes Israéliens investissent massivement dans l'immobilier en Cisjordanie, notamment à Jericho Gate, un nouveau quartier à la périphérie de la ville dans la vallée du Jourdain ; Rabawi, la première ville palestinienne planifiée en Cisjordanie au nord de Ramallah ; Tulkarm et Jénine, où se trouvent les campus de l'Université arabe américaine où près de la moitié des étudiants sont israéliens ; et Rafidia à Naplouse.

Le retour de la guerre à Gaza et l'achèvement d'un territoire à l'agonie depuis des années

Si l'attaque du Hamas a révélé les insuffisances des services de renseignement comme de l'armée israélienne, un demi-siècle d'occupation a contribué à façonner un désastre humanitaire et les quinze dernières années n'ont fait que précipiter un cataclysme annoncé. La rage qui grondait pourtant à Gaza depuis des années et le désespoir de sa population n'ont pas suffi à alerter ni Israël, ni ses voisins arabes, ni l'Occident.

L'isolement politique et géographique de Gaza a ruiné les perspectives de développement. Le blocus terrestre, aérien et maritime imposé par Israël depuis 2007 et la destruction d'avoirs productifs lors des épisodes de violence ont entraîné l'effondrement de l'économie gazaouie, qui s'est trouvée limitée au commerce, à l'agriculture et aux trafics, la contrebande de cigarettes en tête. La part de l'industrie est passée de 19% du PIB en 1994 à 11% en 2020 et la part de l'agriculture de 12% en 1994 à 6,3% en 2021. Les autorités israéliennes ont interdit l'exploitation des gisements gaziers et pétroliers de Gaza, notamment du gisement de gaz naturel offshore Gaza Marine. Malgré un allègement récent des restrictions marqué par l'extension du passage de Kerem Shalom au transfert de marchandises et d'équipements, le nombre de Gazaouis autorisés à travailler en Israël demeurait avant la guerre très restreint (14 000) et les restrictions sur le littoral gazaoui interdisait l'accès des pêcheurs à une partie des eaux allouées à la pêche par les accords d'Oslo. La destruction de l'aéroport par Israël lors de la seconde intifada et le refus de construire un port ont achevé d'exclure Gaza du commerce international. Après l'instauration du blocus, le nombre de camions de marchandises commerciales sortant de Gaza a drastiquement diminué, atteignant deux camions par mois en moyenne en 2009. Entre 2007 et 2018, le coût économique de l'occupation et des opérations militaires israéliennes à Gaza s'élevait à 16,7 milliards de dollars.

Le blocus de 2007 a entraîné la construction et l'exploitation de tunnels de contrebande à la frontière avec l'Égypte, passés d'une vingtaine début 2007 à environ 700 en 2008 et 1500 en 2013. En 2010, ces importations clandestines couvraient 68 % des produits disponibles sur les marchés de la bande de Gaza, et jusqu'à 90 % des biens de construction, du carburant et des produits ménagers. Officieuse du côté égyptien, la contrebande est devenue une source de financement indispensable du budget du Hamas du côté palestinien, et de la municipalité de Rafah à la frontière égyptienne grâce au prix des licences des tunnels. Le trafic illégal de cigarettes représente un manque à gagner de 700 millions de dollars annuels pour l'Autorité palestinienne. Sous les contraintes du blocus israélien, le marché noir institutionnalisé constituait un pan important de l'économie, à la faveur d'une nouvelle classe de propriétaires de tunnels et commerçants,

mais ne pouvait constituer une solution viable au blocus, d'autant plus que l'Égypte l'avait largement freiné à partir de 2013.

Fortement dépendante des aides internationales et des transferts de la diaspora, la population souffrait de pénuries alimentaires, de soins, d'électricité et d'eau altérant le fonctionnement de l'économie. En juin 2023, le taux de chômage s'élevait à 46,4% à Gaza, contre 34,8% en 2006, et 73.9% parmi les jeunes entre 15 et 29 ans. Le chômage des femmes s'élevait à 64% au deuxième semestre 2021, contre 39% pour les hommes. 31% des ménages gazaouis ne pouvaient financer l'éducation de leurs enfants. 1,3 million de Gazaouis, soit 63% de la population, dépendaient des aides humanitaires et 72% souffraient d'insécurité alimentaire. L'interdiction à l'importation de biens à double usage depuis 2007 privait l'économie gazaouie du matériel nécessaire à la construction et à la maintenance d'infrastructures endommagées par le conflit dans un contexte de forte croissance démographique. Ces restrictions nuisaient à la qualité des services de santé, d'éducation, d'eau et d'assainissement disponibles à Gaza, bien que l'entrée de matériaux de construction soumis à des restrictions ait été facilitée par le mécanisme temporaire de reconstruction de Gaza (GRM) après l'escalade de 2014. La population était épuisée par les épisodes de guerre. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, en 2021, 82 % des adolescents de Gaza ont déclaré avoir un bien-être mental médiocre ou très médiocre.

La croissance démographique exacerbait déjà la crise humanitaire à Gaza, où 70% de la population est âgée de moins de 30 ans. Le taux de fécondité s'élève à 3,9 enfants par femme, contre 3,1 en Israël. La densité de population conjuguée au blocus a fait de l'enclave une prison à ciel ouvert lors des épisodes de violence. À la suite de troubles politiques en Égypte en 2014, les autorités égyptiennes ont fermé le passage de Rafah pendant de longues périodes. Depuis 2018, ce poste-frontière est plus souvent opérationnel et a été ouvert pendant 138 jours sur 212 au cours des sept premiers mois de 2023. Du côté israélien, le nombre de sorties de Gaza vers Israël enregistré chaque année s'élevait à 4 000 personnes en moyenne, contre près d'un demi-million avant la seconde intifada, principalement des travailleurs. À partir de 2014, ce nombre est passé à 10 400 sorties par mois en moyenne. 90% de la population gazaouie n'a jamais quitté l'enclave de 365 km². En 2022, les autorités israéliennes n'ont approuvé que 64 % des demandes de patients souhaitant quitter Gaza pour recevoir un traitement médical spécialisé en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

Aujourd'hui, Gaza est un véritable champ de ruines. A la fin du premier mois de guerre, la situation demeure critique avec une aide humanitaire insuffisante pour couvrir les besoins de la population et aucun espace supplémentaire pour accueillir le nombre croissant de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Plus de 1,7 millions d'individus ont été déplacés et 60% des habitations ont été détruites par les frappes israéliennes. Plus de 80% des écoles et plus de 200 lieux de culte ont été affectés. La situation sanitaire est critique, tous les hôpitaux de Gaza étant hors service, à l'exception d'un seul. Les infrastructures essentielles telles que les réseaux de distribution d'eau et d'électricité sont hors d'usage, et un quart des routes de l'enclave ont été endommagées. Les risques en matière de santé et de protection et la détérioration des conditions humanitaires, couplés à l'impossibilité d'acheminer une aide suffisante font craindre le pire. Au cours des dernières semaines, 150 camions en moyenne sont entrés par jour, contre 500 avant le début de la guerre alors que les besoins ont décuplé. Les approvisionnements en carburant sont insuffisants et se font au compte-gouttes, alors qu'ils sont essentiels pour alimenter les hôpitaux, les usines de désalinisation d'eau, la production alimentaire et la distribution de l'aide.

L'onéreuse politique sécuritaire et militaire d'Israël

Le manque à gagner d'une économie palestinienne asphyxiée conjugué à la politique sécuritaire israélienne et désormais la guerre à Gaza coûte extrêmement cher à l'État hébreu. Pour Israël, les coûts de la guerre s'élèveront à au moins 1,5 % du PIB, avec le rappel de 360 000 réservistes (environ 10% de la population active) qui vont quitter temporairement leur emploi, la remise en état des infrastructures, le risque d'une guerre de longue durée et la rééducation des soldats et des victimes.

Le ministère des Finances israélien annonce un coût de 50 milliards de dollars pour 8 mois de guerre à Gaza. Chaque jour de guerre à Gaza coûte environ 200 millions de dollars au minimum. Un tel coût s'explique par les efforts considérables d'Israël déployés à Gaza et le prix colossal des dépenses militaires. Un avion de combat F-35 de l'armée israélienne vaut environ 160 millions de dollars. Un char israélien Merkava-4 revient à 5 millions de dollars. Chaque missile intercepteur Tarir du dôme de fer coûte 50 000 dollars l'unité. Selon Tsahal, au cours de la première semaine de décembre, 75 roquettes en moyenne ont été tirées chaque jour vers Israël. Cela équivaut à un coût d'interception d'au moins 3,7 millions d'euros chaque jour.

Israël consacrait 4,5% de son PIB aux dépenses militaires en 2022, soit 23,4 milliards de dollars, c'est-à-dire 123% du PIB palestinien la même année. Multipliées par 2,7 depuis 2000, les dépenses militaires augmentent en volume, face à un Hamas toujours mieux armé. Les huit premiers jours de l'escalade de mai 2021 ont coûté à Israël aussi cher que les cinquante et un jours de la guerre de 2014, à hauteur de 37 millions de dollars par jour en moyenne en 2021. En huit jours en 2021, le Hamas a lancé 3 500 roquettes sur Israël, contre 4 500 en près de deux mois en 2014, et chaque missile intercepteur du Dôme de fer coûte entre 50 000 et 100 000 dollars. Au cours de la journée du 7 octobre, le Hamas aurait lancé près de 3000 roquettes sur Israël. Si le poids des dépenses militaires rapporté au PIB a continué de décroître en passant en-dessous de 6% en 2010, le fardeau de la défense israélien va désormais s'alourdir massivement. En comparaison en 2022, les États membres de l'Union européenne consacraient en moyenne 1,6% du PIB à leur budget de défense.

Financer l'occupation et la colonisation israéliennes dans les territoires palestiniens est aussi extrêmement coûteux. Le ministère du Logement subventionne lourdement le développement des colonies, finançant des prêts subventionnés, des services publics, des infrastructures, des avantages fiscaux et financiers sans équivalents sur le territoire israélien. En décembre 2021, Israël a achevé la construction d'un mur encerclant l'enclave de Gaza sur 65km, d'un coût de 1,1 milliard de dollars, soit 6% du PIB palestinien de 18,0 milliards de dollars. Le coût total de la barrière de séparation entre Israël et la Cisjordanie s'élève à plus de 2 milliards de dollars, chaque kilomètre de la barrière de séparation entre Israël et la Cisjordanie coûtant 2,56 millions de dollars.

L'installation d'un parc solaire dans le désert du Néguev permettant de couvrir quotidiennement les 600 MW d'électricité dont Gaza manque reviendrait à un coût moyen de 2,45 milliards de dollars soit seulement 12 jours de guerre, 25 avions de combat ou 300 chars. Il suffirait ainsi de l'économie de deux semaines de guerre pour mettre fin à une pénurie d'électricité qui paralyse Gaza depuis des années. 130 000 Palestiniens pourraient aller à l'école un an pour le prix d'un seul avion de chasse. Le coût croissant du statu quo et désormais de la guerre pour les Israéliens comme pour les Palestiniens paraît d'autant plus désastreux au regard des dividendes de la paix.

Les dividendes de la paix : une réconciliation gagnante pour les Israéliens comme les Palestiniens

La paix israélo-palestinienne représente une opportunité économique et diplomatique majeure, gagnante pour la Palestine comme pour Israël. La solution à deux États est, aujourd'hui plus que jamais, la seule issue au conflit israélo-palestinien. La libération du potentiel économique palestinien bénéficiera à la Palestine, à Israël et aux investisseurs internationaux.

La levée des restrictions israéliennes offrirait à l'économie palestinienne les conditions d'un développement fondé sur une main d'œuvre qualifiée et un tissu productif solide. Forts d'un taux d'alphabétisation de 98%, les Palestiniens constituent une main-d'œuvre qualifiée et compétitive, les coûts du travail étant quatre fois inférieurs aux coûts en Israël et similaires au coût du travail indien. La main-d'œuvre est également jeune, 70% de la population étant âgée de moins de 30 ans. L'immense majorité des entreprises palestiniennes sont des petites et moyennes entreprises familiales employant moins de vingt personnes, principalement dans le secteur du commerce. Les grandes entreprises palestiniennes représentant 1% des entreprises sont connectées à l'économie mondiale, avec des partenariats s'étendant à l'Asie, l'Europe, au Golfe et à l'Amérique. Ce tissu entrepreneurial demeure largement limité par le blocus et le bouclage mis en œuvre par Israël, si bien que les investissements directs à l'étranger (IDE) représentent aujourd'hui 1% du PIB. Le manque de concurrence internationale limite également les investissements des entreprises palestiniennes. La paix permettrait le développement de ce tissu productif et la multiplication des investissements par les nombreux pays arabes soutenant de loin la Palestine et la diaspora palestinienne, qui représente plus du double de la population vivant en Cisjordanie et à Gaza. L'indépendance de la Palestine entraînerait également la chute des coûts liés à l'occupation et à la destruction d'infrastructures.

Par ailleurs, une fois les restrictions israéliennes levées, la croissance s'appuierait sur un cadre institutionnel préalablement créé et entretenu par l'Autorité palestinienne, et crucial pour le soutien au développement de l'économie. En 2013, l'AP a créé un Haut Conseil pour l'Innovation et l'Excellence, promouvant l'entrepreneuriat et développant le premier fonds de capital-risque palestinien public. Une nouvelle loi adoptée en décembre 2021 sur les sociétés, remplaçant la dernière datant de 1964, facilite la constitution d'entreprises en ligne, élimine des démarches bureaucratiques et supprime les restrictions imposées aux investisseurs étrangers. La nouvelle loi introduit également de nouveaux types d'entreprises, notamment les entreprises individuelles et les sociétés à responsabilité limitée, et crée un cadre juridique pour les fusions, les acquisitions et les divisions. Au même moment, le ministère des Télécommunications et des Technologies de l'information palestinien a lancé une initiative d'administration électronique de 3,5 millions de dollars visant à garantir l'efficacité et l'accessibilité des services gouvernementaux en ligne. L'Agence palestinienne de promotion des investissements et des domaines industriels (IPIEA) a identifié des secteurs stratégiques pour l'exportation palestinienne, que sont l'industrie, la pierre et le marbre, le tourisme, l'agriculture, l'alimentation et les boissons, y compris les viandes agro-transformées, les textiles et vêtements, l'industrie, y compris les meubles et produits pharmaceutiques, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les énergies renouvelables.

Au-delà de ses atouts institutionnels, la future Palestine regorge ainsi d'opportunités d'investissement. L'agriculture palestinienne, pour l'instant limitée par les pénuries d'eau, présente un potentiel important pour les cultures à haute valeur ajoutée notamment l'huile

d'olive, les fruits et légumes frais, les herbes aromatiques et les dattes. La Cisjordanie et Gaza, où l'AFD et notre consulat à Jérusalem participent à la rénovation et la valorisation du monastère byzantin de Saint-Hilarion, comportent une multitude de sites archéologiques et historiques, dont quatre inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO à Jérusalem, Hébron, Bethléem et depuis septembre Jericho. Dans le secteur énergétique, citons les progrès de l'énergie solaire à Gaza, le gisement gazier de Marine dans les eaux territoriales gazaouies encore non exploité et les tunnels construits pour se protéger des attaques israéliennes, zones de stockage idéales pour le cloud. La paix permettrait également de développer des infrastructures ferroviaires, routières et aéroportuaires en Palestine, sans crainte de leur destruction et sans barrage israélien.

Encore modeste, le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) présente un fort potentiel de développement, reposant d'abord sur une forte couverture des réseaux mobiles. En 2019, on comptait 4,3 millions d'abonnements mobiles en Cisjordanie hors Jérusalem-Est et dans la bande de Gaza, sur une population de près de 5 millions d'habitants. Alors que le mobile a enregistré une hausse de 67% des abonnements en huit ans, 82% des foyers palestiniens possédaient un smartphone en 2018 - 88% en Cisjordanie et 73% à Gaza, et les réseaux sociaux comptaient 1,9 million d'utilisateurs. Le passage à la 4G pourtant promis par le président Biden en juillet 2022 n'est en revanche toujours pas d'actualité. L'écosystème de l'innovation palestinien se développe peu à peu : de 0,8% du PIB en 2008, le secteur des technologies de l'information et des communications représente désormais 5,9% du PIB et emploie près de 9 200 personnes. Il repose sur plusieurs incubateurs et accélérateurs comme l'association Leaders et le Rawabi Tech Hub, des fonds d'amorçage et d'accompagnement comme le fonds Ibtikar et des fonds palestiniens de capital-risque et d'investissement, disposant de ressources importantes à l'échelle palestinienne - plus de 200 millions de dollars comme le fonds souverain Sharakat. Entre 2009 et 2019, le nombre de start-ups créées a crû de 34% dans les Territoires palestiniens, avec certains modèles de réussite comme l'entreprise Yamsafer, dédiée à la réservation en ligne de logements et classée cinquième dans le Top 12 Forbes 2018 des entreprises émergentes au Moyen-Orient. L'écosystème de l'innovation palestinien suscite l'intérêt des investisseurs étrangers, en témoignent le Palestine-India Techno Park et le Palestinian Business and Prosperity Centre en coopération avec le gouvernement japonais dans la zone agro-industrielle de Jéricho.

Israël gagnerait tout autant de la création d'un État palestinien. D'une part, sans réconciliation, la colonisation croissante conjuguée à l'occupation israélienne mèneront à la solution à un seul État. En matière de sécurité, la création d'un État palestinien constituerait la meilleure garantie que pourrait avoir Israël, empêchant le développement d'organisations terroristes capables de frapper à chaque instant comme l'a fait le Hamas.

L'imbrication des populations israéliennes et palestiniennes progresse. L'État d'apartheid, alimenté par le développement des colonies, a contribué à façonner le cataclysme dont

nous sommes actuellement témoins et pourrait mettre fin au rêve sioniste d'un État juif et démocratique, anéantissant définitivement le message d'Israël au monde déjà largement supplanté par le mythe de la start-up nation. N'y resteraient que les ultra-orthodoxes et les Palestiniens paupérisés par une politique séparatiste et discriminatoire, deux populations aux taux de fécondité élevés - respectivement 6,7 et 3,9 enfants par femme, contre 2,0 pour les Juives séculaires et 2,2 pour les Juives traditionnelles.

D'autre part, la création de la Palestine doterait Israël d'un soft power considérable sans altérer son hard power. Approuver la création de l'État et respecter enfin le droit international redorerait l'image d'Israël devenue celle d'un occupant brutal. Tout en enterrant la timidité des partenaires d'Israël quant à leur soutien et en substituant aux paix froides des liens étroits, la paix israélo-palestinienne permettrait sa normalisation auprès d'autres pays arabes et musulmans : Arabie saoudite, Algérie, Indonésie, Mauritanie, Tunisie, quelques-uns seulement des États n'ayant pas encore reconnu Israël. Leur normalisation ouvrirait de nouvelles opportunités économiques et l'intégration de nouveaux marchés. Les échanges bilatéraux croîtraient du côté israélien et palestinien, la contrebande massive cesserait, les investissements directs à l'étranger se multiplieraient, créant une région prospère et intégrée.

La paix entre Israël et la Palestine est l'unique rempart pour la création d'une intégration régionale forte, fondée sur l'interdépendance des ressources énergétiques et environnementales. Le conflit israélo-palestinien constitue le dernier obstacle pour envisager une coopération plus rapprochée dans les domaines sécuritaires et militaires avec la communauté internationale, et pourquoi pas un jour l'intégration d'Israël dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). La puissance diplomatique, culturelle et économique israélienne croîtrait, d'autant plus que le pays renoncerait enfin aux coûts faramineux de sa politique sécuritaire. La sécurité garantie dans la région, Israël consacrerait ce budget à une posture militaire positive fondée sur la dissuasion, ainsi qu'à d'autres investissements cruciaux, obstrués aux yeux de la communauté internationale par le secteur florissant de l'innovation mais pourtant nécessaires : le tissu industriel traditionnel et peu productif souffrant d'une devise israélienne forte, le système éducatif faiblement performant, la crise du logement et les inégalités entre les segments de populations. Aujourd'hui limité par le conflit et rythmé par les crises, le tourisme s'accroîtrait également en Israël. L'écosystème de l'innovation israélien, l'un des plus denses de la planète, offre des perspectives de coopération immenses en matière de nouvelles technologies, d'énergies vertes, de cybersécurité, d'intelligence artificielle, de physique quantique, de santé, de foodtech, de fintech. Dès lors que la start-up nation accuse une forte pénurie de travailleurs locaux dans le secteur des technologies de pointe, la main-d'œuvre palestinienne qualifiée constitue une opportunité économique unique. La Palestine compte 3 000 jeunes diplômés du secteur des TIC par an environ issus de treize universités, dont 1 000 à Gaza. Seuls 10% finissent actuellement employés dans ce secteur : leur donner un emploi permettrait à Israël d'éviter de faire appel aux pays d'Europe de l'Est ou d'Asie. Au lendemain des attaques du Hamas, l'annonce irresponsable du ministre de l'Économie israélien sur la venue de travailleurs indiens pour remplacer les emplois palestiniens en Israël a déjà suscité la colère et la protestation des institutions financières.

Dans un scénario d'émissions de gaz à effet de serre élevées, la température annuelle moyenne en Israël et sur les territoires palestiniens devrait augmenter d'environ 4,4°C en moyenne d'ici 2100, ce qui correspond à l'extrémité supérieure des prévisions mondiales. On estime qu'une baisse de 20% des précipitations en Méditerranée orientale d'ici 2050 entraînera des épisodes de sécheresse plus fréquents, impactant directement les systèmes alimentaires et exacerbant les vulnérabilités existantes. Les solutions régionales

au changement climatique et à la pénurie d'eau impliquant Israël ne peuvent ignorer le contexte politique sous-jacent et les asymétries de pouvoir. Nous devons nous engager à soutenir des initiatives fondées sur le respect du droit international et afficher notre volonté de mettre le capital politique au service de la consolidation de la paix.

Alors qui y perdrait ? Les milliers de fonctionnaires, d'experts et d'émissaires vivant grâce à la situation. Les groupes d'intérêts d'armes américains prêchant les opérations militaires israéliennes. Les extrémistes de part et d'autre instrumentalisant la religion pour refuser le partage des terres. Les ennemis de la paix.

Monsieur le Président, les dividendes de la paix en miroir des coûts de la guerre montrent que la paix n'est pas seulement l'unique solution, mais une solution gagnante pour les Israéliens, les Palestiniens et les Européens. Ce n'est pas tout : après des années de paralysie, c'est en assistant à l'effondrement tragique d'un équilibre précaire que nous avons le devoir d'œuvrer pour cette paix.

Le moment est venu pour la paix : Israël et la Palestine en proie à un cataclysme historique, ou l'occasion inédite de créer un momentum diplomatique

La communauté internationale s'est contentée de l'illusion d'un statu quo entre Israël et la Palestine. À mesure de l'éloignement des perspectives de paix, l'incontestable supériorité militaire et la normalisation croissante d'Israël ont permis de croire que la situation actuelle constituait une forme de solution. Forte de l'asymétrie militaire avec les diverses factions armées palestiniennes, la défense israélienne a réussi à contenir le conflit pendant des années et à écourter les crises ponctuelles.

Aux yeux de la communauté internationale, le conflit s'apparentait depuis quelques années à un long contentieux de basse intensité. L'attaque du 7 octobre a tout renversé. Le basculement soudain dans la terreur est venu bouleverser le statu quo régional. Un enchaînement de ruptures, à toutes les échelles, avait façonné les prémices d'un grand bouleversement, tant au niveau du pays que de la région.

Israël en train de saper ses fondements démocratiques ?

Depuis plus d'un an et demi, un véritable tournant s'opère dans l'histoire d'Israël. La coalition au pouvoir depuis le début de l'année 2023, composée d'hommes politiques ouvertement racistes, misogynes, anti-arabes et homophobes, a fait sauter les barrières morales qui tenaient le pays. À l'intérieur même d'Israël, une rupture jusque-là jamais imaginée se manifeste depuis des mois et la guerre survient dans une société fragilisée par sa fragmentation en deux pans : face aux conservateurs, aux ultra-orthodoxes et aux suprémacistes juifs se dresse un bloc laïque, soucieux de préserver une démocratie déjà fragile.

Chaque samedi, avant la guerre, des centaines de milliers de personnes ont pris d'assaut les rues en réponse au projet de réforme proposé par le gouvernement. Cette dernière visait à accorder à la coalition au pouvoir une influence prédominante sur la structure d'Israël, en éliminant tout contre-pouvoir. La réforme proposée devait limiter significativement les pouvoirs de la Cour suprême, en lui retirant notamment la capacité de renverser les lois fondamentales adoptées par le Parlement. Une simple majorité aurait alors permis aux extrémistes au pouvoir de faire passer des lois. Le 24 juillet dernier, la Knesset a adopté la mesure la plus controversée de ce projet de loi. En privant les juges de la Cour suprême d'annuler des décisions du gouvernement qu'ils jugeraient manifestement « déraisonnables », cet article permet à la coalition au pouvoir de s'affranchir des règles élémentaires de la démocratie. Dans un pays qui ne possède pas de Constitution, la Cour Suprême était pourtant la seule à pouvoir s'opposer au pouvoir de l'exécutif. Selon les chiffres de l'Israël Democracy Institute, deux tiers des Israéliens se sont déclarés contre ce projet de loi et 58% des personnes interrogées fin juillet considèrent le pays en état d'urgence.

Si 2023 et la réforme ont porté cette guerre culturelle à l'embrasement, en mettant en lumière une capacité de mobilisation inédite, cette dernière résume des luttes intestines de longue date où tout le pays s'accidente aujourd'hui. Il s'agit là d'une fracture profonde, qui porte sur la définition même du pays, sur son identité et l'existence d'un dénominateur commun aux yeux du peuple.

Cette crise, au-delà du glissement dangereux d'un modèle laïc et séculier vers un modèle religieux et réactionnaire qu'elle engendre au niveau national, a également provoqué des ruptures à l'échelle régionale. La légitimité d'Israël comme unique démocratie de la région a été remise en cause et la capacité des Etats Unis à jouer son rôle de grand frère s'est estompée. Les derniers mois et la guerre destructrice menée par Netanyahu ont porté un coup fatal à la réputation d'Israël, la majeure partie de l'opinion mondiale considérant désormais le pays comme un État voyou ne respectant pas le droit international.

La question palestinienne reléguée au second plan

Les préoccupations politiques internationales ont occulté la question palestinienne et ont banalisé le mal. La nomination, le 12 août dernier, du représentant saoudien en Jordanie comme ambassadeur non-résident pour les Territoires palestiniens a été célébrée, mais cette dernière est intervenue alors que les contours d'une normalisation entre l'Arabie Saoudite et Israël se dessinaient et avec elle la banalisation de l'oppression.

Malgré la promesse du Premier ministre israélien de geler l'expansion des colonies et l'insistance des signataires sur le fait que ces accords faciliteraient la paix avec les Palestiniens, l'annexion de facto s'est poursuivie et la solution à deux États s'est éloignée encore un peu plus.

Les négociations en marche depuis des semaines, sous l'égide des États-Unis, pour aboutir à la normalisation avec l'Arabie Saoudite n'ont fait que mettre en lumière la négligence des pays arabes pour leur allié palestinien. Affaibli par l'échec du nationalisme arabe, l'enlisement des négociations et l'éclatement du mouvement national palestinien, la lutte historique contre Israël avait cédé à une alliance pragmatique des pays sunnites unis à l'État hébreu par des intérêts sécuritaires et économiques communs.

La menace iranienne avait déclassé la question palestinienne : alors que le croissant chiite constituait la nouvelle ligne de faille de la géopolitique régionale, les pays arabes souhaitaient former un axe uni contre l'Iran, soucieux par ailleurs de cantonner le Hamas à Gaza. Les pétromonarchies du Golfe ont préféré les opportunités économiques de la *start-up nation* championne des nouvelles technologies, des énergies vertes et des technologies sécuritaires au soutien d'un peuple paupérisé et aux négociations de paix enlisées.

C'était sans compter le soutien inconditionnel des peuples arabes à la cause palestinienne. Dès le début de la riposte israélienne au lendemain de l'attaque du Hamas, des milliers de personnes sont descendues dans les rues, d'Amman à Istanbul, de Beirut à Mascate en passant par Bagdad et Tunis. Les gouvernements arabes ont condamné sans appel les bombardements israéliens, faisant front uni, par peur aussi de provoquer la colère de la rue. Les projets de normalisation sont désormais à l'arrêt, et la stabilité régionale ne s'installera pas sans une solution politique au conflit.

D'autre part, la désarticulation du mouvement national palestinien avait sapé les perspectives de négociations. L'Autorité palestinienne ne représente plus les aspirations de la majorité de la société palestinienne, concurrencée sur le terrain par des factions armées, des dissidents politiques et des clans dans les villes cisjordaniennes. Selon un sondage réalisé en juin dernier par le Centre palestinien pour la politique et la recherche, 80% de la population palestinienne souhaite la démission du Président Abbas. La position de l'Autorité Palestinienne se détériore, le pourcentage de ceux qui pensent que son existence continue est dans l'intérêt d'Israël a augmenté de six points en trois mois tandis que la moitié des personnes interrogées pense que l'effondrement ou la dissolution de l'Autorité sert l'intérêt palestinien.

Avant le 7 octobre, le Hamas a réussi à jouer la normalisation en évitant les attaques à l'encontre de son voisin israélien. Exclue des dernières tentatives de médiation internationale pour la paix, les partis nationalistes islamistes représentent une part croissante de l'opinion palestinienne, les jeunes en tête : 41% des jeunes Palestiniens s'identifient aux factions islamistes. Alors qu'un nombre important et croissant de Palestiniens demandent le départ de Mahmoud Abbas, le report sine die des élections législatives et présidentielles prévues en mai et en juillet 2021, sur le motif qu'Israël niait aux Palestiniens de Jérusalem le droit de vote, avait écarté les perspectives d'unification des territoires.

Monsieur le Président,

Nous avons assisté à une fuite en avant inédite. L'absence de parrainage capable de réguler les dynamiques régionales ont mené au pire. Sur la ligne française depuis une vingtaine d'années, vous pouvez assister à ces bouleversements et laisser la question palestinienne aux mains de l'administration américaine, d'une armada de diplomates partiellement inefficaces et parfois nuisibles et du gouvernement israélien, tous deux juges et parties. Vous pouvez aussi saisir ce moment tragique pour créer un momentum diplomatique : briser l'inertie française, remettre la question israélo-palestinienne à l'ordre du jour national, européen et international, contribuer à la reprise du dialogue, apaiser les minorités religieuses et communautaires en France et œuvrer à la paix. Chaque guerre offre des opportunités, la paix est une nécessité plus que jamais.

La France, un médiateur légitime distancé par les États-Unis

Durant des années, la quasi-passivité française sur le dossier israélo-palestinien a octroyé aux États-Unis le rôle de médiateur unique au Moyen-Orient. Alors que les exemples afghans, irakiens ou iraniens ont révélé les limites de la diplomatie américaine dans la région, sa légitimité sur le dossier israélo-palestinien, dans lequel elle est à la fois juge et partie, questionne. Après l'échec des dernières tentatives de médiation américaine - les accords d'Oslo (1993), la feuille de route (2005), la conférence d'Annapolis (2007) et le cycle de négociations initié par John Kerry (2013), le déménagement de l'ambassade américaine de Tel Aviv à Jérusalem en 2018 et le plan de paix proposé par Trump en 2020 ont donné un blanc-seing à la poursuite de la colonisation israélienne, et mis fin aux espoirs palestiniens de paix négociée. Parrainés par les États-Unis, les accords d'Abraham avec les Émirats arabes unis et le Bahreïn puis les accords de normalisation d'Israël avec le Maroc, le Soudan et jusqu'à peu avec l'Arabie Saoudite ont consacré la marginalisation de la question palestinienne, et le consentement de la communauté internationale au statu quo. Ces accords constituent une avancée majeure, mais les garanties sécuritaires d'Israël reposent sur une normalisation bien plus large, auprès de tous les pays arabes et musulmans et en contrepartie d'une évolution sur la question du conflit, sur le modèle de l'Initiative de paix arabe. Sans une solution durable au conflit israélo-palestinien, les accords d'Abraham demeureront fragiles. Ils le sont déjà. La violence des semaines passées aura de lourdes conséquences dans la région. Ils pourraient s'écrouler, comme ce fut le cas lors de la seconde intifada, lorsque des pays arabes qui avaient normalisé leurs liens avec Israël les avaient rompus. En l'absence de ce cadre plus large, le soutien indéfectible des États-Unis a permis au gouvernement israélien de pratiquer envers la Palestine les trois non de la Résolution de Khartoum, autrefois dirigés par les pays arabes vers Israël : non à la paix avec la Palestine, non à la reconnaissance de la Palestine, non à toute négociation avec la Palestine. Le résultat d'une telle politique est sous nos yeux : la guerre et le soulèvement de toute une partie du monde contre l'Occident.

La France, en particulier avec des pays européens, peut être la locomotive de l'arrêt de la guerre et de la voie pour la paix. Monsieur le Président, vos visites au Proche Orient ces derniers jours ont illustré votre détermination à pouvoir proposer des solutions qui soient acceptées par toutes les parties, à la fois immédiates pour mettre fin à la guerre, mais aussi sur le long terme afin de rassembler les différents acteurs à la table des négociations et de mettre fin au conflit.

Les visites successives de Yaïr Lapid et de Mahmoud Abbas l'année dernière sont symboliques et constructives : les Palestiniens comme les Israéliens vous reconnaissent comme un interlocuteur fiable et incontournable. Les Palestiniens comme les Israéliens attendent de la France un assaut contre la résignation, contre l'inertie, contre l'accoutumance. Forte de son positionnement stratégique équilibré, pilier de l'Union européenne, la France doit mener la reprise du dialogue et si nécessaire, dicter des solutions équitables pour répondre aux intérêts sécuritaires d'Israël et aux légitimes aspirations nationales des Palestiniens.

L'histoire vous confère ce mandat. La France entretient des liens uniques avec Israël depuis son indépendance en 1948. La Quatrième République a marrainé le jeune État hébreu : en 1956, Israël acceptait de fournir à la France des renseignements sur la résistance algérienne, en contrepartie d'une coopération étendue pour la vente d'armes. La campagne avortée contre la nationalisation par Nasser du canal de Suez en 1956 a

renforcé les liens franco-israéliens, puis la coopération nucléaire secrète entre nos deux États. Rappelons également que les avions Mirage III livrés à Israël par la France lui ont permis de remporter la guerre des Six Jours.

À ce jour, les gouvernements successifs maintiennent une ligne équilibrée vis-à-vis des Israéliens et des Palestiniens. C'est le résultat du tournant initié par le général de Gaulle dans la diplomatie française au Moyen-Orient, jusque-là pro-israélienne. Alors que la fin de la colonisation avait entraîné une double immigration de populations juives et musulmanes plus religieuses et marquées par la guerre coloniale en 1962, Charles de Gaulle souhaitait afficher une stricte neutralité lors de la guerre des Six jours. Dix jours après la fin des hostilités, il définissait ce qui sera durablement la doctrine française avant de devenir la stance du Conseil de sécurité des Nations unies : « La France ne tient pour acquis aucun des changements réalisés sur le terrain par l'action militaire », alors que l'opinion publique demeurait alors majoritairement pro-israélienne. Premier chef d'État occidental à se prononcer pour un État palestinien, le Président Mitterrand a aussi orchestré le sauvetage des dirigeants de l'OLP assiégés dans Beyrouth par l'armée israélienne, et accueilli officiellement Yasser Arafat à Paris en mai 1989, lui conférant ainsi une légitimité internationale, et entérinant une diplomatie équilibrée.

Depuis le célèbre discours de Mitterrand à la Knesset en mars 1982, tous les présidents français ont réalisé des visites officielles en Israël et dans les Territoires palestiniens, Jacques Chirac en octobre 1996, Nicolas Sarkozy a reconnu la Palestine comme État-membre de l'UNESCO en juin 2008, François Hollande en novembre 2013 puis vous, Monsieur le Président de la République, en janvier 2021. Ces visites et rencontres à l'occasion des commémorations de la libération d'Auschwitz m'ont marqué à jamais.

Les gouvernements français successifs ont tenté de maintenir une relation équilibrée envers les Palestiniens et les Israéliens. Paradoxalement, le rôle diplomatique de la France auprès des Israéliens comme des Palestiniens a stagné. Après la seconde intifada, les ouvertures françaises et européennes faites à Israël - dialogue stratégique, renforcement du lien entre l'Union européenne et Israël, création de l'Union pour la Méditerranée - ont buté sur l'intransigeance des gouvernements israéliens successifs. Notons qu'Israël a suspendu entre 2013 et 2022 les conseils d'association tenus annuellement depuis 1995 avec l'Union européenne, protestant contre la décision de l'Union de distinguer les colonies du reste d'Israël pour les financements ou coopérations européennes. La conférence pour la paix au Proche-Orient à Paris organisée le 15 janvier 2017 par l'ancien ministre des Affaires étrangères Jean-Marc Ayrault n'a suscité strictement aucun émoi. Nous n'avons pas transformé l'essai à la suite de la conférence organisée avec Laurent Fabius en présence des ministres israéliens et palestiniens, menant à un accord sur l'eau en juin 2014. L'implication de la France dans la résolution du conflit ces dernières années se résume à la proposition de résolution au Conseil de sécurité des Nations unies condamnant l'escalade de la violence au Proche-Orient et demandant un cessez-le-feu entre Israël et les Palestiniens le 18 mai 2021, soutenue par l'Égypte, la Jordanie et la Tunisie. Les déplacements officiels des présidents successifs en Israël et en Cisjordanie s'apparentent à des visites de routines. Les discours des présidents français à la Knesset se suivent et se ressemblent.

La diplomatie française a semblé accepter le statu quo pendant des années. Rappeler son attachement à la solution à deux États et attendre qu'Israéliens et Palestiniens reviennent à la table des négociations n'ont pas suffi.

Les entreprises de paix n'attendent pas la France. En octobre 2022, Israël et le Liban ont signé un accord de délimitation de leurs frontières maritimes. La France y a joué un rôle constructif mais l'émissaire israélo-américain Amos Hochstein en a été la cheville ouvrière, et les militaires et l'armée israélienne les avocats les plus fervents, car il garantit la sécurité israélienne. Un même accord entre Israéliens et Palestiniens se profilait au sujet du gisement gazier Marine au large de Gaza avant la guerre. Les Etats-Unis parrainent aussi les négociations entre Égyptiens, Israéliens et Palestiniens en cours. Le projet a été évoqué à Paris avec le Premier ministre Lapid puis le président Abbas, pourtant la diplomatie française en est absente. Total exploitera le gisement de Cana, et entend obtenir l'exploitation de Marine aussi. Les entreprises françaises savent se placer. Nous espérons que la France saura jouer un rôle constructif.

Le gouvernement français entretient une relation équilibrée avec Israël comme avec l'Autorité palestinienne. Son appartenance au Conseil de sécurité de l'ONU, à l'Union européenne et à l'OTAN scelle sa légitimité dans les négociations pour la paix. Monsieur le Président, l'heure est venue de se placer comme initiateur de la paix au Proche Orient.

Madame la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Catherine Colonna l'a rappelé durant la conférence des ambassadrices et des ambassadeurs l'année dernière. La sécurité d'Israël va de pair avec notre attachement au respect du droit international, et avec notre affirmation d'un droit égal à la dignité et à la souveraineté pour les Israéliens comme pour les Palestiniens, c'est-à-dire une solution à deux États, la seule souhaitable. Aujourd'hui, notre aveuglement n'a assuré ni la sécurité d'Israël, nous l'avons vu le 7 octobre dernier, ni le respect du droit international.

Monsieur le Président, tel est le sens d'une diplomatie de combats : ne pas abandonner la France à une menace extérieure, ne pas abandonner des pays amis à une spirale guerrière destructrice et suicidaire, ne pas abandonner nos valeurs. Au cœur de notre pays et à l'heure de l'embrasement, la question israélo-palestinienne mérite ce combat.

La France doit mener une diplomatie européenne audacieuse et efficace sur ce dossier, en accord avec le rôle géopolitique croissant de l'Union européenne. La première prise de position claire sur la question date de la déclaration de Venise adoptée par le Conseil européen en juin 1980. La déclaration appelle au dialogue euro-arabe, notamment politique, et reconnaît le droit à l'existence et à la sécurité des États de la région. Elle affirme le droit de tous les pays de la région « de vivre en paix dans des frontières sûres, reconnues et garanties » et reconnaît le droit à l'autodétermination des Palestiniens. Par cette déclaration, les neuf États membres demandent à Israël de cesser l'occupation territoriale maintenue depuis 1967, affirment l'illégalité des colonies de peuplement israéliennes au regard du droit international et refusent toute initiative unilatérale visant à changer le statut de Jérusalem.

Réaffirmée à plusieurs reprises par le Conseil européen, la position européenne est restée lettre morte malgré le rôle géopolitique croissant de l'Union. L'Europe a souvent expliqué le paradoxe apparent entre la force de ses discours et la faiblesse de son action par l'inextricabilité caractéristique du conflit israélo-palestinien. L'inertie européenne s'explique en réalité par le manque d'union et de détermination en matière de politique étrangère. Pour pallier les divergences des vingt-sept pays, la diplomatie européenne a choisi le plus petit dénominateur commun : l'aide au développement et humanitaire aux Palestiniens. Le triste résultat de cette voie est l'alignement sur la diplomatie américaine et les puissants lobbies financés par des États et des donateurs privés. Monsieur le Président, nous vous proposons de choisir la voie d'une diplomatie européenne

audacieuse. La France peut entraîner les États membres sur la voie de la paix. Pour briser l'inertie européenne, nous seuls disposons de la juste posture diplomatique. Vous seul disposez de la force de rassemblement nécessaire pour soutenir cette initiative audacieuse.

La présence diplomatique de la France au Moyen-Orient consacre sa position stratégique pour jouer le rôle d'un médiateur déterminé, avec pour perspective la création d'un nouvel espace pacifié et uni inspiré par l'Europe. L'ancien Premier ministre israélien Yair Lapid comme le président des Émirats arabes unis Mohammed ben Zayed ont choisi la France pour leur première visite officielle à l'étranger. Les visites à Paris du prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed ben Salmane et du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas illustrent la stature croissante de la France dans la géopolitique du Moyen-Orient. Entre les périodes 2011-2015 et 2016-2020, les exportations d'armes françaises ont d'ailleurs augmenté de 44% et la France est désormais le troisième exportateur d'armements, notamment aux pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Monsieur le Président, vos visites à Beyrouth et à Bagdad en 2020 et votre initiative de médiation entre Téhéran et Washington en marge du sommet du G7 à Biarritz en 2019 ont imprimé à la communauté internationale votre volonté de retrouver une place politique et diplomatique importante au Moyen-Orient. Si vous avez souligné les difficultés rencontrées dans cette région lors de votre discours aux ambassadrices et ambassadeurs il y a quelques semaines, vous avez aussi rappelé votre volonté de réengagement avec plusieurs pays du Proche et Moyen-Orient, en consolidant un agenda de relance intergouvernementale avec toute la région.

Au lendemain de l'attaque du 7 octobre, vous avez su incarner cette volonté en usant de votre capacité à parler à toutes les parties. Vos visites ont illustré votre détermination à proposer des solutions qui soient acceptables par tous, à la fois immédiates pour mettre fin à la guerre, mais aussi sur le long terme afin de rassembler les différents acteurs à la table des négociations. Monsieur le Président, vos efforts incessants pour encourager les négociations entre la Russie et l'Ukraine témoignent de votre détermination à contribuer à la paix. Vous savez mieux que personne toute la sensibilité qui caractérise le conflit israélo-palestinien. Toujours très sensible aux évolutions de la situation israélo-palestinienne, l'opinion française soutient la cause palestinienne depuis la seconde intifada.

Ce ne fut pas toujours le cas. Autrefois unanimement aux côtés d'Israël, une partie de l'opinion française a questionné la politique israélienne à partir 1967, lorsque surgit le débat sur le caractère colonial du sionisme avec un article de Maxime Rodinson. En 1958, 58% des Français éprouaient de la sympathie pour Israël contre 2% pour les pays arabes ; dès janvier 1970, seuls 33% des Français s'expriment en faveur d'Israël, et 6% en faveur des pays arabes. Le conflit se répercutait alors violemment en France à travers une série de prises d'otages, d'assassinats et d'attentats. Après l'attentat de Munich, l'attentat visant le premier émissaire du Fatah en France Mahmoud Hamchari le 8 décembre 1972 puis son successeur en 1977 ont contribué à l'émergence d'une autre opinion dans le débat public.

Après l'échec du processus de paix d'Oslo puis des négociations de Camp David, la seconde intifada a achevé de faire basculer l'opinion en faveur de la cause palestinienne, alors que des images d'enfants palestiniens caillassant les chars israéliens circulaient. Lors de la violente opération israélienne « Rempart » en avril 2002, on a alors recensé cent trois actes antijuifs. Les jeunes des banlieues défavorisés et victimes de racisme commettant des actes antisémites s'identifièrent aux Palestiniens, abandonnés par les puissances occidentales et contraint de rejoindre la lutte violente. Immédiatement après les

attentats anti-américains du 11 septembre 2001, on a recensé soixante-cinq actes antisémites, et soixante-trois durant la guerre d'Irak de mars et avril 2003.

Après l'attaque du 7 octobre, Israël bénéficiait selon l'Ifop d'une sympathie notablement supérieure (37%) comparée à celle de l'Autorité palestinienne (20%) ou du Hamas (5%). Cependant, les évolutions montrent une atténuation des clivages dans l'opinion publique, influencée par la diffusion d'images des bombardements dans la bande de Gaza. Au cours des derniers jours, la sympathie envers Israël a fortement diminué (25%), tandis que l'antipathie envers l'État hébreu a légèrement augmenté (14%). Parallèlement, le Hamas observe une réduction de l'antipathie à son égard (55%), alors que l'Autorité palestinienne enregistre une baisse de la sympathie (14%). En outre, l'objectif déclaré par Israël d'éliminer le Hamas de Gaza est perçu comme moins justifiable par l'opinion publique française.

Plus de vingt ans après la seconde intifada, l'omniprésence des médias et des réseaux sociaux amplifie l'incidence du conflit en France et les passions communautaires se déchaînent à chaque nouvelle crise. La peur est palpable du côté des communautés juives victimes de la multiplication des actes antisémites, la haine d'Israël et l'antisémitisme parmi certaines communautés musulmanes. Une minorité croissante de Juifs français émigrent vers Israël. L'opinion publique française souhaite un apaisement autour de cette question au cœur du débat public depuis des années ; les Français musulmans attendent du gouvernement une mobilisation en faveur de la cause palestinienne ; les citoyens juifs, un geste pour leur protection. Monsieur le Président, la majorité des français, qu'ils soient juifs, musulmans ou aucun des deux, refusent l'instrumentalisation. Ils ne deviendront pas les artisans d'une fracture haineuse au sein de la société française. Les juifs français ne sont pas le gouvernement israélien. Les musulmans français ne sont pas le Hamas. Les divergences sur la question israélo-palestinienne ne légitiment jamais l'antisémitisme, l'islamophobie et le rejet de l'autre.

En 20 ans les initiatives diplomatiques se sont multipliées. Des dizaines d'envoyés spéciaux, de médiateurs et d'experts internationaux ont été réquisitionnés. A l'image du Peace Day Effort organisé en septembre à New York, des centaines de séminaires, de workshops et de tables rondes ont été arrangés sans pour autant réussir à améliorer la vie des Palestiniens et Israéliens et à instaurer un climat de paix. Nous assistons, depuis le 7 octobre dernier, impuissants, aux conséquences désastreuses de ces efforts aussi nombreux que vains.

Il est désormais essentiel d'envisager le processus de paix à travers le prisme des individus et des sociétés civiles, des deux côtés. C'est aussi ce que je vous propose. Les jeunes, les femmes et toutes les composantes des sociétés israélienne et palestinienne doivent être réunies à la table des négociations.

Monsieur le Président, en vous engageant pour la paix israélo-palestinienne et pour la fin de cette escalade meurtrière au Proche-Orient, vous montrez à la fois aux communautés juives et musulmanes de France que vous n'ignorez les préoccupations d'aucunes d'elles, et que la France peut jouer un rôle capital dans la relance du processus politique entre Israël et la Palestine.

L'inertie européenne a cautionné la poursuite de la colonisation et de l'occupation israélienne, et a toléré pendant des années la détérioration des paramètres d'une solution à deux États que la France prétendait pourtant défendre. Amie des Israéliens, amie des

Palestiniens, la France doit imprimer une nouvelle dynamique sur la question israélo-palestinienne au sein de la communauté internationale, à travers un double mouvement mobilisant la société civile et les acteurs politiques.

II. La boîte à outils.

« Chaque crise a ses dangers et ses opportunités. Chacun peut épeler le salut ou la ruine »

Martin Luther King

1. Gaza d'abord.
2. Reconnaître la Palestine maintenant !
3. Encourager les Etats arabes et musulmans à reconnaître Israël.
4. Appeler dès que possible à des élections présidentielles et législatives en Palestine.
5. Encourager une union nationale en Palestine.
6. Transformer l'UNRWA.
7. La France, locomotive de l'Europe.
8. Revoir le Protocole de Paris.
9. La protection des travailleurs : une priorité.
10. Multiplier les investissements stratégiques en Israël et en Palestine.
11. Investir dans des projets fédérateurs en France.
12. Réfléchir à la cantonisation comme solution alternative.
13. Mettre la paix sur des rails.
14. Les énergies renouvelables, une priorité.
15. L'eau : source de paix.
16. Intensifier la coopération trilatérale.
17. Faire de la Francophonie un vecteur de paix au Proche-Orient.
18. Encourager la coopération régionale.
19. Organiser une conférence pour encourager les partenariats euro-méditerranéens.
20. Organiser des rencontres culturelles avec les Juifs d'Orient.



1. Gaza d'abord

La responsabilité de la gestion de Gaza au lendemain de la guerre pose une question complexe face à l'ampleur des dégâts et la détresse de la population. Un gouvernement d'union nationale avec le contrôle de l'Autorité palestinienne devra être mis en place avec le soutien d'une force multinationale composée de pays arabes tels que l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et l'Arabie saoudite. Cette initiative devra également bénéficier de la supervision de l'ONU ou de l'OTAN pour assurer la stabilité et la sécurité dans la région. Une fois que les armes se seront tues, il faudra reconstruire et investir massivement.

D'un côté, dans les infrastructures : un port maritime, la reconstruction de l'aéroport, un chemin de fer de 40 km² pour relier le sud et le nord de Gaza, une autre ligne de 70 km² entre le nord de Gaza et le sud de la Cisjordanie, des usines de désalinisation, des centrales électriques. Il faudra reconstruire des hôpitaux et des écoles. Une zone industrielle à la frontière entre Gaza et Israël pourrait employer des milliers de Palestiniens. En accord avec l'Égypte, l'exploitation des gisements de gaz et de pétrole au large de l'enclave pourrait constituer une manne financière importante. Un élargissement territorial de Gaza (45 km²) vers le Sinaï (60000 km²), en échange de l'effacement d'une partie de la dette de l'Égypte pourrait être négocié.

D'un autre côté, dans le développement humain : deux millions de Gazaouis sont traumatisés. Privés d'un État propre, ils auront besoin d'un soutien solide et continu pour se rétablir et devenir des citoyens plutôt que des réfugiés. Un revenu de base universel d'urgence pourrait leur être accordé afin de garantir une autonomie économique. Pendant un an, la population pourrait bénéficier d'un revenu mensuel jusqu'à ce que les habitants puissent se réintégrer de manière productive. Ce plan nécessiterait bien évidemment une aide internationale, nous en avons les moyens.

La jeunesse gazaouie doit jouer un rôle central pour construire une société résiliente, inclusive et durable. Un échange de compétences et de pratiques entre experts doit être organisé quand le temps de la reconstruction sera venu. Nous aurons besoin de cadres communs pour réunir enseignants, hommes d'affaires, médecins et leaders communautaires palestiniens et israéliens. La création de réseaux d'expertise interconnectés sera le gage d'une communauté capable de résister aux pressions des fanatiques.

L'aide humanitaire pratiquée depuis des décennies a montré ses limites. La mission de l'UNRWA est devenue caduque. Ses activités, bien que nécessaires, permettent la passivité des États et n'encouragent pas le renforcement de l'Autorité palestinienne. L'UNRWA ne doit plus être le mécanisme de perpétuation du statut précaire de réfugié auquel se rattachent les Palestiniens. Il a été une solution de moindre mal assurant des services vitaux à la population palestinienne en perdition. En revanche, c'est sur le plan d'une négociation politique que doit désormais se régler la question des réfugiés palestiniens.

2. Reconnaître la Palestine maintenant !

Les souffrances humaines incommensurables de ces dernières semaines et l'urgence absolue de la situation nous obligent à renverser le paradigme. Reconnaître l'Etat palestinien et donner des gages de sécurité à Israël d'abord, négocier ensuite.

Cette décision courageuse enverra un signal fort à la communauté internationale. La France, de par son histoire et son influence, est en mesure de porter ce message puissant et d'entraîner les nations européennes sur la même voie. En décembre 2014, l'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté une résolution visant à reconnaître l'Etat palestinien comme le font déjà 139 pays, mais l'exécutif n'a pas donné suite. La reconnaissance de l'Etat palestinien agira comme un véritable catalyseur pour relancer les négociations de paix, garantir la sécurité et la dignité des Palestiniens et des Israéliens, et réfléchir à un avenir où deux états coexistent dans la paix et la sécurité.

La solution à deux États n'avait jamais paru si proche lors de l'ouverture des négociations de paix à la fin des années 1980, alors que la première intifada questionnait la soutenabilité du contrôle d'Israël sur la Cisjordanie et Gaza. Le principe de la solution à deux États a continué à guider les cycles ultérieurs de négociations israélo-palestiniennes en 2007 et en 2013. Aujourd'hui, le retour de la guerre et l'enlisement des négociations de paix conduit les parties à désespérer de cette issue pour le conflit. Le développement des colonies rapproche de jour en jour Israël d'un État binational suicidaire pour l'État hébreu, imbriquant les populations et les territoires israéliens et palestiniens. De plus en plus de voix semblent s'élever pour une solution à un État binational. Alors qu'un État binational ne saurait être qu'un État d'apartheid ou en guerre civile, la solution à deux États respectant les principes d'autodétermination des peuples demeure l'unique option de paix viable. Le soutien à cette dernière enregistre néanmoins une baisse significative, passant de 43% parmi les Palestiniens et 44% parmi les Israéliens en 2020 à 33% parmi les Palestiniens et 35% parmi les Israéliens en 2023.

Les centaines de cycles de négociations présentent un avantage : nous connaissons les solutions pour la paix. Pour chacune des prétendues questions épineuses du conflit israélo-palestinien, dix solutions gagnantes pour les Israéliens comme pour les Palestiniens existent. Prenons la question des frontières : après la guerre des Six jours, l'adoption de la résolution 242 par l'ONU, demandant le retrait d'Israël des territoires occupés pendant la guerre en échange de la reconnaissance par les États arabes, entérine le principe de « la terre contre la paix ». Aujourd'hui, des échanges de territoires entre Israël et la future Palestine constituent une solution acceptable pour qu'Israël conserve la majeure partie de ses colonies, sans que la Palestine perde du territoire. Monsieur le Président, seules l'audace et l'impulsion politique manquent.

Il est primordial de rappeler en toutes circonstances que la solution à deux États demeure l'unique option viable pour l'équité entre deux peuples aux aspirations nationales légitimes. Encore sollicitée par la majorité de la population, seule cette solution garantira la sécurité d'Israël. Plus encore, il est primordial d'agir en ce sens, et rapidement.

Si le gouvernement israélien refuse de s'engager dans un processus de paix destiné à aboutir à des accords et à la naissance d'un État palestinien, nous devons envisager l'arrêt du financement de l'occupation israélienne. La communauté internationale a injecté 50 milliards de dollars de dons publics pour les Palestiniens ces vingt dernières années. Si elle avait conditionné ces aides, les autorités israéliennes auraient été obligées de revoir leur politique d'asphyxie de l'économie palestinienne, notamment à Gaza.

D'une part, ces aides, ancrées dans un schéma post-Oslo déconnecté de la réalité actuelle, ne remplissent pas leur fonction. Conçues comme des contributions à la construction de la paix, elles butent inlassablement sur l'occupation israélienne. Selon la Banque mondiale, si les donateurs avaient augmenté les aides de 2 milliards de dollars entre 2003 et 2004, la pauvreté aurait diminué de 7% tandis qu'elle aurait diminué de 15% en cas d'allègement des restrictions israéliennes. À Gaza, la majorité de la population dépend des aides internationales devenues dotations d'urgence humanitaire permanentes. En Cisjordanie, ces aides politiques ne suffisent pas à construire les paramètres d'un État viable.

D'autre part, ces dons permettent aux gouvernements israéliens successifs de poursuivre leur politique sécuritaire expansionniste sans en assumer les coûts économiques et sociaux. Lorsque les autorités israéliennes détruisent des infrastructures, les donateurs internationaux les reconstruisent. Près d'un quart des 911 infrastructures détruites en 2021 par l'armée israélienne étaient financées par des aides internationales.

À Gaza, la communauté internationale occidentale a dépensé 5,7 milliards de dollars d'aides, le Qatar étant aussi un contributeur important, depuis le début du blocus. Fin 2022, 60% de la population gazaouie vivait en-dessous du seuil de pauvreté. Le retour de la guerre est venu achever un territoire déjà à l'agonie. Les aides internationales ont empêché les habitants de Gaza de mourir de faim et détaché Israël de ses responsabilités de puissance occupante en vertu de la Quatrième convention de Genève. Entre 2007 et 2018, le coût économique de l'occupation et des opérations militaires israéliennes à Gaza s'élève à 16,7 milliards de dollars.

Transformer l'assistanat destructeur en contributions au développement et au progrès impose d'impliquer davantage la société civile et les entreprises palestiniennes dans la planification. La Cisjordanie, Gaza et Jérusalem Est regorgent de Palestiniens éduqués, conscients des réalités locales, riches d'idées innovantes et dotés d'une vision pour la Palestine. Ces entrepreneurs, ces professeurs, ces meneurs d'opinions doivent participer à la programmation des aides de la conception à la réalisation. Aujourd'hui, les aides sont encore intimement liées aux accords d'Oslo pourtant enterrés depuis longtemps. D'une part, les agences locales coopèrent surtout avec l'Autorité palestinienne, qui ne représente plus les aspirations d'une grande partie de la population, d'où l'importance d'impliquer davantage des représentants de la société civile palestinienne. D'autre part, les organisations internationales privilégient les partenariats de longue date et les organisations s'adaptant à leurs exigences, favorisant une flexibilité minimale. L'aide internationale doit réaliser un pas de côté et se détacher de sa vocation politique originelle, pour répondre davantage aux aspirations et réalités actuelles des Palestiniens.

Cesser l'assistanat destructeur confrontera Israël à sa responsabilité de puissance occupante. Si la communauté internationale avait conditionné ses aides, les autorités israéliennes auraient été obligées de revoir leur politique d'asphyxie de l'économie palestinienne, notamment à Gaza, conscientes de la menace sécuritaire nourrie par l'aggravation de la crise humanitaire et économique de l'enclave.

Dans le cadre de la mission que vous m'avez confiée et la confiance que vous m'avez accordée, j'ai rencontré de très nombreux acteurs israéliens et palestiniens, présidents, premiers ministres présents et passés, militaires, membres des services de renseignements, parlementaires, représentants des sociétés civiles, des meneurs d'opinion, du monde économique, culturel, scientifique. Je peux vous affirmer que si la France convainc à minima un État arabe ou musulman de reconnaître Israël, les décideurs israéliens - y compris des ex-Premier ministres, des ministres, des personnalités publiques influentes - et les meneurs d'opinion juifs du monde entier soutiendront la reconnaissance française de la Palestine et celle de Jérusalem Ouest comme capitale d'Israël, suivie par de nombreux états y compris l'Union européenne.

La perspective d'une solution à deux États recule depuis l'échec des accords d'Oslo. La guerre qui ravage actuellement la bande de Gaza est venue pulvériser les espoirs d'une réconciliation. L'Autorité palestinienne constitue un maigre substitut d'État, et l'occupation et la colonisation croissantes mises en œuvre par Israël hypothèquent la viabilité d'une future Palestine. Le principe de l'autonomie transitoire de la Palestine ayant échoué, la reconnaissance complète de l'État palestinien pourrait relancer instantanément les négociations.

La France doit renverser le paradigme sur le statut permanent de la paix : reconnaître l'État de Palestine et donner des gages de sécurité à Israël d'abord, négocier ensuite. Organisons des rencontres discrètes avec les décideurs israéliens, palestiniens et arabes pour encourager la réconciliation. La négociation aura lieu sur les bases des solutions maintes fois trouvées sur les statuts de la paix.

3. Encourager les Etats arabes et musulmans à reconnaître Israël

L'isolement d'Israël a engendré une série de conséquences néfastes en privant les pays arabes d'une influence positive sur le conflit et en renforçant la méfiance au sein de la société israélienne, déjà confrontée à l'hostilité des pays proches. Cette logique d'exclusion a également contribué à fragmenter les sociétés arabes, établissant des divisions entre pays pro-Israël et les autres farouchement opposés à l'Etat hébreu.

La reconnaissance d'Israël par les pays arabes représente un potentiel pivot stratégique dans la région, offrant une voie vers la sécurité pour Israël et ses voisins.

En reconnaissant Israël, les pays arabes enverraient un message fort de stabilité, contribuant ainsi à apaiser les tensions régionales et à promouvoir la confiance mutuelle. Cette reconnaissance pourrait également favoriser un climat propice à la résolution pacifique des différends territoriaux et politiques, offrant ainsi des perspectives de paix durables dans la région.

Une telle reconnaissance pourrait stimuler le développement économique régional en facilitant les échanges commerciaux, l'intégration régionale, les investissements et les partenariats entre Israël et les pays arabes. Elle ouvrirait de nouvelles opportunités de collaboration dans des secteurs clés tels que la technologie, l'innovation et l'énergie, bénéficiant ainsi à l'ensemble des populations de la région.

Les accords d'Abraham constituent une immense avancée, mais doivent être replacés dans le cadre de l'Initiative de paix arabe. Israël ne sera en paix qu'après la reconnaissance de la Palestine et sa reconnaissance par l'ensemble des pays arabes et musulmans. Nous avons compris, ces derniers mois, les risques dramatiques qui découlent de l'ignorance de la question palestinienne. Dans le contexte politique actuel du Moyen-Orient et sur la scène internationale, les nations arabes sont en mesure de jouer un rôle crucial pour faciliter la cessation de la violence entre Israéliens et Palestiniens afin d'élaborer un cadre de négociation en vue de résoudre le conflit, soutenu par les acteurs régionaux et internationaux. Une nouvelle Initiative de paix arabe devra être réarticulée avec un langage plus explicite et le rôle de l'Arabie Saoudite devra être primordial.

4. Appeler dès que possible à des élections présidentielles et législatives en Palestine

Si les Israéliens disposent d'un gouvernement d'union entre la droite et l'extrême droite, les Palestiniens connaissent aujourd'hui un gouvernement autoritaire et corrompu. Au pouvoir depuis 2005, Mahmoud Abbas a reporté indéfiniment les élections législatives et présidentielles prévues en mai et en juillet 2021, sur le motif qu'Israël n'ait aux Palestiniens de Jérusalem le droit de vote. La déroute de l'Autorité palestinienne a contribué à la frustration et à la radicalisation des Palestiniens qui se sont tournés vers des factions armées islamistes. Pourtant, l'Autorité palestinienne est la seule entité capable de réunir les Palestiniens.

Les attaques du Hamas contre Israël et la guerre qui a suivi sont venues rebattre les cartes d'un jeu déjà complexe. Si beaucoup d'éléments restent incertains quant à la gestion de la bande de Gaza au lendemain de la guerre, la nécessité de mettre fin au règne du Hamas est une certitude. L'Autorité palestinienne est considérée comme la seule entité pouvant apporter unité et reconstruction à Gaza et en Cisjordanie, mais cette solution ne pourra être acceptée par les palestiniens sans des changements fondamentaux, incluant notamment le départ d'Abbas et la tenue d'élections dans le cadre d'un processus de paix global.

Le leader Marwan Barghouti, incarcéré depuis deux décennies pour des attaques qu'il a toujours niées, a su garder une position ferme face à Israël tout en se montrant ouvert à des pourparlers. Il représente l'espoir pour la population palestinienne et pourrait s'imposer comme un symbole d'unité. Malgré sa détention, il continue d'influencer activement la politique palestinienne.

En 2006, il a notamment joué un rôle clé dans l'élaboration du document d'entente nationale des prisonniers, une initiative conjointe des leaders incarcérés de diverses factions palestiniennes, dont le Fatah, le Jihad islamique, le Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP) et le Hamas. Cette entente visait à renforcer l'unité politique palestinienne. Le document prônait la création d'un État palestinien selon les frontières de 1967, la limitation de la résistance palestinienne aux territoires occupés en

1967, l'adhésion à un cessez-le-feu mutuel et un appel à la résistance contre l'occupation dans le respect du droit international. L'objectif était de former un gouvernement de coalition pour surmonter l'impasse politique suivant la victoire du Hamas aux élections législatives dans la bande de Gaza.

En plaidant pour la libération de Marwan Barghouti, la France démontrerait son engagement en faveur d'une paix durable en Palestine, encourageant le dialogue entre les parties concernées et soutenant l'effort de réunification politique palestinienne.

Un processus démocratique est absolument nécessaire pour raviver la confiance dans un possible gouvernement palestinien, d'autant plus que des candidats populaires à la succession de Mahmoud Abbas existent.

Monsieur le Président, La France doit profiter de l'espace politique créé par la fin prochaine du règne de Mahmoud Abbas et appeler publiquement à de nouvelles élections en Palestine.

La paix ne peut plus être tributaire des échéances politiques des uns et des autres : elle l'a trop été. La figure de Barghouti jouit d'une popularité notable tant à Gaza qu'en Cisjordanie, et constitue un vrai rempart contre un Hamas militarisé. Si sa libération et son éventuelle ascension politique peuvent susciter de vives contestations, tant en Israël que sein de l'Autorité Palestinienne, cette option permettrait de contrecarrer la fatalité d'un conflit armé sur le long terme et de nombreuses pertes humaines.

5. Encourager une union nationale en Palestine

La violence et la barbarie de l'attaque du 7 octobre nous obligent à condamner les terroristes du Hamas. Après des mois de silence et de retenue, ses militants sont venus répandre la terreur en massacrant des centaines de civils israéliens sous les yeux horrifiés du monde entier. Monsieur le Président, vous l'avez répété : rien, jamais, ne justifie le terrorisme.

L'année dernière déjà, nous avons mis en garde : il est illusoire de penser orchestrer des négociations de paix en Palestine sans inclure les organisations et personnalités qui prospèrent auprès de franges importantes de la population. On ne fait la paix qu'avec ses ennemis. Le Hamas ne disparaîtra pas, nous le savons. Sa frange militaire sera bien évidemment affaiblie à Gaza, mais sa branche politique et ses idées perdureront et continueront de représenter une grande part de l'opinion publique en Palestine.

A partir de là, deux options s'offrent à l'Europe : continuer de faire l'autruche en refusant catégoriquement le dialogue avec les islamistes, ou tenter de parvenir à une paix durable au Proche Orient en acceptant de réunir prochainement tous les leaders afin de préparer un retour au dialogue. Ce dialogue devra bien entendu se faire au moyen de conditions claires et fermes : l'arrêt immédiat de la violence et du terrorisme, le démantèlement de la branche militaire de l'organisation et la reconnaissance des accords signés avec Israël.

Nous l'avons vu lors de la libération des premiers otages israéliens : des canaux de communications existent. Le Qatar et l'Égypte ont des rôles déterminants et pourraient constituer des médiateurs solides pour entamer des discussions avec les responsables politiques du Hamas. Aujourd'hui des efforts sont fait de la part du Fatah et de l'OLP pour intégrer la frange politique de l'organisation. Le Hamas ne pourra continuer d'exister en l'état. Ce dernier devra changer de nom, de charte et de leaders. Parallèlement, le renforcement de l'Autorité palestinienne est essentiel. Elle seule doit contrôler Gaza et la Cisjordanie avec l'aide de la communauté internationale.

6. Transformer l'UNRWA

Une paix durable au Moyen-Orient ne pourra se construire sans la prise en compte du sort de 6 millions de réfugiés palestiniens enregistrés au sein de l'UNRWA. Le défi des réfugiés palestiniens et de leur droit au retour a souvent entravé les accords de paix, faute d'une volonté politique d'y faire face avec justice et fermeté.

Monsieur le président, seul un véritable compromis politique permettra de mettre fin aux souffrances des réfugiés palestiniens et d'assurer une paix durable au Moyen Orient.

En 1948, la guerre israélo-arabe cause l'exil d'au moins 750 000 Palestiniens. Pour faire face à cette crise, la communauté internationale crée l'UNRWA en 1949, désignant l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. A l'origine, l'Office avait pour but de fournir des programmes d'emploi ainsi que de l'assistance humanitaire aux réfugiés (*work and relief*). Aujourd'hui, ses activités ont évolué en accord avec des principes de développement humain, et ont trait à l'éducation (58%), la santé (15%), les services de soutien (13%), les secours et services sociaux (6%), et l'amélioration des infrastructures et des camps (4%). Ses employés sont à 99% des Palestiniens ce qui fait de l'organisation une source de travail pour les réfugiés.

L'UNRWA fut à l'origine pensée comme une solution temporaire, ne disposant que d'un mandat de trois ans. Elle est la seule entité onusienne dépendant directement de l'Assemblée générale des Nations Unies. Aujourd'hui, plus de 70 ans plus tard, l'UNRWA opère toujours. Celle-ci a été une mesure de moindre mal pour soulager les souffrances palestiniennes mais elle n'est en rien adaptée pour régler le problème des réfugiés.

Monsieur le président, il est temps de mettre fin à une solution temporaire qui dure depuis plus de 70 ans. Un véritable plan de partage des réfugiés doit émerger, mettant fin à l'UNRWA et proposant aux réfugiés une perspective d'avenir.

Aujourd'hui, l'UNRWA recense près de 6 millions de bénéficiaires. Elle administre 58 camps comprenant environ 1,5 millions de réfugiés répartis en Syrie, au Liban, en Jordanie, dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem Est. Si le travail de l'UNRWA dans ces camps est crucial, il apparaît comme insoutenable sur le long terme. En effet, le nombre de réfugiés ne cesse d'augmenter en raison de la transmission du statut de réfugié de générations en générations. C'est l'UNRWA qui est chargé d'accorder ce statut. Or, l'UNRWA peine à assurer les services nécessaires à ses 6 millions de bénéficiaires, alors qu'ils étaient moins d'un million à sa création. L'Office fait face à une

crise financière sans précédent. En juin 2023, l'UNRWA opérait déjà avec un déficit de plus de 75 millions de dollars. La situation depuis le 7 octobre n'a fait que se détériorer.

De nombreux incidents ont entaché la crédibilité de l'UNRWA et fragilisé sa position de neutralité sur la scène internationale. Les accusations portent sur la politisation de l'UNRWA, notamment à travers les programmes scolaires qu'elle met en place pouvant inciter à la haine contre Israël. En outre, le récent scandale impliquant 12 employés de l'agence onusienne dans l'attaque du 7 octobre a favorisé des accusations de liens avec le terrorisme. L'affaiblissement de légitimité de l'UNRWA accentue ses difficultés de financement et l'hostilité à laquelle elle fait face sur la scène internationale.

L'organisation pâtit depuis sa création des contradictions internes de son mandat. L'UNRWA est censée apporter une aide humanitaire aux réfugiés, tout en préparant avec les Etats de la région une solution en vue de la fin de l'assistance internationale. Mais cette solution est loin d'être claire. Les résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU dont l'UNRWA dépend oscillent entre la possibilité de réintégration des réfugiés au sein des Etats arabes et la préservation de leur droit au retour auquel se rattachent les Palestiniens, symbolisé par la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale de l'ONU. Son mandat ambigu couplé à la faiblesse du multilatéralisme international sur la question israélo-palestinienne a mené l'UNRWA à un processus d'autonomisation politique. L'UNRWA devient le symbole d'un droit au retour bafoué auprès de la communauté palestinienne qui se cristallise autour de sa fonction d'attribution du statut de réfugié. En conséquence, toute tentative de réforme de l'agence onusienne est placée sur des charbons ardents. Il en va de même pour un plan de partage incluant la réintégration d'une partie des réfugiés au sein des Etats arabes. L'UNRWA fait miroiter l'illusion d'un droit au retour à 6 millions de réfugiés palestiniens qui est impossible dans la situation actuelle. En ce sens, l'UNRWA est devenu un obstacle à la paix. La réintégration d'une partie des réfugiés dans les Etats arabes, bien que douloureuse, est aujourd'hui à envisager.

L'UNRWA sert de béquille à la lâcheté de la communauté internationale qui ferme les yeux sur la question des réfugiés palestiniens depuis 1948. Ainsi, il devient une partie du problème et non plus la solution. Ses activités, aussi louables soient elles, permettent la passivité des Etats et n'encouragent pas le renforcement de l'Autorité palestinienne. L'UNRWA ne doit plus être le mécanisme de perpétuation du statut précaire de réfugié auquel se rattachent les Palestiniens. Il a été une solution de moindre mal assurant des services vitaux à la population palestinienne en perdition. En revanche, c'est sur le plan d'une négociation politique que doit se régler la question des réfugiés palestiniens.

Monsieur le Président, penser l'avenir doit s'articuler autour d'un plan de paix juste et réaliste. Un prérequis fondamental pour une issue durable est le renforcement de l'Autorité palestinienne ainsi que son retour dans la bande de Gaza. C'est la seule solution viable qui exclut aussi bien la domination totale d'Israël sur Gaza que le retour au pouvoir du Hamas.

Un accord de paix durable nécessite le retour des réfugiés dans les territoires autonomes palestiniens ou leur intégration au sein d'Etats arabes prêts à les accueillir, que ce soit l'Etat où ils résident ou un pays tiers.

Un transfert des compétences doit être réalisé de l'UNRWA vers l'Autorité palestinienne à Gaza et en Cisjordanie et les Etats arabes qui accueilleront les réfugiés.

Ce transfert doit être progressif pour ne pas léser les réfugiés et déstabiliser la zone. L'UNRWA joue un rôle clé de soutien humanitaire, de santé et d'éducation. Sa suppression sans prise de relais de ses activités ne ferait que pénaliser les Palestiniens tout en favorisant la popularité du Hamas. Un juste équilibre doit être trouvé pour une continuité des activités essentielles assurées par l'UNRWA. Le transfert pourrait se faire en partant des activités les plus éloignées de sa mission originelle de work and relief pour que l'UNRWA ne se cantonne qu'à une assistance humanitaire d'urgence, avant de disparaître ou de rester confiné à ce rôle.

Le transfert de compétences doit être territorialement gradué pour prendre en compte les différences de traitement des réfugiés selon les pays d'accueil.

En Jordanie, les compétences de l'UNRWA peuvent être transférées au gouvernement jordanien selon un processus gradué.

Dans les territoires palestiniens, les compétences de l'UNRWA doivent être déléguées à une Autorité palestinienne renforcée et dotée de moyens pour gouverner.

En Syrie et au Liban, la question des réfugiés est plus complexe du fait de leurs relations difficiles avec les gouvernements et des discriminations qu'ils subissent. Des négociations peuvent être engagées avec les gouvernements pour les pousser à intégrer les réfugiés au sein de leur pays. Pendant ce temps, une solution de réintégration des réfugiés dans des Etats tiers ou au sein des territoires palestiniens doit également être envisagée. L'UNRWA continuerait ses activités dans cette zone le temps de trouver une solution politique.

Pour cela, une partie progressive de l'aide internationale doit être redirigée de l'UNRWA vers un fonds international pour la réintégration des réfugiés ainsi que vers l'Autorité palestinienne.

En ce qui concerne le statut de réfugié, celui-ci prendrait progressivement fin à mesure de l'obtention de la nationalité des Etats hôtes. Tous les réfugiés qui le souhaitent bénéficieraient de la nationalité palestinienne et pourraient revenir dans les territoires autonomes palestiniens.

La question du droit au retour au sein de l'Etat d'Israël demeure épineuse. En l'état actuel des choses, il est impensable qu'Israël accepte le retour de 6 millions de réfugiés enregistrés au sein de son territoire. S'obstiner en ce sens efface tout projet de paix durable au Moyen-Orient. Les modalités du retour de certains Palestiniens au sein du territoire israélien peuvent toutefois être déterminées dans des proportions raisonnables en accord avec le droit international.

La question des réparations est également cruciale. Elle doit être considérée en accord avec les principes du droit international pour réparer les préjudices faits aux Palestiniens.

La coopération de l'UNRWA pour ce nouveau plan de paix est nécessaire en ce qu'elle bénéficie d'une expertise sans égale sur la gestion humanitaire des réfugiés. Ce plan de

transition doit se faire avec et non contre l'UNRWA, qui doit être un acteur majeur de sa transformation. Ce nouveau plan de paix permettrait de mettre fin à la tragédie que vivent les réfugiés depuis plus de 70 ans tout en renforçant l'Autorité palestinienne et en œuvrant dans le sens d'une solution à deux Etats.

Monsieur le président, la stagnation de la situation actuelle des réfugiés est une menace pour la paix dans tout le Moyen-Orient. Un plan de répartition des réfugiés est une étape nécessaire pour la construction de la paix et la cicatrisation des souffrances palestiniennes comme israéliennes.

7. La France, locomotive de l'Europe

Monsieur le Président, nous l'avons vu au lendemain des attaques du Hamas contre Israël : la position de l'Union Européenne est restée inaudible en raison de la cacophonie de ses États membres.

Cette situation s'est illustrée après l'annonce imprévue de l'arrêt, puis la réactivation rapide, de l'aide au développement aux Palestiniens. La visite d'Ursula von der Leyen en Israël, où elle a exprimé une solidarité marquée avec le gouvernement de Benyamin Netanyahu, a contribué à cette confusion, en négligeant partiellement les préoccupations relatives aux civils palestiniens. Cette démarche a suscité des réactions critiques parmi de nombreux États membres, ainsi que de la part du Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères du Président du Conseil européen. Pour clarifier la position européenne, les dirigeants des vingt-sept États membres ont été obligés de réaffirmer leur soutien au droit d'Israël à se défendre dans le respect du droit humanitaire et du droit international.

L'Union Européenne détient une part significative de responsabilité sur ce qui est en train de se jouer au Proche-Orient. Bien qu'elle possède une influence historique dans la région et dans les conflits qui la composent, et malgré ses multiples déclarations de soutien à la solution à deux États, elle n'a pas réussi à exercer une pression efficace sur les parties prenantes pour les amener à la table des négociations. Pourtant, cette pression aurait pu être menée grâce au levier économique massif de la Commission Européenne qui injecte des millions d'euros au sein de l'économie palestinienne chaque année. Le recours de l'Union Européenne à un processus décisionnel fondé sur le consensus entre ses États membres a contribué à ralentir et à limiter sa capacité à prendre des mesures politiques décisives sur le conflit. Elle doit désormais intensifier ses efforts diplomatiques et utiliser ses leviers économiques pour encourager Israël et la Palestine à s'engager sérieusement dans des pourparlers de paix. Contre l'inertie européenne sur la question israélo-palestinienne, une seule voix pour vingt-sept États membres obligerait Israël.

Monsieur le Président, vous pouvez mener une action fédérée et fédératrice, cohérente et efficace. Au-delà d'une reconnaissance de la Palestine en jeu de dominos, la France en tête, pourquoi ne pas envisager une représentation diplomatique européenne unique rassemblant toutes les autres, ou bien une Agence Européenne de Développement (AED) sur le modèle de l'AFD afin de remplacer les dizaines d'agences nationales et internationales parfois dissonantes.

L'Union européenne doit aussi initier une résolution au Conseil de Sécurité des Nations unies. Une résolution sur le conflit israélo-palestinien proposée par l'Union européenne expliciterait le soutien des pays européens aux Palestiniens, aujourd'hui dilué dans des milliards d'euros d'aides. Une résolution à une voix replacerait la question israélo-palestinienne à l'ordre du jour et témoignerait à Israël de l'attention accrue portée à ses actions.

8. Revoir le Protocole de Paris

Le Protocole de Paris signé en 1994 instaure un mécanisme d'allocation de ressources budgétaires à l'Autorité palestinienne, supposé temporaire et destiné à favoriser l'émergence d'une économie palestinienne viable et indépendante. Il repose notamment sur : (i) une répartition des revenus fiscaux et douaniers entre l'Autorité palestinienne et le gouvernement israélien (les frontières étant placées sous le contrôle de l'État d'Israël, celui-ci s'engage à reverser chaque mois à l'Autorité palestinienne les taxes et droits de douane perçus sur les produits importés pour le compte de cette dernière) ; (ii) l'engagement des parties à garantir la libre circulation des travailleurs, avec la possibilité de limiter les flux par des quotas ; (iii) la création d'un organe bilatéral décisionnaire sur les modalités d'application de l'accord (Joint Economic Committee), ainsi que de comités techniques (sur l'eau, l'énergie, les finances, les transports et les communications, le commerce, l'industrie...).

D'une part, le Protocole de Paris instaure de jure une union douanière entre Israël et les territoires palestiniens. Une structure tarifaire commune est inadaptée à deux économies incomparables, le Produit intérieur brut palestinien représentant 3,6% du PIB israélien en 2023.

D'autre part, l'Autorité palestinienne dénonce l'application biaisée du Protocole de Paris.

- La restriction de la circulation de marchandises aux frontières et à l'intérieur des Territoires palestiniens occupés, instaurant de facto une union douanière asymétrique.
- L'instrumentalisation par Israël des recettes fiscales collectées pour le compte de l'Autorité palestinienne (clearance revenues) comme moyen de pression. Comme mentionné auparavant (II), Israël retient une partie de ces revenus, et a suspendu plusieurs fois le versement de ces revenus pour des raisons politiques, en particulier en 2016 à la suite de la volonté de Benyamin Netanyahu d'annexer la Cisjordanie. Ce qui, grâce à vous Monsieur le Président, a été réglé à travers une formule trouvée avec le concours du général Abu Roukoun (contrôlant les territoires occupés) qui a permis aux deux parties de revenir sereinement à une coopération civile et sécuritaire et aux palestiniens de recevoir la somme due de 4 milliards de shekels.
- Le montant abusif et le manque de transparence des déductions opérées par Israël sur ces recettes fiscales (net lending), censées correspondre au coût des services

(eau, électricité, santé) fournis aux Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza par Israël.

Instaurer les paramètres du développement de l'économie palestinienne impose à la fois la révision d'un Protocole inadapté à la construction d'une économie viable et l'application stricte de ce dernier par Israël.

Quelques pistes pour la révision du Protocole de Paris :

- Changer le régime commercial entre l'économie israélienne et palestinienne. La création d'une zone de libre-échange rendrait nécessaires des frontières économiques et permettrait à l'Autorité palestinienne d'adopter une politique commerciale adaptée à son économie et mettrait fin aux pertes fiscales.
- Abolir les instruments responsables de la dépendance de l'économie palestinienne aux autorités israéliennes.
- Promouvoir le développement des secteurs agricoles et industriels pour encourager l'autonomie palestinienne.
- Créer des zones franches industrielles pour attirer les investissements directs à l'étranger dès l'ouverture de l'économie palestinienne.
- Réformer l'imposition des travailleurs palestiniens employés en Israël et dans les colonies. D'une part, imposer les travailleurs selon la fiscalité palestinienne. D'autre part, régulariser les 44 000 travailleurs clandestins palestiniens employés en Israël et dans les colonies, échappant pour l'instant à l'impôt.
- Verser des allocations aux familles palestiniennes les plus nécessiteuses et non directement aux familles de prisonniers, afin de prévenir les rétentions et perceptions israéliennes sur les revenus censés revenir à l'Autorité palestinienne.

A minima :

- Assurer les négociations entre l'Autorité nationale palestinienne et le gouvernement d'Israël pour développer un mécanisme de calcul et de transfert des revenus palestiniens.
- Échanger régulièrement des informations sur le transfert des clearances revenues entre le Gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne.
- Supprimer le délai maximum de transfert de recettes fiscales identifié dans le Protocole de Paris afin de ne pas perdre le droit de les réclamer après expiration.
- Supprimer les barrières non tarifaires à la circulation des marchandises palestiniennes importées de tiers afin de réduire les importations indirectes par le biais d'intermédiaires israéliens.

- Permettre aux douaniers palestiniens d'entrer dans les ports israéliens, de dédouaner leurs marchandises et de suivre les procédures douanières telles qu'énoncées dans le Protocole de Paris.
- Permettre aux douaniers palestiniens d'être présents aux points de passage israéliens pour assurer le suivi des travaux douaniers relatifs aux marchandises palestiniennes.
- Établir un tableau tarifaire palestinien pour les marchandises importées de tiers et garantir l'application de ces tarifs dans le cadre des arrangements douaniers, tels que la création de zones douanières spéciales et l'utilisation du système de transit pour les marchandises importées via Israël.
- Concevoir des campagnes de sensibilisation sur la fiscalité soulignant l'importance de l'importation directe pour l'économie palestinienne tout en diversifiant les sources d'importation.
- Élaborer des politiques commerciales et fiscales avantageuses pour les importateurs de matières premières et de biens intermédiaires visant à reconstruire la base productive de l'économie palestinienne, ce qui aidera les fabricants palestiniens à produire, concurrencer et remplacer les biens importés par des biens locaux.
- Développer des outils de contrôle avancés des douanes palestiniennes de traiter tous les aspects des situations commerciales et douanières en utilisant les systèmes de normes internationales les plus récents en matière de technologie de l'information à des fins douanières.
- Former le personnel des douanes palestiniennes et développer leurs systèmes techniques, pour renforcer ces capacités nécessaires à un État palestinien souverain et incarnant le principe de souveraineté.

9. La protection des travailleurs : une priorité

Le travail en Israël est vital à l'économie palestinienne. En 2022, 17% des travailleurs cisjordanais sont employés en Israël ou dans les colonies et leur revenu représente 20% du PIB palestinien. Avant la guerre, l'économie israélienne employait 192 700 travailleurs cisjordanais, 27 000 travailleurs gazaouis dotés d'un permis de travail, et environ 44 000 travailleurs illégaux.

Les employés palestiniens en Israël travaillent dans des conditions déplorables. De trop nombreux employeurs israéliens ne respectent pas la loi israélienne, pourtant censée les protéger. Les organisations et syndicats français, en particulier la CFDT et la fondation Jean Jaurès, peuvent jouer un rôle crucial pour veiller au respect du droit du travail dans les territoires palestiniens et encourager des échanges économiques positifs en coopérant avec les syndicats israéliens et palestiniens.

Du côté cisjordanien, les 192 700 travailleurs employés dans l'économie cisjordanienne disposent en théorie des mêmes conditions de travail que les employés israéliens, mais les employeurs israéliens ne les respectent pas toujours. Le principal syndicat israélien, le Histadrut s'est dit prêt à mettre en place une ligne téléphonique en arabe mettant à la disposition des travailleurs palestiniens une aide juridique et des avocats. Le Histadrut pourrait également contribuer à démanteler les réseaux de travail clandestins coordonnés entre Israéliens et Palestiniens, régularisant ainsi 44 000 travailleurs qui échappent aujourd'hui à l'imposition et travaillent dans des conditions précaires.

À Gaza, les autorités israéliennes ont délivré de nouveaux permis aux travailleurs après quinze ans de fermeture complète, augmentant progressivement leur nombre jusqu'à 27 000 avant la guerre. Depuis le 7 octobre, plus aucun travailleur ne passe la frontière. Les travailleurs gazaouis possédaient des permis de travail d'entrepreneurs et passaient par des entreprises gazaouies reversant les impôts au Hamas, un statut qui les empêchait d'avoir les mêmes droits que les travailleurs israéliens comme une assurance santé ou un système de pension.

Avant les attaques du 7 octobre, en partenariat avec une ONG identifiée à Gaza, le Histadrut s'était dit disposé à effectuer des interventions légales auprès des autorités militaires et politiques pour transformer le statut des travailleurs gazaouis et les doter d'un permis de travail identique à celui des travailleurs de Cisjordanie.

Des ONG, des syndicats palestiniens et le Histadrut avaient soumis plusieurs propositions pour améliorer les conditions de travail des travailleurs de Gaza :

- Établir une unité assurant à Gaza la collecte d'informations, les liens avec le Histadrut et une assistance légale pour les travailleurs.
- Former les travailleurs gazaouis en formant en amont les professeurs de Gaza aux dernières compétences et technologies dans plusieurs domaines, dans des institutions et centres israéliens, en collaboration avec le Histadrut, le syndicat unique palestinien - le Palestinian Labour General Union - la CFDT et les organisations sociales.
- Créer une plateforme numérique mettant en contact les employeurs israéliens avec les travailleurs palestiniens pour encourager la rencontre entre l'offre israélienne et la main-d'œuvre palestinienne.

Pour tous ces projets nécessitant la collaboration entre le Histadrut, principal syndicat israélien, et le Palestinian Labour General Union, les syndicats français, en particulier la CFDT peuvent jouer le rôle de facilitateur et ainsi :

- Initier des rencontres régulières entre syndicats français, israéliens et palestiniens au Consulat général de France à Jérusalem, comme celle que j'ai organisée en juillet 2022.
- Mettre à la disposition des travailleurs palestiniens employés en Israël des moyens juridiques afin de protéger leurs conditions de travail, éviter la précarité et des humiliations régulières.

- Valoriser la main-d'œuvre palestinienne, qualifiée et alphabétisée à hauteur de 98%, auprès du marché du travail israélien qui souffre d'un déficit de travailleurs dans le secteur du high-tech entre autres.
- Identifier des opportunités économiques pour les entreprises françaises et nouer des partenariats avec des entreprises israéliennes et palestiniennes, également dans le cadre des visites du Medef.
- Encourager l'augmentation du nombre de travailleurs palestiniens en Israël, jouant un rôle essentiel pour restaurer le dialogue et la confiance entre Israéliens et Palestiniens.
- Former les femmes au high-tech pour leur permettre d'intégrer le marché du travail.

J'ai identifié et rencontré plusieurs acteurs partisans d'une coopération entre syndicats, français, israéliens et palestiniens dont la fondation Jean Jaurès et Monsieur Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT. Madame Anne Gueguen, alors à la tête de la direction de la zone Afrique du Nord et Moyen-Orient du quai d'Orsay, avait également exprimé la volonté française d'entamer des projets communs avec le président du Histadrut lors d'un déjeuner à Paris. La facilitation française entre les syndicats contribuera à transformer un lien économique de dépendance et de domination en un lien d'interdépendance.

10. Multiplier les investissements stratégiques en Palestine et en Israël

J'ai mentionné plus tôt la multitude de ressources inexploitées de l'économie palestinienne.

Multiplions les investissements stratégiques, en matière d'énergies vertes, de cybersécurité, d'intelligence artificielle, de gestion de l'eau, de physique quantique et d'autres en Israël ; en matière d'énergies renouvelables, d'agriculture, d'innovations, d'infrastructures routières, portuaires et ferroviaires en Palestine. Ces investissements permettront entre autres de :

- Encourager le développement de la future Palestine ;
- Contribuer à la prospérité et à la paix ;
- Positionner la France en partenaire stratégique dès les premiers pas d'un État prometteur ;
- Devancer ainsi nos compétiteurs économiques largement positionnés sur ces marchés comme la Chine, les États-Unis et les pays du Golfe ;

- Intensifier les échanges avec les États régionaux en amont d'une intégration régionale ;
- Faire face avec la région à la crise énergétique européenne ;
- Développer de nouvelles chaînes d'approvisionnement à moindre coût et à moindre empreinte écologique

L'initiative d'un entrepreneur qui souhaite créer un fonds de droit français investi sur des entreprises israéliennes et palestiniennes respectueuses des critères ESG mérite le soutien public français.

Dans le contexte actuel, nous pourrions créer un fonds d'investissement pour la paix et le développement durable par la création d'une taxe sur les énergies fossiles et la vente d'armes. Une telle taxe générerait plusieurs milliards de dollars annuellement, sans compter ses effets multiplicateurs. Les fonds seraient investis dans des projets et des entreprises qui soutiennent le développement durable. Cela pourrait inclure des initiatives telles que les énergies renouvelables, l'agriculture durable ou l'accès à l'eau potable.

Un montant de 0,25% prélevé sur les échanges pétroliers permettrait de générer des revenus colossaux pour la reconstruction de Gaza et le développement de la paix. La production mondiale de pétrole se rapproche des 100 millions de barils par jour. Environ 40% de cette production est assurée par les pays membres de l'OPEP. Les revenus générés par ces activités s'élèvent à des milliers de milliards de dollars chaque année. Les investissements dans le secteur pétrolier s'élèvent à 1.73 mille milliards de dollars en 2022. Face à ces chiffres, le coût de la reconstruction de Gaza d'environ 50 milliards de dollars apparaît comme dérisoire. En faisant un calcul hypothétique supposant une production mondiale de 100 millions de barils par jour et un prix moyen de 80 \$ par baril, une taxe de 0.25% sur les échanges pétroliers rapporterait environ 20 millions de dollars par jour soit 7,3 milliards de dollars par an. Cette taxe serait reversée à un fonds international d'investissement pour la paix.

Ainsi, 7 années de cette taxe suffiraient à financer la totalité de la reconstruction de Gaza estimée à environ 50 milliards de dollars. Bien sûr, celle-ci serait un complément apporté aux aides internationales et ne pourrait s'y substituer. Par ailleurs, des projets d'énergies renouvelables seraient développés. La construction d'un parc solaire dans le désert du Néguev permettant de fournir 600 MW d'électricité quotidienne à Gaza pourrait être partiellement financée grâce à ces prélèvements sur le pétrole.

Un fonds international pour la paix financé par un prélèvement financier de 0.25% sur les échanges mondiaux de pétrole œuvrerait pour la reconstruction de Gaza et une transition énergétique nécessaire pour assurer la paix sur le long terme.

11. Investir dans des projets fédérateurs en France

L'importation du conflit israélo-palestinien en France n'est pas un fantasme et contribue à une augmentation significative des actes racistes et antisémites. Au-delà d'alerter, les faits soulignent la nécessité d'une action ciblée pour contrer ce phénomène et contribuer à l'apaisement de notre société.

Mettre l'accent sur ce qui nous lie, plutôt que sur ce qui nous éloigne.

La création d'un incubateur culturel destiné à l'accompagnement de projets fédérateurs entre les communautés juives et musulmanes permettra de renforcer le dialogue et de valoriser les similitudes entre les deux communautés. Alors que beaucoup pensent que tout les divise, les dénominateurs communs sont nombreux. Nous l'avons vu lors de la formidable exposition sur les Juifs d'Orient, organisée à l'Institut du Monde Arabe fin 2021, dont le regard inédit s'est attaché à raconter l'existence de cette culture judéo-arabe à travers les siècles. Le sens de la fête pour certains, les prophètes pour d'autres, en passant par la cuisine, la poésie et la musique. Ces traditions communes méritent d'être célébrées et brandies comme des étendards pour la paix.

L'incubateur culturel permettra à des femmes et des hommes de porter des projets visant à renforcer le lien social entre les communautés et à susciter l'intérêt et la curiosité de chacun. L'ignorance mène à la peur, la peur mène à la haine et la haine conduit à la violence. Beaucoup de nos concitoyens ont une vision faussée des cultures juives et musulmanes. Les clichés persistent, même chez les plus jeunes. Beaucoup n'ont jamais imaginé que de multiples interactions entre la vie culturelle juive et les sociétés arabe-musulmanes avaient contribué à l'enrichissement des uns et des autres.

Monsieur le Président, ce récit, cette histoire commune doivent être transmis par tous les moyens. Il s'agit là d'un instrument précieux à la stabilité de notre pays. Encourageons les jeunes, les étudiants, à développer des projets aussi robustes qu'audacieux afin de motiver le dialogue interreligieux. La contribution mutuelle des communautés juives et musulmanes dans les domaines de l'art, de la production scientifique et intellectuelle, de l'artisanat et du patrimoine a façonné le monde d'aujourd'hui. Faisons revivre cette alliance fructueuse !

Parallèlement, un incubateur économique pourrait être créé. Conçu comme un espace dynamique et inclusif au cœur de la France, où la collaboration et l'innovation transcenderait les différences culturelles et religieuses. Cet incubateur économique, baptisé « Ponts d'Innovation », serait dédié à soutenir les startups des entrepreneurs issus des communautés juives et musulmanes et à favoriser leur coopération. Avec une approche centrée sur l'innovation sociale, le développement durable et les technologies d'avenir, Ponts d'Innovation offrirait un programme complet d'accompagnement, de mentorat, de financement et de mise en réseau. Moteur de synergies positives, Ponts d'Innovation proposerait un lieu unique où le partage des cultures serait au service de l'innovation et de la paix. En mettant l'accent sur le dialogue interculturel, cet incubateur viserait non seulement à promouvoir l'entrepreneuriat, mais aussi à créer des voies de compréhension et de respect mutuel entre les communautés en France et dans le monde.

Un exemple dans lequel nous sommes déjà impliqués et qui semble prometteur : le premier Davos des banlieues qui se tiendra en septembre prochain et qui vise à améliorer l'intégration des entreprises situées en banlieue au sein du tissu économique national. En

promouvant la croissance durable et continue des entreprises établies dans les régions les plus défavorisées, le Davos des banlieues ouvrira la voie à une multitude d'opportunités pour la création d'emplois locaux, de stages et d'alternances. Ces initiatives seront particulièrement bénéfiques pour les résidents, renforçant ainsi la cohésion au sein des territoires et des communautés. Cette dynamique contribuera à instaurer un climat de paix et de stabilité, favorisant un environnement propice au progrès économique et social.

12. Réfléchir à la cantonisation comme solution alternative

Si la solution à deux états fait toujours l'unanimité, force est de constater qu'elle devient de moins en moins réalisable à la vue des divisions profondes entre Israël et la Palestine et de la fragmentation des territoires, notamment celle de la zone C, la plus importante, que le gouvernement israélien actuel désire en grande partie annexer.

Du côté israélien, ni la droite fermement opposée à la solution à deux États, ni la gauche trop faible pour mettre en œuvre le retour de 700 000 colons de Cisjordanie, ne seraient capables d'obtenir le soutien nécessaire pour mener à bien une action aussi importante et les mesures traumatisantes qu'elle implique.

Dans un premier temps, une confédération Palestine-Jordanie pourrait être envisagée (il n'existe pas de recensement officiel, mais la moitié de la population jordanienne serait de descendance palestinienne), conjuguée à la cantonisation d'Israël dans sa diversité (qui inclurait environ 80% des colonies de Cisjordanie). Dans un deuxième temps, une confédération Israël-Palestine-Jordanie pourrait voir le jour, répondant aux besoins réels des peuples palestiniens et israéliens aujourd'hui.

L'histoire de la Suisse, ravagée par une guerre civile entre protestants libéraux et catholiques conservateurs, et l'archétype de son fédéralisme pourraient servir de modèles pour la création d'une confédération d'Etats au sein de cette région en proie à de multiples conflits.

La force du fédéralisme réside dans sa flexibilité. Les citoyens sont dépositaires de la souveraineté et de la légitimité politiques. Les cantons sont basés sur la géographie. En Israël-Palestine, en supposant l'adoption d'un système similaire, certains cantons seraient majoritairement juifs orthodoxes, certains musulmans, d'autres laïcs, et certains seraient également composés de minorités bédouines, druzes ou chrétiennes. Ces groupes ethno-religieux pourraient ainsi s'exprimer au sein de gouvernements cantonaux régionaux où tous disposeraient d'une claire majorité.

Le rapport 2021 de la Commission sur la fonction publique dépeint une réalité plutôt sombre : la plupart des ministères n'ont pas atteint les objectifs de représentation des Arabes - seuls quatre des 22 ministères et 29 des 102 unités l'ont fait. Le racisme et l'intolérance du pouvoir gangrènent les administrations.

La population arabe d'Israël, qui représente environ 21,1% de la population totale du pays et réside dans cinq zones principales (le nord d'Israël, la région du Triangle, le Néguev, les villes « mixtes » arabo-juives et le corridor de Jérusalem), pourrait ainsi obtenir une majorité au sein de cantons définis qui pourraient constituer ces zones.

Tel-Aviv est laïque et restera laïque. Haïfa est laïque, composée d'un mélange d'Arabes et de Juifs. Les deux villes sont fondamentalement incompatibles avec la culture de Jérusalem, qui est religieuse. Le modèle cantonal est prometteur en ce qu'il cherche à encourager ensemble l'unité et la diversité. Il permettrait de sortir de l'impasse actuelle et constituerait une base de réconciliation pour initier une paix durable.

Ce projet engendrerait la création d'une administration conjointe israélo-palestino-jordanienne pour structurer une république fédérale et rédiger une constitution conjointe protégeant les droits de tous les citoyens. Une réforme de la gouvernance devra être mise en œuvre afin de créer des administrations régionales dans une vingtaine de cantons autonomes. Elle conférerait une autonomie locale substantielle à chaque canton, notamment dans les domaines éducatif, culturel, religieux et social dans le cadre d'une constitution clairement définie.

Chaque canton aurait également une police locale, dont les prérogatives et les moyens seront à définir. Le développement de forces de police multi-ethniques pourrait par exemple être envisagé et devrait s'inscrire dans l'objectif d'assurer que leur mission est accomplie conformément aux principes internationaux des droits de l'homme. En 2021, les chiffres de la police israélienne indiquent que la police du district de Judée et Samarie a ouvert 282 dossiers d'enquête liés aux crimes commis par des nationalistes juifs. Dans 113 cas, les victimes de crimes étaient des Palestiniens, et dans 169, les victimes de crimes étaient des non-Palestiniens (forces de sécurité israéliennes ainsi que des militants israéliens et internationaux). Seuls trois actes d'accusation ont été déposés pour les cas où les victimes étaient des Palestiniens, soit 2,6% du nombre total d'enquêtes. Dans les cas où les victimes n'étaient pas palestiniennes, 16 actes d'accusation ont été déposés, soit 9,5% du nombre total d'enquêtes. En d'autres termes, les forces de l'ordre israéliennes sont 2,5 fois plus susceptibles d'inculper des Israéliens qui agissent contre des non-Palestiniens en Cisjordanie que des Israéliens qui perpétuent des crimes envers les Palestiniens.

Ces chiffres sont éloquentes. Les discriminations dans l'application de la loi israélienne au sein des territoires palestiniens ne peuvent plus durer. La police doit être pensée en tant qu'organe représentatif des ethnies et un système de suivi de la composition de ses équipes doit être mis en place. Dans ce contexte, le recrutement de minorités sous-représentées devra être organisé en veillant à supprimer toute barrière discriminatoire. Un échange d'expertise pourrait être imaginé avec la France avec des formations de personnel régulières axées sur la déontologie et les relations inter-communautaires.

Sur le plan législatif, les cantons possèderaient chacun leur propre parlement. Les parlements cantonaux seraient chargés de voter les lois, d'adopter un budget cantonal et d'exercer une surveillance sur l'activité du gouvernement cantonal. Les députés seraient élus au suffrage universel pour une durée de 4 ans.

Le gouvernement fédéral fonctionnerait sur la base d'une constitution écrite. Cette dernière établirait notamment une séparation claire entre l'Etat et la religion. Les constitutions des cantons pourraient être orientées vers la culture majoritaire locale, tout en préservant les libertés de tous les cultes religieux. Afin d'assurer une certaine stabilité,

le parlement serait bicaméral et composé de la Knesset existante ainsi que d'un nouvel organe représentant les cantons.

Le gouvernement fédéral superviserait les questions de défense, de relations extérieures et de politique macro-économique. Dans un premier temps, Israël et la Jordanie conserveront le contrôle de l'armée. La mise en place d'une confédération entraînera la création d'un marché commun qui assurera la liberté des échanges commerciaux entre Israël, la Palestine et la Jordanie et rétablira l'équilibre. L'écart de niveau de vie ne s'est pas réduit, au contraire il s'est aggravé, depuis la signature du Protocole de Paris, le revenu palestinien par habitant représente toujours 1/15^{ème} de celui d'Israël en 2022. En abaissant les barrières commerciales et en utilisant les ressources naturelles et humaines de l'ensemble de la région, le marché commun assurera la prospérité économique de la confédération. L'intégration régionale sera accompagnée du développement des réseaux de transports qui permettra de relier par la Méditerranée l'Europe et les pays du Moyen Orient.

Le gouvernement fédéral pourrait être basé à Jérusalem. La capitale serait partagée et ouverte, palestinienne à l'est, israélienne à l'ouest. La vieille ville serait quant à elle cogérée par un consortium de pays incluant Israël, la Palestine et la Jordanie ainsi que l'Arabie Saoudite, le Maroc et un pays occidental chrétien. Une participation de l'Union Européenne à ce consortium doit également être envisagée. Jérusalem pourrait accueillir les quartiers généraux d'une organisation internationale, envoyant ainsi un message fort de paix et résilience.

Pour Israël, une solution fédérale appropriée fournirait à l'État juif la paix, des garanties de sécurité appropriées, assurerait la protection des colonies juives dans les territoires et une part des ressources communes de la terre (en particulier les ressources en eau).

Pour la Palestine, cette solution assurerait la poursuite des liens privilégiés avec la Jordanie et le monde arabe. Le peuple palestinien pourrait enfin jouir pleinement de ses droits et serait représenté par des parlements cantonaux à l'image de ses citoyens.

Pour la Jordanie, ce système serait gage d'une sécurité nationale renforcée, en protégeant le territoire du développement d'éventuelles factions palestiniennes extrémistes. Le pays acquerrait également un statut officiel, une influence sur Jérusalem ainsi que des devoirs et des responsabilités en rapport avec les lieux saints des trois religions.

Le système des cantons suisses s'est avéré fructueux à bien des égards. Si la Suisse et l'actuelle Israël-Palestine ont beaucoup en commun (petits états compacts, composés de langues et cultures différentes), force est de constater que la Suisse a réussi à minimiser les conflits grâce à une décentralisation vigoureuse et des garanties constitutionnelles solides. Une confédération Israël-Palestine-Jordanie est une des solutions réalisables et pourrait constituer une solution alternative viable.

Cette solution alternative ne doit pas être pensée comme la fin de la solution à deux États, mais plutôt comme un regard neuf permettant de faire naître de nouvelles idées. Le nouvel État palestinien pourrait intégrer certains éléments de cantonisation. Cette proposition se veut évolutive et doit être adaptée au contexte local.

13. Mettre la paix sur des rails

Et le premier train sera français.

La construction d'un premier train français dans les territoires palestiniens est un projet consensuel de longue date. Je l'avais proposé aux présidents François Hollande et Nicolas Sarkozy et à maintes reprises aux dirigeants d'Alstom, sans suivi de leur part. J'ai identifié des partenaires et des sources de financement.

Votre impulsion, Monsieur le Président, en fera une réalité.

Lors de la construction du tramway de Jérusalem en 2007, l'Autorité palestinienne a attaqué en justice les entreprises françaises chargées de la construction du tramway, Alstom, sa filiale Alstom Transport et Veolia Transport. La justice l'a déboutée.

À la demande du représentant d'Alstom en Israël, préalablement ambassadeur d'Israël en France Monsieur Nissim Zvilli, j'ai contacté les autorités palestiniennes afin de les convaincre qu'il serait préférable pour eux de demander à la France la construction d'un premier train en Palestine, plutôt que d'attaquer les entreprises françaises. De nombreuses rencontres avec notre consul à Jérusalem, le directeur de l'Agence française pour le développement, et l'Autorité palestinienne à tous les niveaux dont le Président, le ministre des Finances et le ministre des Transports de l'époque, ont convaincu les Palestiniens d'effectuer une demande officielle à la France à ce sujet.

Je sais par mes échanges et contacts palestiniens que la reprise de l'initiative de construire un premier train français dans les Territoires palestiniens sera reçue favorablement par l'Autorité palestinienne, par des bailleurs de fonds et par le gouvernement israélien. Le ministre de la Défense Benny Gantz et la ministre des Transports Merav Michaeli étaient tous deux prêts à soutenir et à faciliter cette initiative. J'ai de bonnes raisons de penser que le prochain gouvernement sera ouvert pour continuer.

Ce projet a une dimension symbolique : le premier train en Palestine serait français, et la France témoignerait ainsi sa confiance dans la construction d'un État palestinien viable. En termes économiques, ce projet mobilisera des milliers de travailleurs palestiniens, créera des emplois pérennes, placera la France en première ligne pour les opportunités économiques et de construction d'infrastructures en Palestine.

À ce stade, je propose qu'une ligne de train d'à peu près 12 km soit construite entre le centre de Ramallah et le check point de Qalandia. Aujourd'hui, c'est l'axe principal pour des milliers de Palestiniens employés à Jérusalem et en Israël, contraints de quitter leur logement à l'aube pour s'y rendre. Les entreprises françaises pressenties pour le projet sont Meridiam, Alstom et la RATP entre autres. Nous devons demander à une entreprise française de réaliser une étude de faisabilité qui pourrait être financée par l'AFD, comme cela m'a été promis à l'époque.

En parallèle, un nouvel appel d'offre va être lancé en Israël pour la construction d'un tronçon supplémentaire du tramway à Jérusalem Est. À la demande du ministère des Affaires étrangères français, les entreprises françaises se sont retirées d'un appel d'offre pour la construction d'une extension du tramway desservant Jérusalem Est en 2019. Je recommande que les autorités françaises permettent aux entreprises françaises de

participer à ces appels d'offre à Jérusalem, à condition d'en faire de même du côté palestinien. Avec des partenaires français ou étrangers, ces tronçons seront construits.

A long terme, la construction d'un chemin de fer de 40 km pour relier le sud et le nord de Gaza pourrait faire partie des premiers investissements dans la reconstruction de l'enclave. Là encore, la participation des entreprises françaises à ce chantier enverrait un signal fort. Dans un second temps, une autre ligne de 70 km entre le nord de Gaza et le sud de la Cisjordanie pourrait également contribuer à réunifier le territoire palestinien, élément essentiel à sa prospérité et à sa stabilité.

14. Les énergies renouvelables, une priorité

Sur le modèle de la construction européenne, encourageons la coopération sur la base de projets environnementaux. Les États de la région sont intimement liés et leurs ressources immédiates rares. Transformons leur interdépendance factuelle en interdépendance choisie comme fondement de la paix, sur le modèle de l'Union européenne. Promouvons les partenariats stratégiques pour mettre en évidence le potentiel de collaboration entre les parties et l'amélioration des conditions générales de vie à la clé.

Réalisons une petite étude de cas. Le marché de l'énergie solaire s'apprête à connaître une rapide expansion au Moyen-Orient. Du côté de la demande, les Émirats arabes unis ont promis 150 milliards de dollars pour atteindre zéro émission d'ici 2050 ; l'Arabie saoudite s'est engagée pour sa part sur 50% d'énergies renouvelables d'ici 2030. L'objectif israélien d'atteindre 40% d'électricité produite par des énergies renouvelables d'ici 2030 exige l'installation d'entre 18 et 23 gigawatts de panneaux solaires. L'ensemble de la région bénéficie d'un fort ensoleillement permanent, la Jordanie présentant par exemple le troisième plus important potentiel mondial pour les énergies solaires.

L'Union européenne doit soutenir ce marché en finançant des projets par emprunt, sur le modèle du financement américain d'une usine indienne de fabrication de modules photovoltaïques à hauteur de 500 millions de dollars. D'une part, les chaînes d'approvisionnement en énergie propre sont une priorité, en lien avec le Pacte vert de l'Union européenne. La récente stratégie énergétique de la Commission européenne a noté le potentiel des futures importations d'énergie propre en provenance du Moyen-Orient. L'accord eau-énergie conclu entre Israël et la Jordanie en novembre 2021 devrait créer un marché de 5 à 7 GW. D'autre part, un tel accord contribue à promouvoir une paix durable fondée sur l'interdépendance énergétique et la confiance entre les États. Ainsi, l'ONG Ecopeace propose un cadre de coopération fondé sur l'échange entre l'eau désalinisée israélienne et l'énergie solaire jordanienne et promeut la production d'énergie solaire en zone C. Des entreprises locales ont exprimé leur intérêt pour la production d'énergie solaire photovoltaïque.

Ces investissements sont d'autant plus importants que l'Union européenne et le monde sont aujourd'hui largement dépendants de la Chine, qui produit deux tiers du polysilicium et 90% des semi-conducteurs nécessaires à la fabrication de cellules photovoltaïques dans le monde. Cette dépendance s'est traduite par le doublement des prix du polysilicium en juillet 2020 lors d'une explosion d'une usine chinoise qui a doublé les prix de plus de 50%. Aujourd'hui, les entreprises publiques chinoises prennent des

participations dans des parcs solaires et projets de construction de centrales à Dubaï, à Oman, en Irak, au Maroc, en Égypte, en Arabie saoudite, en Jordanie et en Iran. Contre la dépendance occidentale à la Chine, soutenons des programmes ambitieux de fabrication de panneaux solaires pour créer des interdépendances saines contribuant à désamorcer la crise énergétique en Europe.

15. L'eau : source de paix

Ressource rare au Moyen-Orient, l'eau fait partie des sujets laissés à la négociation du statut final des accords d'Oslo. Aujourd'hui pourtant, les progrès de l'économie israélienne en matière de gestion de l'eau font de cet élément un instrument de résolution du conflit peu controversé. Résoudre la question de l'eau montrerait aux deux parties que l'autre est un partenaire viable, et contribuerait à répondre aux intérêts climatiques et sécuritaires de chacun.

La région est caractérisée par une pénurie d'eau et la demande en eau dépasse l'offre disponible. Cette pénurie est exacerbée par des facteurs tels que la croissance démographique, le changement climatique et la mauvaise gestion des ressources. Dans un scénario d'émissions élevées, la température annuelle moyenne en Israël et sur les territoires palestiniens devrait augmenter d'environ 4,4°C d'ici 2100 et on estime qu'une baisse de 20% des précipitations en Méditerranée orientale d'ici 2050 entraînera des épisodes de sécheresse plus fréquents, impactant directement les systèmes alimentaires et exacerbant les vulnérabilités existantes.

Bien qu'Israël ait reconnu les droits des Palestiniens sur l'eau dans l'Accord intérimaire israélo-palestinien de 1995 sur la Cisjordanie et la bande de Gaza (Oslo II), cela concerne uniquement les eaux souterraines en Cisjordanie en référence à l'aquifère montagneux où Palestiniens ont l'avantage. Les contours des droits palestiniens sur l'eau dans cet aquifère et dans les deux autres principales sources d'eau, l'aquifère côtier (sous-jacent en partie à Gaza et en Égypte) et le fleuve Jourdain, ont été laissés à des négociations censées être conclues en 1999.

Les décennies suivantes ont permis à Israël d'exploiter les eaux transfrontalières sans tenir compte des besoins des Palestiniens dans la bande de Gaza ou en Cisjordanie, où la population a considérablement augmenté depuis que les allocations d'eau d'Oslo II ont été fixées il y a près d'un quart de siècle. L'accord intérimaire a essentiellement légitimé les restrictions antérieures sur l'exploitation de l'eau palestinienne, permettant à Israël de s'emparer de 80% des eaux souterraines de Cisjordanie.

En vertu de l'occupation israélienne, le gouvernement palestinien n'a pas de contrôle sur son propre territoire et ses ressources naturelles, qui font l'objet de violations systématiques et généralisées. L'occupation, au-delà d'avoir un impact négatif sur la mise en œuvre de la politique environnementale du gouvernement palestinien, contraint l'Autorité palestinienne à proposer différents scénarios pour calculer sa contribution

nationale déterminée (NDC) à la lutte contre le changement climatique : un premier où Israël maintient son occupation militaire et un autre au sein duquel la Palestine est un État pleinement souverain. En revanche, le territoire israélien défini dans ses NDC comprend 24 000 km², quasiment tout le territoire palestinien d'avant 1948, le pays envisageant donc un avenir où il maintiendra son occupation sur la majeure partie du territoire mais ne sera pas responsable des Palestiniens.

Israéliens et Palestiniens disposent de deux nappes phréatiques principales : l'aquifère côtier et l'aquifère montagneux. Malgré la croissance démographique, les prélèvements palestiniens d'eau dans l'aquifère montagneux restent limités aux termes d'Oslo II, souvent appliqués par le contrôle militaire israélien. Une pénurie d'eau significative affecte certaines zones de la Cisjordanie. La zone de recharge de l'aquifère montagneux est vulnérable à la pollution des eaux souterraines et est dégradée par des eaux usées insuffisamment traitées et des décharges de déchets solides insalubres, en raison du retard des projets dans les communautés de la zone C. Environ 47 millions de mètres cubes d'eaux usées brutes et mal traitées d'origine palestinienne sont rejetés chaque année dans l'environnement commun.

L'aquifère côtier, situé sous la bande de Gaza, fournit 95% de l'eau potable à Gaza. Du fait de cette surutilisation extrême et de la contamination de l'aquifère par les eaux usées non traitées de 1,8 million de personnes, 96% des eaux souterraines ne sont plus potables. L'eau de mer s'infiltré dans l'aquifère, et les niveaux de salinité excèdent largement les directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière d'eau potable.

La poursuite du blocus de Gaza et l'échec de la réconciliation palestinienne interne ont rendu Gaza inhabitable en raison de la crise de l'eau et de l'assainissement, et ce bien avant la guerre actuelle. L'Autorité palestinienne avait avancé la mise en fonction des usines de dessalement à court terme et volume bas (STLV) pour atteindre environ 12 millions de mètres cubes sur la capacité nominale de 13,3 millions de mètres cubes. Deux autres usines de ce type étaient prévues, avec une capacité supplémentaire de 17,5 millions de mètres cubes.

Malgré ces efforts remarquables, les bombardements israéliens et la militarisation de l'eau par Israël depuis le début de la guerre ont provoqué une crise sanitaire sans précédent. Les défis de la reconstruction seront nombreux, notamment ceux liés à l'entrée des matériaux sur le territoire. Le traitement des eaux usées ne pourra se stabiliser qu'avec l'entretien de la station d'épuration des eaux usées de Sheikh Ejleen. L'expansion du programme de traitement d'urgence du nord de Gaza ainsi que la construction d'une nouvelle installation à Rafah seront absolument nécessaires pour maintenir la qualité du traitement de l'eau et relever les défis environnementaux.

Israël est également gravement affectée par la crise de l'eau et de l'assainissement en Cisjordanie et à Gaza. Les eaux usées de Cisjordanie sont transportées par les cours d'eau transfrontaliers vers les grandes villes israéliennes et contaminent les nappes phréatiques de l'aquifère montagneux qu'Israël exploite majoritairement.

En 2018, plus de 108 000 mètres cubes d'eaux usées brutes s'écoulaient de Gaza dans la mer Méditerranée chaque jour par le biais de 9 bouches d'égout réparties le long de la côte de Gaza, contre 50 000 à 80 000 par jour en 2008. Ce déversement menace directement la viabilité des usines de dessalement côtières d'Israël, qui constituent 70% de l'eau potable du pays, menaçant ainsi la sécurité de l'eau et les intérêts de sécurité nationale israéliens.

La gestion actuelle de l'eau menace les intérêts sécuritaires et sanitaires d'Israël : l'apparition d'une pandémie n'est qu'une question de temps. La situation sanitaire au sein de Gaza est catastrophique. La pluie a favorisé le développement de maladies et les hôpitaux ont atteint un point de rupture. Condamnée à s'aggraver au cours des prochaines semaines, cette situation aura des conséquences désastreuses non seulement pour la population palestinienne de Gaza, mais aussi pour la région dans son ensemble.

Outre la nécessité d'un cessez le feu immédiat, Israël a donc tout intérêt à coopérer avec l'Autorité palestinienne sur le long terme, d'autant plus que son leadership dans l'utilisation des eaux usées traitées pour l'agriculture et le développement de la technologie de dessalement par osmose inverse lui assurent des ressources en eau traitée en complément de l'eau naturelle. Actuellement, 70% de l'eau potable en Israël provient du dessalement, et la moitié de l'agriculture est cultivée avec des eaux usées traitées.

La disponibilité de grandes quantités d'eau traitée rend possible le partage équitable de l'eau naturelle entre Israéliens et Palestiniens, ce qui améliorerait considérablement la vie de chaque Palestinien et profiterait de manière significative à l'économie palestinienne. La Palestine pourrait jouir complètement de ses droits à l'eau en pompant l'eau des trois bassins de l'aquifère montagneux tandis qu'Israël réduirait sa dépendance aux nappes phréatiques en augmentant sa production d'eau désalinisée.

Pour compenser les pertes palestiniennes et jordaniennes sur l'eau du Jourdain en raison du détournement de l'eau et de la pollution du fleuve, on peut envisager également une augmentation du pompage dans la mer de Galilée, sur le modèle du traité de paix entre Israël et la Jordanie. Aujourd'hui, les Palestiniens sont exclus des négociations. La signature d'une déclaration d'intention entre Israël et la Jordanie sur le Jourdain à la COP27 sans l'Autorité palestinienne en témoigne.

Monsieur le Président, inviter Israéliens et Palestiniens à négocier la question de l'eau pour remplacer l'article 40 des accords d'Oslo 1994 et créer un comité conjoint de gestion de l'eau constitue un axe de progrès écologique, économique, diplomatique, sanitaire et sécuritaire essentiel et accessible.

Quelques pistes pour un accord sur l'eau à partir des recommandations d'ONGs :

- Créer un marché de l'eau entre Israël et la Palestine, et pourquoi pas la Jordanie, à la faveur d'une gestion optimale et durable de l'eau.
- Doubler le volume d'eau vendu par Israël à Gaza, de 10 à 20 millions de mètres cubes, soit la capacité actuelle des canalisations d'eau traversant Gaza depuis Israël. En mars 2015, le gouvernement israélien s'est engagé à doubler le volume d'eau vendu à Gaza, de 5 à 10 millions de mètres cubes. L'eau importée pourrait être mélangée aux eaux souterraines, ce qui permettrait de disposer de 40 millions de mètres cubes d'eau potable.
- Investir dans la construction de réservoirs et la réparation du réseau. Sur les 10 millions de mètres cubes promis, Israël ne peut en fournir que 8 du fait du manque de capacité de stockage. Des investissements urgents sont nécessaires pour augmenter la capacité de stockage du réseau et lutter contre les pertes d'eau,

estimées jusqu'à 50%. Avant la guerre, la Banque allemande de développement (KfW) avait achevé la remise en état du réservoir d'Al Montar dans la ville de Gaza et les donateurs internationaux envisageaient la construction d'un réservoir supplémentaire pour accueillir l'eau importée d'Israël.

- Augmenter l'approvisionnement en électricité pour l'eau et l'assainissement. En juin 2016, Israël a accepté de fournir 6 MW supplémentaires d'électricité à Gaza afin d'alimenter une usine de traitement des eaux usées récemment construite sous l'égide de la Banque mondiale dans le nord de Gaza (le projet NGEST). Cependant, au regard de l'état de la connexion au réseau existante entre Israël et Gaza et de l'incapacité à contrôler l'allocation de cette électricité supplémentaire une fois qu'elle a traversé la frontière, la construction d'une ligne électrique reliant le fournisseur israélien à la centrale est essentielle pour assurer le fonctionnement de la centrale à court terme. À long terme, il est nécessaire de construire une ligne électrique à haute tension pour acheminer 100 MW d'électricité supplémentaires (la ligne 161 prévue) et un gazoduc reliant Israël à Gaza pour alimenter directement la centrale électrique de Gaza ainsi qu'une potentielle usine de dessalement d'une capacité de 55 millions de mètres cubes.
- Développer des solutions de dessalement sur site en autonomie. Pour compenser l'approvisionnement en eau limité, le dessalement sur site hors réseau fonctionnant grâce à l'énergie solaire peut améliorer la qualité des eaux souterraines salines et élargir les cultures possibles. Après un prototype concluant, l'institut Arava et deux universités britanniques installent en ce moment un tel système dans une ferme palestinienne en Cisjordanie.

L'eau est une ressource vitale qui ne se conforme pas aux frontières politiques. De nombreuses rivières, lacs et aquifères sont partagés par plusieurs pays. La nécessité d'accéder à ces ressources en eau partagées et de les gérer encourage la coopération et le dialogue entre les nations. Un environnement sain est également le gage d'une stabilité accrue.

Les pratiques durables en matière d'eau, telles que la réduction de la pollution et la protection des écosystèmes, peuvent contribuer à la paix sur le long terme en maintenant l'équilibre des systèmes naturels qui soutiennent les sociétés humaines.

En travaillant ensemble pour garantir un accès équitable et une gestion durable de l'eau, les Israéliens et les Palestiniens peuvent limiter le risque de conflit et s'inscrire dans une démarche de paix.

16. Intensifier la coopération trilatérale

La coopération décentralisée est l'une des forces du Consulat général de France à Jérusalem, avec plus de 80 accords actifs de coopération franco-palestiniens, qui illustrent auprès de la population palestinienne le soutien de la France. Ces jumelages résultent soit de la volonté de villes françaises, soit de projets trilatéraux (jumelage d'une ville française avec une ville israélienne et une ville palestinienne) nés après les accords d'Oslo.

L'Intifada a marqué un point d'arrêt pour ces derniers : relançons-les et multiplions les coopérations trilatérales entre les universités, les villes, les écoles françaises, israéliennes et palestiniennes. Non seulement de tels partenariats constituent des opportunités économiques et diplomatiques importantes pour la France, mais ils contribuent aussi au dialogue entre Israéliens et Palestiniens en terrain neutre, absolument nécessaire pour lutter contre le rejet de l'autre.

Dans la continuité du programme Erasmus + auquel Israël appartient, la création d'un Erasmus euro-méditerranéen encouragerait les étudiants de la région à connaître davantage leurs voisins et favoriserait ainsi le partage de défis communs.

Monsieur le Président, nous ne devons pas limiter ces jumelages aux villes. Initiations des partenariats bilatéraux et trilatéraux entre les universités - sur le modèle du partenariat que nous avons avec Sciences Po Paris, les centres de recherche, les hôpitaux, les musées, tous les espaces de dialogue et de connaissance essentiels à l'éducation de paix. Si les Israéliens pensent que les Palestiniens n'ont rien à leur apprendre, la France leur montrera que c'est faux. Si les Palestiniens pensent que les Israéliens refusent le dialogue, la France leur montrera que c'est faux.

17. Faire de la Francophonie un vecteur de paix au Proche-Orient

Nous devons rappeler le lien profond qui existe entre la Francophonie et la paix. Cette communauté représente bien plus qu'une simple union linguistique. Elle incarne les valeurs de diversité, de dialogue et de solidarité entre les peuples et les nations qui partagent la langue française. Au-delà des frontières et des différences culturelles, la Francophonie unit des millions de personnes autour d'un héritage commun, offrant ainsi un terreau fertile pour la construction de la paix.

Intégrer Israël et le futur Etat palestinien à l'OIF : Exploiter le réseau influent de la Francophonie en Israël et en Palestine représente une opportunité significative pour encourager la culture de la paix et le dialogue entre les Israéliens et les Palestiniens. Une première étape importante serait d'intégrer Israël et le futur Etat palestinien à l'OIF, ce qui favoriserait une collaboration plus étroite ainsi que des échanges culturels entre les deux parties.

L'OIF promeut le dialogue interculturel et la coopération entre les pays francophones à travers le monde. En intégrant Israël et un futur État palestinien, l'OIF pourrait offrir une

plateforme neutre où les représentants de ces deux entités pourraient se rencontrer, échanger et travailler ensemble sur des projets communs dans les domaines de la langue, de la culture, de l'éducation et du développement. En intégrant Israël et un futur État palestinien, l'organisation pourrait faciliter la coopération dans des domaines tels que le commerce, le tourisme, la santé et l'environnement, contribuant ainsi au développement durable et à la stabilité régionale.

Encourager une collaboration plus solide entre les Instituts français de Tel-Aviv, de Jérusalem, de Ramallah, de Haifa, de Nazareth et Gaza : Dans la région, nous constatons un certain manque de coopération entre l'Institut français d'Israël et l'Institut Français de Jérusalem, qui a compétence sur les territoires palestiniens. Les raisons administratives telles que des budgets distincts, des politiques divergentes et un manque d'audace diplomatique expliquent cette absence de dialogue.

L'Institut Français de Jérusalem se concentre principalement sur les interactions avec les Palestiniens, tandis que l'Institut Français d'Israël travaille davantage auprès des populations israéliennes. Il est essentiel que ces deux institutions ne restent pas passives face au conflit qui se joue. Au contraire, ils doivent contribuer activement à la promotion du dialogue et de la compréhension mutuelle entre les deux parties.

Une façon de le faire serait de mettre en place des programmes éducatifs conjoints entre les deux Instituts français, en organisant par exemple des correspondances entre les élèves des cours de français des instituts israéliens et palestiniens et en organisant des manifestations communes, réunissant artistes israéliens et palestiniens.

Unifier les budgets des deux instituts français constituerait un prérequis essentiel pour faciliter la coordination et la mise en place d'événements communs. En collaborant de manière plus étroite, les instituts pourraient jouer un rôle crucial dans la promotion de la paix dans la région, en utilisant la langue française comme un outil de rapprochement et de compréhension mutuelle.

Développer les Chantiers de la Francophonie : Ces chantiers mobiliseront de jeunes volontaires francophones pour aider les populations palestiniennes à reconstruire Gaza à travers des programmes de volontariat et d'échange de compétences. Rassembler de jeunes francophones autour de ce projet pourrait contribuer à la reconstruction matérielle de Gaza, tout en renforçant les liens de solidarité au sein de la francophonie et en promouvant la paix, la coopération et le respect mutuel.

18. Encourager la coopération régionale

Au-delà des bienfaits déjà mentionnés tels que la croissance économique et le développement du commerce, la coopération régionale encouragera le développement des projets d'infrastructures et avec eux le renforcement du dialogue entre les peuples.

Le projet révélé lors du sommet du G20 à New Delhi concernant la création d'un nouveau corridor commercial entre l'Inde et l'Europe peut constituer une opportunité de rapprochement inédite et changera la face de la région. Le réseau de transport ferroviaire et maritime passera par l'Arabie Saoudite et la Jordanie, puis par la Palestine, Israël et le port de Haïfa, jusqu'en Grèce. Il pourrait également constituer l'un des projets phares de la reconstruction de Gaza en faisant de l'enclave un lieu de passage stratégique. Au-delà de faciliter le commerce international en créant une route commerciale consolidée qui réduira les coûts du commerce, favorisera l'accès au marché et encouragera les opportunités d'investissement entre les pays participants.

Le projet de réseau ferroviaire émirati-saoudien alimenté par des énergies renouvelables passant par la Jordanie et allant vers les Ports de Haïfa et de Gaza pourrait améliorer considérablement la sécurité et la stabilité des pays de la zone, en faisant de Gaza un nœud clé des routes commerciales régionales.

Le corridor pourrait également servir de catalyseur pour une collaboration diplomatique accrue et une stabilité géopolitique inédite. L'intégration économique qu'entraînera ce projet pharaonique encouragera la collaboration sur divers fronts, notamment la sécurité, la lutte contre le terrorisme et la stabilité régionale.

L'IMEC pourrait jouer un rôle essentiel dans la promotion de la paix au Moyen-Orient en introduisant le concept novateur d'un "Triangle de paix", favorisant une intégration régionale entre Israël, le futur État de Palestine et la Jordanie. Gaza pourrait ainsi être incluse dans des projets phares d'intégration régionale :

- **Projet d'échange eau-énergie** : élargir l'accord conjoint entre Israël, la Jordanie et les Émirats arabes unis, en incluant pleinement la Palestine. Cela implique la construction d'une usine de dessalement à Gaza pour répondre non seulement aux besoins locaux en eau, mais aussi pour fournir de l'eau à la région, y compris à la Jordanie.
- **Initiative pour les énergies renouvelables** : développer la production d'énergies renouvelables, menée par l'Arabie saoudite, l'Égypte et la Jordanie, en exploitant les ressources solaires et éoliennes. L'objectif est de produire de l'électricité et de l'hydrogène vert, puis de transférer cette énergie vers l'Europe continentale via Chypre, en utilisant les ports de Haïfa et de Gaza comme points de départ.
- **Expansion du réseau ferroviaire** : élargir un projet de réseau ferroviaire alimenté par des énergies renouvelables, initialement développé par les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite, à travers la Jordanie jusqu'aux ports de Haïfa et de Gaza.

Dans ce contexte, l'Union Européenne (signataire de l'accord aux côtés des Etats Unis, de l'Inde, de l'Arabie Saoudite et des Emirats Arabes Unis) doit être en mesure de plaider pour la participation des Palestiniens à ce projet d'envergure, afin que les opportunités économiques puissent également leur être profitables. En ce sens, la proposition de

construire un train français dans les territoires palestiniens rapidement (proposition 13) permettra ensuite d'intégrer les Palestiniens plus facilement à ce corridor international lors de sa mise en place.

19. Organiser une conférence pour encourager les partenariats euro-méditerranéens.

Tendances démographiques, changement climatique, troubles politiques, inégalités de genre et désormais la guerre : le Moyen-Orient est confronté à un éventail de défis menaçant sa stabilité politique et économique. En parallèle, les accords d'Abraham illustrent une double évolution majeure : d'une part, le pragmatisme des États écarte aujourd'hui les différends idéologiques d'hier ; d'autre part, des intérêts communs permettent aux États de nouer des liens économiques, diplomatiques, sécuritaires et culturels extrêmement rapidement au-delà de leurs antagonismes.

Au lieu de maintenir un discours nationaliste et religieux, une langue régionale fondée sur des valeurs et des intérêts partagés peut affaiblir les discours qui divisent et promouvoir des cadres nouveaux et innovants pour la stabilité et la prospérité. Le traité de paix israélo-jordanien constitue à cet égard un modèle intéressant, puisqu'il reconnaît les intérêts communs des deux États sur la question de l'eau et la coopération dans ce domaine comme un fondement pour la paix.

En facilitant de nouvelles relations et des partenariats entre les parties rivales de la région, l'UE peut promouvoir la solidarité transfrontalière et la transformation régionale, essentielles pour changer la réalité sur le terrain.

Cette approche combine la facilitation de partenariats fondés sur des intérêts communs, la construction de coalitions comme l'Union pour la Méditerranée devant être dépoussiérée et dépolitisée, et la création de nouvelles alliances pragmatiques. La position d'Israël peut être transformée et les Palestiniens peuvent accéder à leur place à la table des négociations dans le cadre des institutions régionales créées.

Nous proposons d'organiser une rencontre à Paris entre cent représentants des sociétés civiles israélienne, palestinienne, arabes et européennes. Entrepreneurs, dirigeants, artistes, intellectuels, meneurs d'opinions, influenceurs se réuniront en terrain neutre pour construire des partenariats fondés sur des intérêts communs.

La rencontre vise plusieurs objectifs :

- Développer de nouveaux moyens de communication fondés sur les intérêts communs en valorisant les ressources propres et les avantages comparatifs des uns et des autres et les interdépendances qui peuvent en naître.
- Abandonner le paradigme de la concurrence des souffrances qui prévaut dans le conflit israélo-palestinien et valoriser un narratif nouveau : Israël et la Palestine comme des espaces vibrants et des viviers de ressources.

- Créer un nouvel espace dédié à la paix et à la prospérité hors des sempiternels débats sur le conflit. Israéliens et Palestiniens ne se rencontrent plus depuis la construction du mur. Les occasions se résument aux rares rencontres politiques officielles et aux collisions entre Palestiniens et colons ou soldats israéliens en Cisjordanie. Restaurer le dialogue et la confiance est primordial pour susciter un intérêt pour une paix chaude et la solidarité. En 2020, 90% des Palestiniens et 78% des Israéliens pensent que les autres ne sont pas dignes de confiance.
- Affirmer la volonté de la France de contribuer à la paix régionale et ainsi remettre le dialogue israélo-palestinien à son agenda politique et à celui de l'Europe.
- Initier un nouveau mouvement de coopération stratégique pour la paix au-delà de la conférence, (i) en montrant que le dialogue est possible ; (ii) en sélectionnant des projets communs aux deux partis nés de ces rencontres pour les intégrer au plan de financement de la communauté internationale des bailleurs de fonds ; (iii) en lançant à l'occasion de cette rencontre une plateforme constituant la version virtuelle de cet espace de rencontre fondé sur le partage d'intérêts.
- Engager davantage la communauté internationale à la fois européenne et régionale dans une coopération concrète fondée sur des projets d'intérêts communs. Les États arabes, soucieux de maintenir leur soutien à la cause palestinienne sans entacher leurs liens avec Israël, participeront sans crainte à cette rencontre hors des sentiers battus.

La rencontre repose sur quelques principes essentiels :

- 1) Une approche fondée sur les besoins. À cet égard, nous avons identifié quatre domaines porteurs : l'économie durable, les nouvelles technologies, les réseaux d'avenir (femmes, jeunes, médias), et la culture et l'éducation de paix. Ces domaines permettront de promouvoir la coopération sur des thèmes aussi essentiels que l'eau, la santé, la sécurité alimentaire, les énergies renouvelables, l'emploi des femmes, la formation en haute technologie et les médias.
- 2) Une approche intersectorielle. Mêler le secteur privé et le secteur public est essentiel car (i) rares sont les forums de rencontres permettant une telle approche, (ii) au regard de l'importance du secteur privé dans la région, son implication dans les efforts de consolidation de la paix créera les incitations nécessaires pour élargir les cercles de soutien et (iii) la combinaison d'acteurs de la société civile, de dirigeants politiques, d'organisations internationales témoignera d'une nouvelle conception de la construction de la paix, hors des traditionnels cycles de négociations entre dirigeants aujourd'hui paralysés.
- 3) Une approche régionale. La coopération régionale est l'unique moyen d'aborder durablement des défis dont l'impact dépasse les frontières nationales. La promotion d'un nouveau discours régional, fondé sur la solidarité et l'interdépendance, en particulier au sujet du changement climatique, de la désertification, de l'eau et de la sécurité alimentaire promouvra une culture de coopération avec l'autre et entraînera les changements culturels nécessaires à la paix.

À l'issue de la conférence, créons une plateforme numérique ciblant les nombreux acteurs engagés de la société civile. Ce Peace Book recensera d'un côté les appels

d'offres et initiatives pour la paix israélo-palestinienne, de l'autre les citoyens, les petites et moyennes ONG et les PME afin de les encourager à coopérer et proposer des projets communs.

Il existe aujourd'hui plus de 600 organisations de société civile engagées pour la résolution du conflit dans tous les domaines. Leur éparpillement limite les projets d'envergure, leur rapprochement contribuerait à la construction d'une vision commune pour l'avenir.

Ce Peace Book permettra également de favoriser la transparence, beaucoup d'informations étant aujourd'hui uniquement accessibles aux grands bailleurs internationaux et aux gouvernements.

20. Organiser des rencontres culturelles avec les Juifs d'Orient.

À la demande du Président Abbas et de l'Autorité palestinienne, l'organisation de rencontres culturelles avec les juifs du monde arabe et musulman offriront l'opportunité de transcender les divisions politiques et de construire des relations fondées sur le respect et l'appréciation mutuelle. Ces rencontres pourraient mettre en évidence les similitudes culturelles, historiques et linguistiques entre les Palestiniens et les Juifs d'Orient en mettant l'accent sur les traditions partagées, les plats culinaires, les chansons, les danses et d'autres aspects de la culture. Encourager le dialogue entre Palestiniens et juifs d'Orient contribuera à apaiser les tensions et à jeter les fondements d'une intégration régionale à terme.

La France peut faciliter des échanges culturels entre Palestiniens et Juifs d'Orient.



Annexes.

Les rencontres

	ISRAEL
NOM	POLITIQUE - DIPLOMATIE
Itzhak Herzog Beni Gantz	Président Ministre de la Défense
Amir Peretz	Ministre de l'Economie
David Lefler Haled Kaboub	DG du Ministre de l'Economie Juge à la Cour suprême
Gabi Ashkénazi	ex-Ministre des Affaires étrangères
Guideon Saar	ex-Ministre de l'éducation, intérieur, justice
Yair Lapid Merav Mihaeil	ex-Premier Ministre HaVoda, parti travailliste, Knesset
Avigdor Lieberman	ex-Maire de Jérusalem, ex- Premier Ministre
Tamar Zandberg	ex-Ministre de la Protection de l'environnement
Issawi Fredj Tzhai Hanegbi	ex-Ministre de la Coopération régionale ex-Ministre des Affaires des Colonies
Taleb Assena	ex-député arabe de la Knesset
Lior Horev Arnon Ben David Eli Bar Navi	Conseiller médiatique Secrétaire Général, Histadruth ex-Ambassadeur d'Israël en France
Dr Yehouda Lankry	ex-Ambassadeur d'Israël en France et ONU
Alma Shiran Raphi Edry	Mairie de Tel Aviv ex-Ministre
Doudi Amsalem	ex-Ministre de la cybersécurité et du numérique national
David Levy	ex-Ministre des Affaires étrangères
Ahmad Tibi Amiral Ami Ayalon	Membre Knesset, liste Arabe unie ex-Ministre, ex chef des services
Ayman Mantsur	Communauté Druze en Israël
Dalia Itzik Moshe Kahlon Ilan Baruh	ex-Présidente de la Knesset, Présidente de l'hôpital Hadassa Ambassadeur Afrique du Sud
Ron Huldai	Mairie de Tel Aviv
Shalom Ben Moshe Shlomo Ben Ami	Maire de Rosh Haayin ex-Ministre de la sécurité intérieure et affaires étrangères
Shlomo Bohbot	Président de l'association des Maires
Tal Ohana	Maire de Yeruham
Tzipi Livni Yair Zivan	ex-Ministre des Affaires étrangères Conseiller diplomatique Yair Lapid
Haïm Ramon	ex-vice Premier Ministre, ex-Ministre, justice, santé, intérieur

Eitan Cabel Emilie Moati Nissim Zvili	ex-Ministre ex-Députée Knesset, Parti Travailleiste ex-Député Knesset, Ambassadeur
Uri David	Deputy Commissioner-General for Political Affairs
Eli Cohen	ex Ministre de l'Economie, Ministre des Affaires étrangères
NOM	ARMEE
Général Kamil AbouRoukoun Tamir Prado	COGAT, en charge des territoires ex-Directeur du Mossad
Rassan Elian	Général, en charge des Territoires
David Tzur Ami Ayalon Yoav (Poli) Mordehaï	ex-Directeur de l'Unité anti-terroriste ancien Commandant de la flotte militaire et directeur du Shin Beth ex-Général en charge des Territoires
Dadi Suissa	stratège, ingénieur
Gadi Eizenkot Roye Rahav	ex-Chef d'Etat major Former unité 8200
Général Ehud Schnierson	Former unité 8200
NOM	JOURNALISME, MEDIAS
Rina Mazliah	Journaliste
Ron Kahlili	Journaliste, Cinéaste
Ben Dror Yemini Ohad Hemo	Journaliste Journaliste et Auteur
Moran	Journaliste
Tzufit Grand Yoav Limor Gidéon Levy	Journaliste Journaliste Journaliste pour Haaretz
Ohad Hemo	Journaliste
NOM	ARTISTES
Noa	Chanteuse israélienne
Mira Awad Galit Guyet	Chanteuse arabe israélienne Artiste
Rita Amos Gitai	Artiste Cinéaste
Assaf Granit	Chef cuisinier
Beni Torati Shlomo Bar	Cinéaste Artiste Artiste
David Edery	Cinéaste
NOM	ACTIVISTES
David Fisher	ARAVA INSTITUTE

Madi Yakobson Robi Damelin	Fondation Jeunes, Femmes Forum des Familles
Shira Ansky	Femme, environnement
Shani Perez Gideon Bromberg Hagit	Sdérot, Femmes Directeur d'EcoPeace Israël Peace Now
Jessica Montel	Hamoked
Liel Megen Roni Sharabi	ARAVA, IPCRI Queen B
Rotem	Shabac
Sarit Michaeli	B'tselem
Shira Ansky Yonathan Hefetz	Eau, Netafim Mouvement de jeunesse
Yossi Vardi	BTI Hight Tech initiative
Avi Nudelman Yadin Kauffman Rabbi Nava Hefetz	BTI Hight Tech initiative Formation palestiniens nouvelles technologies Rabbins pour les droits de l'Homme
Dani Chek	ARAVA INSTITUTE
Rabbi Daniel Roth Ittay Flescher Doubi Schwartz	Mosaica, Director of the Religious Peace Initiative Kids4Peace Allmep
Brian Reeves	Allmep
Grégoire Duruz Tuly Flint	Combatants for Peace, Advocacy specialist Combatants for Peace, Israeli General coordinator
Angela Scharf	Women Wage Peace
Orly Noy	Présidente B'tselem
NOM	UNIVERSITAIRES, INTELLECTUELS
Yoel Carrasso Dov Zerah Michal Katznelson Levy	Ex AFD Policy Division Head
Ofer Zalzburg	Spécialiste Hamas, Directeur MiddleEast program
Pr Yossi Yona Tzvika Yeminin	Université Ben Gourion, Ecrivain Economiste
Eyal Valdman	Economiste
Roni Duwek	Economiste
NOM	HOMMES ET FEMMES D'AFFAIRES
Kobi Huberman Walid Abulafia Avi Warsharsky	Homme d'affaire Homme d'affaire CEO Mind Set - High Tech Innovation

Eli David	Startup Blink
Moshe Levy Nimrod Novik	Homme d'affaire Homme d'affaire
Yishay Sorek	Homme d'affaire
Karin Mayer Rubinstein	Avocate, PDG Israel Advanced Technology Industries
Eyal Waldman	Melanox Technologies
	PALESTINE
NOM	POLITIQUE
Mahmoud Abbas (Abu Mazen)	Président de l'Autorité Palestinienne
Anis Al Qaq	ex-Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Ambassadeur en Suisse
Anouar Abou Ayache Ashraf Al Ajani Dr Nassar Al Kidwa	ex-Ministre de la Culture ex-Ministre prisonnier Commissaire en charge de l'information
Fathi Darwish	Comité interaction société arabe
Bassal Houry Hussein Al-Sheikh Rehby El Sheikh	ex-Ministre des Finances Sécurité Autorité Palestinienne Sécurité, Fatah
Issa Kassissieh	Deputy Head of NAD and Ambassador to the Vatican
Khaled Al-Osaily	Ministre de l'Economie
May Kaileh Tahni Abu Daqqa	Ministre de la Santé ex-Ministre de la Culture
Mohamed Dahlan	ex-Ministre de l'Intérieur
Mohammed Al Madani Rawhi Fattouh Riyad Al Maliki	Président du Comité pour l'interaction avec la société israélienne Fatah, Président de la Commission des relations internationales, Ministre des Affaires étrangères
Salam Fayyad	ex-Premier Ministre
Shaddad Attili Shukri Bishara	ex-Ministre de l'eau, ex-vice secrétaire de l'Union pour la Méditerranée Ministre des Finances
Sofian Aou Zeida	Fatah, ex-Ministre prisonnier
Wassim H. Khazmo	Conseiller spécial du Premier ministre.
Ziad Abu Amr Ziad Darwish	Vice Premier ministre Membre de la Commission pour l'interaction avec la société israélienne
Mazen Ghunaim	Président de l'Autorité de l'eau
Jamal Mtour Nabil Shaat El Madani Abu Yaffe	Président de l'Environment Quality Authority ex-Ministre des Affaires étrangères Interaction Société Israélienne

Majdi	Conseiller diplomatique Président Abbas
Nabil Abu Rodena Nasser Al Kidwa	Ministre de l'Information ex-Ministre des Affaires étrangères, ex-Ambassadeur ONU
Tahani	ex-Ministre de la Culture
Sufian Abu Zeida	ex-Ministre des prisonniers, Chef du Fatah à Gaza
Général Nasser Youssef	ex-Chef d'Etat Major Palestinien
NOM	JOURNALISTES/MEDIAS
Abdel Karim Nasr Hani Majadli	Journaliste Journaliste
Ali Sawafta	Journaliste
Maysoun Odeh Gangat Eymann Iriqat Naela Khalil	Journaliste Journaliste Journaliste
Abdelraouf Arnaout	Journaliste
Walid Abu Lafia Abed Abu Askar	Journaliste Journaliste
NOM	INTELLECTUELS, UNIVERSITAIRES, ARTISTES
Jad Issac Nidal Foqha	Institut de recherche, Jérusalem Initiative de Genève
Rania Elias	Directrice du Centre Yabous
Suhail Khoury Yadin Kauffman Sari Nusseibeh	Artiste Formation Palestiniens aux nouvelles technologies Philosophe palestinien
Khalil Shijaji	Directeur du Palestinian Center for Policy and Survey Research
Khalil Tafakji Wael Karim	Ecrivain, intellectuel Economiste
Mira Awad	Artiste
NOM	HOMMES/FEMMES D'AFFAIRE
Bachar El Masri Habib Hazzan Hani Alami	Homme d'affaire (Rawabi) Directeur Général du fonds d'investissement Ibtikar Homme d'affaire JEST
Mohammed Khateeb	Homme d'affaire, Investisseur du Lycée français de Ramallah
Sami Abu-Dayyeh Samir Hullieh	PDG de l'Hôtel Ambassador Homme d'affaire
Mahmoud Khwis	Homme d'affaire
Walid Abulafia	Homme d'affaire, Yafo

NOM	ACTIVISTES/SOCIETE CIVILE
Essam Saed	Jeunesse, éducation
Rami Abd Eihadi Shawan Jabarin	ONG Jérusalem-est, JEST Directeur de l'organisation Al Haq
Sameeh El Abed	Médecin pour les droits de l'Homme
Jent Jamal Mtour Rateb	
Nada Majdalani	EcoPeace
Nivine Sandouka Sulaiman KHATIB	Allmep Combatants for Peace, Co-founder and Director of International relations
Nissrin Eliane	Avocate des Droits de l'Homme à Jérusalem
	FRANCE
NOM	POLITIQUE-DIPLOMATIE
André Azoulay Anne Claire Legendre Christophe Fernault	Conseiller Roi du Maroc Ambassadrice de France au Koweït Directeur ANMO Quai d'Orsay
Colette Avital	ex-Ambassadrice au Portugal et New York
Eric Danon Hélène Le Gal	Ambassadeur de France en Israël Ambassadrice de France au Maroc
Marc Finaud	Diplomate, Genève
Matthias Fekl	ex-Ministre de l'intérieur et du Commerce extérieur
Olivia Eteneau Patrick Durel	Vice Consule de Jérusalem Elysée
René Torquaz	Consul Général à Jérusalem
Audrey Azoulay	UNESCO
Lydia Tabtab Martin Parent	Consulte adjointe, conseillère politique et de presse, Consult Directeur AFD
Pascal Lamy	Haut fonctionnaire Français, ex-Directeur général de l'OMC
Cécile Sportis Lorenzo Schiavi Nicolas Kassianides	Diplomate Service économique Ambassade de Jérusalem UNESCO
Daniel Shek	Diplomate, ex-Ambassadeur d'Israël en France
Bernard Kouchner Hubert Védrine	ex-Ministre ex-Ministre des Affaires étrangères
Anne Gueguen	Directrice Afrique du Nord, Moyen-Orient
Anne Hidalgo	Maire de Paris

Yannick Jadot Meyer Habib	Parti communiste Député de la huitième circonscription des Français établis hors de France
Kader Abdel Rahim	
Suad El Hadad	
NOM	HOMMES/FEMMES D'AFFAIRE
Anne Baer Eric Bronchtein	ENGIE Homme d'affaire, Opération Golf
Eric de Rothschild	Fond social
Laurent Dassault	Homme d'affaire
Laurent Gotessam Maurice Levy	Homme d'affaire Homme d'affaire
Philippe Guez	Homme d'affaire
Pierre Besnainou Stéphane Fouks David Layani	Homme d'affaire HAVAS ONE POINT
Prosper Amoyal	Homme d'affaire
Serge Weinberg Alain Worms	SANOFI Homme d'affaire
David de Rothschild	Aladin
Denis Oliiviennes	Chef d'entreprise
NOM	INTELLECTUELS, ARTISTES, UNIVERSITAIRES
Benjamin Stora Chems-Eddine Hafiz Judith Sibony	Historien Recteur de la Mosquée de Paris Ecrivain
Marc Lebret	Forum interreligieux
Marie Hélène Berard Michel Boujenah	Université Ben Gourion Artiste
Ruth Elkrif	Journaliste
Delphine Meillet	Avocate
Mathias Vicherat Kader Abdel Rahim	Professeur Science Po
Rabbin Delphine Horvilleur	Rabbin
Yonathan Arfi Francis Khalifa Franck Meloul	Président du CRIF ex-Président du CRIF i24, journaliste
Pierre François Veil	Avocat

NOM	ACTIVISTES, ONG
Anne Sophie Sebban	American Jewish Comitee - France
Xavier Nicolas Alain Rozenkier	Secours Islamiste Président La Paix Maintenant
	ETATS UNIS
NOM	POLITIQUE
Dan Shapiro	ex-Ambassadeur des USA en Israël
NOM	ONG, THINK TANK
Daniel Levi	US Middle East Project
John Lydon	Alliance for Middle East Peace
Lara Friedman	Fondation for US Middle East Peace
Lina Deshalton Sarah Anne Minkin	Marck Zuckerberg Fondation, New York Fondation for US Middle East Peace
Yair Patir	J Street
NOM	HOMME/FEMME D'AFFAIRE, ENTREPRENARIAT
Jeffrey de Rothschild	Homme d'affaire, New York
Ursula Wegrzynowicz	US EXIM Bank - Women leadership in the region
	EUROPE
	Suisse
NOM	MEDECIN
Lina Quteuneh	
NOM	Royaume-Uni
	ONG
Charles Kremer	J Street
Ronald Cohen	Fondateur de Portland Trust - Homme d'affaire
Zayne Abudaka	Portland Trust
	Autriche
Herbert Kelman	Fondation Autriche
	Union européenne
Sven Koopmans	Représentant spécial de l'UE (RSUE)
	MOYEN-ORIENT
	Jordanie
Marwan Mouasher	Carnegie for International Peace - ex-Ministre des Affaires étrangères
Samia Kabarety	
	Koweït
Rashad Ashawa	Homme d'affaire

Organisations non gouvernementales

ORGANISATIONS POUR LA HIGH-TECH		
ISRAËL		
IT WORKS	ONG israélienne qui travaille pour réduire l'écart de l'accès à l'emploi et promeut la diversité dans l'industrie high tech en plein essor en Israël.	itworks.org.il/ www.facebook.com/IT.Works. Excel.HT/ instagram.com/it.works_ il?utm_medium=copy_link
QUEEN B	ONG israélienne fondée par des étudiants en informatique, pour augmenter la présence des femmes dans ce domaine.	www.queenb.org.il/en
TSOFEN	Tsofen High Technology Centers Ltd est une société d'intérêt public enregistrée à Israël, basée à Nazareth, dans le nord d'Israël, établie en tant qu'organisation à but non lucratif arabe et juive promouvant la haute technologie dans la communauté arabe israélienne. Le but est d'intégrer les Arabes dans le secteur High Tech israélien et d'apporter des centres High Tech dans les villes arabes.	www.tsofen.org www.facebook.com/ tsofentech/ youtube.com/user/ TsofenVideo
PALESTINE		
7AMLEH	ONG qui défend les droits numériques des Palestiniens. L'objectif = créer un espace sûr pour les Palestiniens. 7amleh étudie et fait des recherches concernant les questions liées aux droits numériques des Palestiniens, offre des droits numériques, ainsi que des opportunités de renforcement des capacités de sécurité numérique aux militants palestiniens et à la société civile. Gestion des campagnes locales et internationales.	https://7amleh.org/ https://www.facebook.com/ palsvoices/ https://twitter.com/7amleh
GAZA SKY GEEKS	Gaza Sky Geeks, anciennement connue sous le nom d'Arab Developer Network Initiative, est le premier et le seul hub technologique et accélérateur de démarrage à Gaza en Palestine.	https://gazaskygeeks.com https://instagram.com/ gazaskygeeks?utm_medium=copy_link https://youtube.com/c/ GazaSkyGeeks https://twitter.com/ gazaskygeeks
JEST HUB	Jest Hub est une organisation qui rassemble toutes les start-ups de Jérusalem pour promouvoir et supporter la technologie, la culture, l'innovation et les femmes. Jest-up aide les start-ups à se développer.	jesthub.org/ www.facebook.com/jesthub

ISRAËL/PALESTINE/INTERNATIONAL		
MEET	Middle East Entrepreneurs of Tomorrow , anciennement connu sous le nom de Middle East Education Through Technology , est un programme réunissant de jeunes dirigeants palestiniens et israéliens à travers la technologie et l'entrepreneuriat.	www.meet.mit.edu www.facebook.com/MEET.entrepreneurs.of.tomorrow entrepreneurs.of.tomorrow youtube.com/c/meet instagram.com/meet_education?utm_medium=copy_link medium=copy_link twitter.com/meet_education
OUR GENERATION SPEAKS	Our Generation Speaks est un programme de bourses et un incubateur de startups dont la mission est de rassembler les jeunes leaders israéliens et palestiniens à travers l'entrepreneuriat.	www.ogspeaks.com/what-is-ogs/ www.facebook.com/Ogspeaks1
PEACE INVADERS	Peace Invaders est une ONG de paix finlandaise dont le but est d'exploiter le pouvoir des nouvelles technologies et des médias dans le but de résoudre les conflits.	www.peaceinvaders.fi/ www.facebook.com/peacevaders peacevaders twitter.com/peacevaders peacevaders?lang=fi instagram.com/peaceinvaders?utm_medium=copy_link
PROJECT RAILS		www.projectrails.com/ www.facebook.com/groups/872930546419776
TECH 2 PEACE	Tech2 Peace est une ONG israélo-palestinienne qui organise des séminaires intensifs de deux semaines pour les jeunes palestiniens et israéliens, mélangeant la technologie et l'entrepreneuriat, des dialogues sur le conflits, des activités sociales, ainsi que l'organisation et le développement de communautés même après le séminaire.	www.tech2peace.com www.facebook.com/Tech2Peace/ instagram.com/tech2peacet2p?utm_medium=copy_link

ORGANISATIONS POUR LES FEMMES MOUVEMENTS SOCIAUX ET FÉMINISTES

ISRAËL

ACHOTI For women in Israël	Achoti – pour les femmes en Israël est un mouvement social féministe , fondé sur les principes du féminisme Mizrahi. Pour une solidarité entre femmes issues des classes sociales les plus défavorisées	www.achoti.com/
		viewStaticPage.
		aspx?pageID=31
ITACH MA'AKI	Women Lawyers for Social Justice est une association volontaire à but non lucratif fondée en 2001 en Israël. Pour la défense des droits de toutes les femmes.	www.itach.org.il/?lang=en
SHIN	Shin, mouvement israélien pour l'égalité représentation des femmes. Créé en 1989 en protestation à l'exclusion des femmes des positions politiques et de leadership en Israël	www.shin-women-equality.org.il/?page_id=9
		www.facebook.com/
		SHINMOVEMENT/
WOMENWAGE PEACE	Women Wage Peace est un mouvement de paix israélien de base, formé peu après la guerre de Gaza en 2014.	www.womenwagepeace.org
		www.facebook.com/womenwage
		peaceenglish/?fref=ts
PALESTINE		
JERUSALEM CENTER FOR WOMEN	Le Jerusalem Center for Women est une organisation féministe, créée en 1994 dans le cadre d'une collaboration féministe avec Bat Shalom connue sous le nom de Jerusalem Link.	www.annalindh foundation.org/members/jerusalem-center-women
		www.facebook.com/annalindhfoundation
		twitter.com/AnnaLindh
		youtube.com/user/
		dialoguenight
SHOROUG SOCIETY	ONG palestinienne dont le but est de rendre visible les femmes dans la sphère publique.	shorougsociety.org/home/

ISRAËL/PALESTINE/MENA/USA		
DANA GLOBAL	DANA programme d'accélération personnalisé qui accompagne les startups dirigées par des femmes dans le secteur des nouvelles technologies, incluant le secteur de l'AgriTech, l'eau, sécurité alimentaire, gestion de déchets, énergies renouvelables à travers une collaboration régionale etc.	www.dana-global.com/
GAZA GIRLS PROGRAM in Tomorrow's women	Créée en 2019, Gaza Girls program rassemble les anciennes membres de Tomorrow's women en Israël, Cisjordanie et Etats-Unis avec leurs paires vivant dans la Bande de Gaza.	tomorrowwomen.org/gaza-girls/
TOMORROW'S WOMEN	Tomorrow's Women éduque les jeunes palestiniennes et israéliennes à se joindre en leaders en transformant la colère et le préjudice en un respect mutuel, en facilitant la compréhension de l'autre, et en inspirant des actions qui promeuvent l'égalité, la paix et la justice pour tous	tomorrowwomen.org www.facebook.com/
THE WOMEN REBORN PROGRAM	URI est un réseau interreligieux qui cultive la paix en encourageant les personnes à construire des ponts entre religions et les différences culturelles, et de travailler ensemble pour le bien de leurs communautés et du monde.	www.uri.org/who-we-are/ cooperation-circle/women-reborn
ORGANISATIONS POUR L'ENVIRONNEMENT (8)		
ISRAËL		
ARAVA INSTITUTE The Track II Environmental Forum	L'Institut Arava d'études environnementales est un institut d'études et de recherche universitaire situé dans le kibboutz Ketura, du côté israélien de la vallée d'Arava. Le but est d'entraîner les futurs leaders du Moyen-Orient sur les questions environnementales.	arava.org www.facebook.com/ aravainstitute/?ref=page_
THE HESCHEL CENTER FOR SUSTAINABILITY	ONG Israélienne dédiée à construire un futur durable à travers l'éducation et un activisme réfléchi. L'organisation éduque et entraîne les individus venant de toute la société israélienne.	heschel.org.il/en/ www.facebook.com/
THE INTERFAITH CENTER FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT	Le Centre interconfessionnel pour le développement durable est une organisation à but non lucratif. Ses projets promeuvent la coopération interreligieuse sur la durabilité environnementale et impliquent les chefs religieux, les étudiants du séminaire et les communautés dans plusieurs pays.	www.facebook.com/
SHA'AR LA'ADAM	Centre spirituel situé dans la région de Galilée. Fondé en 2002, le but est de promouvoir la participation jointe entre Juifs et Arabes des communautés alentour avec le but de créer des liens forts entre les deux groupes basés sur une connaissance mutuelle et la solidarité. La forêt Sha'ar LaAdam-Bab L'ilInsan fonctionne comme un centre de coexistence écologique pour des séminaires, de l'agriculture, vie communautaire	www.adam-insan.org.il/home www.facebook.com/ shaarlaadam/events/ instagram.com/

SINSILA CENTER	<p>The Sunsilah Center est localisé au cœur de Jérusalem à l'intérieur de la librairie municipale. Cet endroit est dédié à l'éducation, afin d'inspirer, de créer et de renforcer les communautés locales. Son but est d'adresser l'environnement urbain à Jérusalem en apportant des solutions locales et durables.</p>	muslala.org/ar/sinsila/
		fbclid=IwAR2XZ5D7JO
		8zTPLB3ZdCk2VbK5V
		3k-TmZIARsjXNX1y6
		clcUuL3Nw6NaWg
		www.facebook.com/
		Sinsilacenter/
PALESTINE		
GREEN LAND SOCIETY	<p>ONG basée à Hébron dont le but est d'élever les conditions de santé et environnementale des Palestiniens.</p>	www.facebook.com/
		Green-Land-society-for-
ISRAËL/PALESTINE/INTERNATIONAL		
ECOPEACE MIDDLE EAST	<p>EcoPeace Middle East est une ONG qui rassemble les environnementalistes jordaniens, palestiniens et israéliens. L'objectif est la promotion des efforts de coopération pour protéger un héritage partagé. Le but est de renforcer le développement de ressources renouvelables et le développement des conditions nécessaires à la paix dans la région. Avec des bureaux à Amman, Ramallah et Tel-Aviv.</p>	ecopeaceme.org
		www.facebook.com/
		EcoPeaceMiddleEast
NEAR EAST FOUNDATION	<p>NEF est une ONG avec des projets en Arménie, Jordanie, Liban, Mali, Maroc, Cisjordanie, Sénégal, Soudan et Syrie. Dans ces pays, cette orga travaille avec des groupes désavantagés, incluant des personnes qui font face à des conflits, des déplacements, des exclusions et des changements climatiques.</p>	www.neareast.org
		www.facebook.com/
		neareastfoundation

ONG DROITS FONDAMENTAUX/SUPPORT JURIDIQUE (24)

ISRAËL

<p style="text-align: center;">ABRAHAM INITIATIVES</p>	<p>The Abraham Initiatives est une organisation à but non lucratif basée à Lod, New York et Londres. Pour l'égalité sociale et politique des citoyens israéliens juifs et arabes.</p>	<p>abrahaminitiatives.org</p>
<p style="text-align: center;">ADALAH</p>	<p>Adalah ("Justice" en Arabe) est une organisation indépendante et un centre juridique dont le but est de promouvoir les droits de l'Homme en Israël et les droits de la minorité palestinienne, citoyens israéliens en particulier. Promotion et défense des droits de l'Homme de tous les individus se trouvant dans la juridiction israélienne. Premier centre légal arabe et palestinien créé en Israël, et la seule organisation qui travaille devant les tribunaux israéliens pour la protection des droits humains des Palestiniens en Israël et dans les territoires occupés.</p>	<p>www.adalah.org/en</p> <p>www.facebook.com/</p>
<p style="text-align: center;">AKEVOT</p>	<p>Institut de recherche sur le conflit israélo- palestinien, centre de documentation fondé en 2014, s'appuyant sur l'importance fondamentale du rôle que les archives peuvent jouer pour déjouer les mythes autour du conflit. Les archives sont des outils de recherche afin d'exposer les mécanismes et les processus qui jouent un rôle dans la perpétuation du Conflit. Institut qui soutient et défend les défenseurs des droits et les sociétés civiles en leur permettant l'accès aux archives pour les aider dans leurs travaux.</p>	<p>www.akevot.org.il/en/</p> <p>www.facebook.com/Akevot</p> <p>Institute/</p> <p>twitter.com/Akevot</p>
<p style="text-align: center;">ASSOCIATION FOR CIVIL RIGHTS ISRAEL</p>	<p>L'Association pour les droits civils en Israël est une organisation sans but lucratif fondée en 1972 avec l'objectif de protéger les droits humains et les droits civiques en Israël et dans les territoires sous son contrôle</p>	<p>www.english.acri.org.il/</p> <p>www.facebook.com/acri.eng</p> <p>twitter.com/acri_online</p> <p>instagram.com/</p>
<p style="text-align: center;">B'TSELEM</p>	<p>B'Tselem est une ONG israélienne et se présente comme le centre israélien d'information pour les droits de l'homme dans les territoires occupés. Sa tâche principale consiste à « documenter et informer le public et les décideurs israéliens sur les violations des droits de l'Homme dans les territoires occupés, combattre la situation de déni dominant le public israélien, et aider à créer une culture des droits de l'Homme en Israël ».</p>	<p>www.btselem.org/</p> <p>www.facebook.com/btselem</p> <p>twitter.com/btselem</p>
<p style="text-align: center;">BLUE AND WHITE RIGHTS (part of : The Institute for Zionist Strategies)</p>	<p>Institut israélien, pour la défense des droits palestiniens et le renforcement de la démocratie israélienne, à travers une interaction constructive et active avec les autorités israéliennes.</p>	<p>www.izs.org.il/blue-and-white-rights/</p>

GISHA	Gisha est une organisation israélienne de défense des droits humains, fondée en 2005 , dont le but est de protéger la liberté de mouvement des Palestiniens, en particulier des habitants de Gaza. Gisha promeut les droits garantis par le droit international et israélien.	gisha.org/
		www.facebook.com/gisha .
		eng/
		twitter.com/Gisha Access
HAMOKED	HaMoked est une organisation de défense des droits de l'homme basée en Israël fondée par le Dr Lotte Salzberger dans le but déclaré d'aider les Palestiniens soumis à l'occupation israélienne qui provoque une violation grave et continue de leurs droits.	www.hamoked.org/Home .
		aspx
		www.facebook.com/HaMoked
		twitter.com/
	hamokedrights?lang=fr	
ITACH MA'AKI	Women Lawyers for Social Justice est une association volontaire à but non lucratif fondée en 2001 en Israël. Pour la défense des droits de toutes les femmes.	www.itach.org.il/?lang=en
RABBIS FOR HUMAN RIGHTS	Rabbis for Human Rights est une organisation israélienne des droits de l'homme qui se décrit comme « la voix rabbinique de la conscience en Israël, donnant la parole à la tradition juive des droits de l'homme ».	www.roadtorecovery.org.il/
		Site/en/EnIndex.html
YESH DIN	Yesh Din: Volunteers for Human Rights est une organisation israélienne travaillant en Israël et en Cisjordanie. L'organisation a été fondée en 2005 par un groupe de femmes qui travaillaient auparavant avec l'organisation Machsom Watch. Travaille pour la protection des droits humains des Palestiniens vivant sous occupation armée.	www.yesh-din.org/en/
		www.facebook.com/yeshdin
		https://twitter.com/YeshDin/
PALESTINE		
ADDAMEER	Addameer Prisoner Support and Human Rights Association, est une organisation non gouvernementale palestinienne , basée à Ramallah. Il surveille le traitement des prisonniers palestiniens arrêtés en Cisjordanie par la puissance occupante et fournit une assistance juridique	www.addameer.org
AL HAQ	ONG palestinienne basée à Ramallah , et promeut la défense des droits fondamentaux des Palestiniens et l'Etat de droit dans les territoires occupés. Statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU	www.alhaq.org
		www.facebook.com/
		alhaqorganization/
		twitter.com/AlHaq_org

AL MEZAN Center for Human Rights	ONG palestinienne basée à Gaza , qui se focalise sur la défense des droits fondamentaux des Palestiniens, notamment économiques, sociaux et culturels. Supporte les victimes des violations du droit international	www.mezan.org/en/
		www.facebook.com/
		MezanCenter
		twitter.com/AlMezanCenter
		youtube.com/user/
		mezancenter
AL SHABAKA	Al-Shabaka , une ONG indépendante et non partisane dont la mission est d'éduquer et d'organiser des débats publics autour des droits des Palestiniens et de leur droit à l'autodétermination dans le cadre du droit international.	al-shabaka.org/en/
		www.facebook.com/
		alShabakaPalestinian
		PolicyNetwork
		twitter.com/AlShabaka
CHARITY & SECURITY NETWORK	ONG palestinienne à l'intersection entre les organisations de bienfaisance et la sécurité. Centre de ressources et d'informations pour promouvoir et protéger la capacité des ONG à continuer la promotion des droits fondamentaux.	charityandsecurity.org/
		www.facebook.com/The-Charity-Security-Network-18097331-1942649/
		www.dci-palestine.org/
		twitter.com/DCIPalestine
DEFENSE FOR CHILDREN INTERNATIONAL	ONG palestinienne focalisée sur les droits des enfants palestiniens ; West Bank; East Jerusalem, Gaza, en l'occurrence les enfants détenus dans les prisons israéliennes. C'est l'unique ONG palestinienne qui se focalise sur les droits des enfants.	www.facebook.com/DCIPS
		www.dci-palestine.org/
		twitter.com/DCIPalestine
ISRAËL/PALESTINE/INTERNATIONAL		
HAQEL	Organisme d'aide juridique fournissant des services aux Palestiniens combattant l'occupation, principalement au sud des hauteurs d'Hébron et de la vallée Jalud.	haqel.org.il/
HEARTLAND INITIATIVES	Heartland Initiative, Inc est une organisation sans but lucratif de recherche qui promeut les droits des libertés fondamentales pour les personnes victimes de conflits armés.	www.rbf.org/grantees/
		heartland-initiative-inc
		www.facebook.com/
		RockefellerBrothersFund
		twitter.com/RockBrosFund
IF NOT NOW	IfNotNow est un groupe d'activistes et militants juif américain qui défend la liberté et la dignité de tous les Israéliens et Palestiniens en mettant fin à l'occupation.	www.ifnotnowmovement.org/
		www.facebook.com/

JUST VISION	Just Vision est une équipe de défenseurs des droits humains, de journalistes, de réalisateurs	justvision.org/
		www.facebook.com/
MILITARY COURT WATCH	MCW est une ONG fondée par un petit groupe d'avocats et autres professionnels qui croient en l'État de droit. Défend les droits des enfants palestiniens emprisonnés dans les prisons israéliennes.	www.militarycourtwatch.org/
		page.php?id=8krHI3sJdKa
		110316AFJffdQE4aX
		twitter.com/MCourtWatch
PALESTINIAN LEGAL	ONG américaine dédiée à la protection des droits civils et constitutionnels des personnes qui défendent la liberté des Palestiniens contre le harcèlement dont ils feraient l'objet. Fournissent des conseils légaux.	palestinelegal.org/
		www.facebook.com/
		PalestineLegal
		twitter.com/pal_legal

ORGANISATIONS POUR LA JEUNESSE (23)

Éducation

ISRAËL

AJEEC-NISPED	AJEEC-NISPED, ONG pour le changement social et pour le partenariat juif et arabe, basé à Beersheva , à l'intérieur d'Israël et en collaboration avec le Moyen-Orient. Pour l'éducation, la santé, et le développement socio-économique.	en.ajeec-nisped.org.il/
		www.facebook.com/
		AJEECNISPED/
		youtube.com/user/
		AJEECNISPED
A NEW DAWN IN THE NEGEV	Pour la construction d'une société partagée en Israël, encourager un processus multiculturel de longue envergure pour l'interaction entre Juifs et Arabes dans le système éducatif et les communautés locales.	en.aneway.org.il
		www.facebook.com/
		anewayil/
EIN BUSTAN	ONG arabo-juive dont le but est l'éducation bilingue et multiculturelle pour la jeunesse.	www.ein-bustan.org
HAND IN HAND	Hand in Hand: Centre for Jewish-Arab Education in Israel est un réseau d'écoles intégrées et bilingues pour les enfants juifs et arabes en Israël. Hand in Hand a été co-fondé par l'éducateur arabe israélien Amin Khalaf et l'éducateur israélien américain Lee Gordon en 1997 avec 50 étudiants sur deux campus.	handinhandk12.org
		www.facebook.com/
		Handinhandschools/

JAFFA INSTITUTE	L'Institut pour l'avancement de l'éducation à Jaffa est une agence sociale multiservices à but non lucratif située à Jaffa, en Israël. L'Institut a été fondé par le Dr David Portowitz en 1982. En 2001, l'Institut a reçu le prix du président pour la meilleure organisation bénévole.	www.jaffainstitute.org/
		www.facebook.com/
		TheJaffaInstitute/
		twitter.com/jaffainstitute
KIDS CREATING PEACE	ONG de jeunesse, qui organise des sessions d'éducation incluant des activités dont le but est de développer des compétences.	kcpeace.org/en/
MERCHAVIM	Merchavim est une ONG fondée en 1998 dont le but est d'encourager la diversité, l'égalité et l'inclusion en Israël dans le système scolaire et les organisations publiques et privées.	www.machon-merchavim.org
		il/?lang=en
		www.facebook.com/
		MerchavimInstitute
PALESTINE		
ZIMAM PALESTINE	Zimam ("reins" or "taking the initiative" in Arabic) est un mouvement de jeunes qui challenge le statu quo. Prenant une approche locale de la résolution du conflit, ce mouvement travaille avec les leaders de demain pour construire une société plus démocratique, plus activement engagée et pluraliste.	www.zimam
		ps/?fbclid=IwAR0mBX
		Zu1smpxv2iC1_Wy7y7qGO
ISRAËL/PALESTINE/INTERNATIONAL		
GENERATION FOR PEACE	Generations For Peace est une organisation non gouvernementale jordanienne basée à Amman qui se consacre à la consolidation de la paix par la transformation durable des conflits. Fondé en 2007 par le prince Feisal Al Hussein, GFP a travaillé avec des jeunes leaders bénévoles dans 51 pays du monde et les a habilités à promouvoir une tolérance active et une citoyenneté responsable dans les communautés confrontées à diverses formes de conflit et de violence. En tant qu'organisation de paix par le sport, elle est reconnue par le Comité International Olympique.	www.facebook.com/
		GenerationsForPeace/
		instagram.com/
		generations_forpeace?utm_
		medium=copy_link
		youtube.com/c/
		GenerationsForPeace
HANDS OF PEACE	ONG qui vise à donner une voix aux jeunes israéliens, américains et palestiniens afin qu'ils deviennent des agents du changement, via des programmes d'échanges.	handsofpeace.org
		www.facebook.com/

JERUSALEM YOUTH CHORUS	<p>Le Jerusalem Youth Chorus est une chorale et un programme de dialogue entre la jeunesse israélienne et palestinienne. La mission est de donner un espace pour ces jeunes venant de Jérusalem Est et Ouest de grandir ensemble dans la musique et le dialogue.</p>	jerusalemouthchorus.org
		www.facebook.com/
		jerusalemouthchorus
		instagram.com/
KIDS4PEACE	<p>Fondé à Jérusalem, K4P est un mouvement de jeunesse interreligieux, dédié à mettre fin au conflit et à inspirer l'espoir dans les sociétés divisées autour du monde. Au travers d'un réseau, K4P ouvre des dialogues et des programmes d'actions sociales pour plus de 500 jeunes aux USA, Europe et Jérusalem.</p>	k4p.org/
		www.facebook.com/
		Kids4Peace/
		twitter.com/kids4peace
PALESTINIAN INTERNSHIP PROGRAM	<p>PIP est une ONG américaine qui fournit aux jeunes professionnels palestiniens des stages dans des compagnies High-Tech</p>	www.palinternship.com
SEEDS OF PEACE	<p>Seeds of Peace est une organisation de consolidation de la paix et de développement du leadership dont le siège est à New York. Il a été fondé en 1993. Comme programme principal, l'organisation amène des jeunes et des éducateurs des zones de conflit dans son camp du Maine.</p>	www.seedspeace.org
		www.facebook.com/
		SeedsOfPeace/
TOMORROW'S WOMEN	<p>Tomorrow's Women éduque les jeunes palestiniennes et israéliennes à se joindre en leaders en transformant la colère et le préjudice en un respect mutuel, en facilitant la compréhension de l'autre, et en inspirant des actions qui promeuvent l'égalité, la paix et la justice pour tous</p>	tomorrowwomen.org
		www.facebook.com/
		tmrswomen
ULTIMATE PEACE	<p>Ultimate Peace construit des ponts d'amitiés et de direction entre jeunes qui vivent dans des communautés divisées par les conflits en utilisant les valeurs de base du sport comme finalité.</p>	www.ultimatepeace.org/
		www.facebook.com/
Droits fondamentaux des enfants		
	ISRAËL	
THE ROAD TO RECOVERY	<p>ONG israélienne composée de volontaires qui s'occupent de transporter les Palestiniens, surtout les enfants, de Palestine aux hôpitaux en Israël</p>	www.roadtorecovery.org.il/

Organisation des Nations Unies via ses agences et organes

- Cour Pénale Internationale
- Cour internationale de justice
- Organisation pour l'interdiction des armes chimiques
- Organisation mondiale de la santé (OMS)
- Organisation des Nations unies pour le développement industriel
- Conférence des Nations unies sur le commerce
- Programme des Nations unies pour le développement
- Programme des Nations unies pour l'environnement
- Programme alimentaire mondial
- Fonds des Nations unies pour l'enfance
- Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
- Programme des Nations unies pour les établissements humains
- Organisation internationale du travail
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
- Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes
- Organisation des Nations unies pour l'éducation
- Organisation de l'aviation civile internationale
- Organisation maritime internationale
- Union internationale des télécommunications
- Union postale universelle
- Organisation météorologique mondiale
- Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
- Fonds international de développement agricole
- Organisation mondiale du commerce
- Agence [AIEA] internationale de l'énergie
- Organisation mondiale du tourisme
- World Bank

Europe

- Association européenne de libre-échange (AELE)
- Banque européenne d'investissement (BEI)
- Banque européenne
- Union pour la Méditerranée
- Conseil de l'Europe
- Union Européenne
- Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe
- ERDB
- EIB
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- Agence française de développement (AFD)

Moyen-Orient et Afrique du Nord

- Ligue arabe
- Banque Islamique de Développement (BID)
- Fonds Monétaire Arabe (FMA)
- Islamic Development Bank
- Asian Infrastructure Investment Bank

Entreprises françaises présentes en Israël

Implantations directes de groupes français		
ACCOR	Hôtels et tourisme	Filiale
AIR FRANCE	Transport aérien	Succursale
ALCATAL LUCENT ISRAEL	Informatique et communication	Filiale
ALMA CONSULTING	Juridique et fiscal, audit, conseil	Filiale
ALSTOM ISRAEL	Transports terrestres	Filiale
AURELIA PARADIS	Importateur de produits	
BDI (Business Data Information)/COFACE	Juridique et fiscal, audit, conseil, assurance, crédit	Filiale
BERSAY & Associés	Cabinet d'avocats français	Succursale
BNP Banque d'Affaires	Représentation hébergée par Coface	
CHEFA LTD/SODEXO	Hôtellerie, restauration	Filiale de SODEXO
CIBUS/SODEXO	Restauration	Filiale de SODEXO
CITADIS ISRAEL LTD/ALSTOM	Transports terrestres	Filiale d'ALSTOM TRANSPORTS
CLUB MEDITERRANEE ISRAEL	Sport et loisirs	Filiale
C.M.T. MEDICAL TECHNOLOGIES LTD./THALES	Système d'imagerie médicale	Filiale de Thalès
DALET MEDIA DIGITAL SYSTEMS	Informatique et microsystèmes	Filiale
DASSAULT SYSTEMES	Logiciels	Filiale
DASSAULT SYSTEMES – SMARTEAM CORPORATION LTD	Logiciels	Filiale
DASSAULT AVATION	Aviation	Bureau de

DECATHLON	Articles de sport, distribution	Filiale
EDF-EN	Energie solaire	Filiale
EDMOND DE ROTHSCHILD INVESTMENT	Marchés financiers	Filiale
EGIS RAIL	Assistance à maîtrise	Filiale
ESSILOR INTERNATIONAL	Verres et optique	Filiale
EURO RSCG/HAVAS	Publicité, marketing, communication	Filiale de LIMAGRAIN
HOT/ALTICE	Télécommunications	Filiale d'ALTICE
i24 News/ALTICE	Chaîne de télévision d'information en continu internationale	Filiale d'ALTICE
JC DECAUX ISRAEL	Mobilier urbain et publicité	Filiale
KAYSER	Boulangerie et pâtisserie	Franchise
KEYRUS ISRAEL LTD	Cosmétiques	Filiale
LASRY GLASS PLUS	Matériaux de construction	Filiale, Enseigne LASRY VITRAGE
LOUIS VUITTON	Maroquinerie	Filiale
MAUBOUSSIN	Joaillerie	Filiale
MICROWAVE VISION GROUP (SATIMO, ORBIT/FR, MVG-EMC)	Antennes, localisation, sureté pour l'industrie, la défense et l'automotive	
ORANGE – VIACCESS ORCA	Télécommunications. Audiovisuel	Filiale
PRODWARE / PRO DYNAMICS TECHNOLOGIES LTD	Logiciels et R&D	Filiale
PUBLICIS ARIELY LTD	Média et communication	Filiale
RELCOM Components/ELVIA Microélectronique		Filiale
RENAULT ALLIANCE	Lab innovation automative	

RENAULT TRUCKS	Automobiles	Importateur
SABON/YVES ROCHER	Savons, parfumerie, cosmétiques	Filiale du groupe YVES ROCHER
SAFT/TOTAL/TADIRAN BATTERIES LTD	Batteries	Filiale du groupe SAFT-TOTAL
SANOVI AVENTIS LTD	Biotechnologies	Filiale
SCHNEIDER	Transport et distribution d'électricité	Filiale de SCHNEIDER
SEGULA TECHNOLOGIES	Ingénierie	Filiale
SISA AUTOMATION LTD/ SOMFY	Textiles utilitaires et techniques	Filiale de SOMFY
SYSTRA (SNCF/RATP)	Ingénierie et transports	Filiale
STMICROELECTRONIC S LTD	Microsystèmes	Filiale
TECHNIP	Services et Ingénierie	Filiale
Sociétés « Impact France » et Entreprises de Français à l'Étranger (EFE)		
CARASSO	Importateur de RENAULT	
CELIO	Prêt-à-porter masculin, distribution	Franchise
DIOR PARFUMS	Cosmétique parfumeries, distribution	Filiale
DITRON PRECISION	Pièces détachées automobile	
EDEN CINEMA LTD	Distribution films français	
IKARE INNOVATION	Représentation VALEO	
KERING	Délégué pour Israël	
LAVI CAPITAL	Représentation SNCF	
LE ROY RENE	Confiseries	Franchise
L'OCCITANE	Cosmétiques, parfumerie, distribution	Franchise

LUBINSKI Groups (PSA)	Lubrifiants TOTAL et ELF. Importateur de PSA	
MASLAMANI GROUP (Seb/ Tefal/Luminarc/Pyrex/ Moulinex)	Articles de table et petit électroménager	
	Importateur pour Israël	
MAYER CARS AND TRUCKS CO LTD	Importateur de RENAULT Trucks	
PALAIS DES THE	Thé	Franchise
PROMOSALONS	Foires et expositions	Bureau de
SEYMAN	Importateur de produits agroalimentaires français	
STRAUSS DIARIES Ltd	Produits laitiers. Partenariat, joint-venture et accords d'échange de savoir-faire avec DANONE	

Entreprises françaises présentes dans les Territoires palestiniens

ALTRAD
BRETAGNE PLANTS
CANDIA
CARRIER
CELIO
CHANNEL
CLINIQUE
CRYSTAL D'ARC
IMA / ERCA S.A.S
LA VACHE QUI RIT
LESIEUR
LEGRAND
L'OREAL
LUMINARC
MERLIN GERIN
METSO
MOULINEX
OTIS
PERMO
PEUGEOT
PHOTOWATT
PRÉSIDENT
PUBLICIS
QUADRA
RÉGILAIT
RENAULT
SAINT GOBAIN
SCHNEIDER ELECTRIC
SYNGENTA FRANCE
TÉFAL
TOTAL
VILMORIN

Lettre du président palestinien Mahmoud Abbas

Palestine Liberation Organization
The Committee for Interaction
with the Israeli Society (PCIIS)



منظمة التحرير الفلسطينية
لجنة التواصل مع المجتمع الاسرائيلي

السيد/ عوفر برونشتاين المحترم
مستشار الرئيس الفرنسي مكرون
تحية طيبة وبعد،،،

بناءً على موافقة وتوجيهات السيد الرئيس محمود عباس (أبومازن)، ولاحقاً لحديثنا بالخصوص فإننا نتطلع إلى تحقيق مصالحة تاريخية بين اليهود العرب والمنحدرين من الدول الإسلامية، وبين شعوبهم ومواطنهم الأصلية، ويأتي هذا التوجه للعمل على إنهاء حالة الصراع والتناقض التي فرضتها الظروف السابقة على الجميع، والوصول إلى مصالحة شاملة وإنهاء العداء الذي دام عقود من الزمن، وليعود الارتباط بالأصول والجذور والثقافة الواحدة المشتركة التي ضمت الجميع. وعليه نتمنى أن تنظم دولة فرنسا، لمكانتها العالمية والريادية والمؤثرة، مؤتمراً برئاسة ورعاية السيد الرئيس مكرون وحضور السيد الرئيس محمود عباس، ويضم هذا المؤتمر قادة مؤسسات وشخصيات إقليمية ومؤثرين من اليهود العرب والمنحدرين من دول إسلامية في إسرائيل ودول العالم، و دعوة رؤساء وممثلي الدول المعنية للقاء ينتج عنه الوصول إلى المصالحة التاريخية المنشودة بين اليهود وبلدانهم الأصلية. وليساهم الجميع في وضع حد نهائي للصراع في المنطقة وتحقيق السلام بين الإسرائيليين والفلسطينيين والعالم العربي والإسلامي، على أساس حل الدولتين وإقامة دولة فلسطينية على حدود الرابع من حزيران عام 1967، إلى جانب دولة إسرائيل بما يساهم في تحقيق السلم والأمن والاستقرار في العالم.

مع الاحترام والتقدير

30.3.2021

محمد المدني

عضو اللجنة المركزية لحركة فتح

رئيس لجنة التواصل مع المجتمع الإسرائيلي

في منظمة التحرير الفلسطينية

TEL: (970) 2 242 0097 FAX: (970) 2 242 0093 MOBILE: (970) 598 515 551 EMAIL: PCIIS2013@GMAIL.COM

Scanned with CamScanner

Chronologie succincte de la paix israélo-palestinienne

16 mai 1916	Accords de Sykes-Picot
2 novembre 1917	Déclaration Balfour
29 novembre 1947	Adoption du plan de partage de la Palestine par l'Assemblée générale de l'ONU
14 mai 1948	Déclaration d'indépendance de l'État d'Israël par David Ben Gourion
15 mai 1948 - 10 mars 1949	Première guerre israélo-arabe
20 juillet 1951	Assassinat du roi de Jordanie Abdallah Ier à Jérusalem par un réfugié palestinien
29 octobre 1956 - 7 novembre 1956	Campagne de Suez
5 juin 1967 - 10 juin 1967	Guerre des Six jours
22 novembre 1967	Adoption de la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies demandant le « retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés » et affirmant « l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique » de chaque État
Septembre 1970	Septembre noir : conflit militaire entre l'armée du royaume de Jordanie et les <i>fedayins</i> de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP)
6 octobre 1973 - 25 octobre 1973	Guerre du Kippour
22 octobre 1973	Adoption de la résolution 338 du Conseil de sécurité des Nations unies appelant à un cessez-le-feu et à des négociations pour une paix juste et durable au Moyen-Orient
17 septembre 1978	Accords de Camp David
30 juillet 1980	Proclamation de l'annexion de Jérusalem-Est par Israël par la « Loi de Jérusalem »
6 juin 1982 - 29 septembre 1982	Intervention militaire israélienne au Liban
16 septembre 1982 - 18 septembre 1982	Massacres de Sabra et Chatila
11 avril 1987	Accords de Londres entre Peres et Hussein
8 décembre 1987 - 13 septembre 1993	Première intifada
22 décembre 1987	Adoption de la résolution 605 du Conseil de sécurité des Nations unies condamnant les pratiques israéliennes violant les droits de l'homme du peuple palestinien dans les territoires occupés

28 juillet 1988	Rupture des liens administratifs de la Jordanie avec la Cisjordanie
15 novembre 1988	Proclamation de l'indépendance de l'État palestinien avec Jérusalem pour capitale par l'OLP
2 août 1990 - 28 février 1991	Guerre du Golfe
30 octobre 1991 - 1 ^e novembre 1991	Conférence de Madrid
13 septembre 1993	Accords d'Oslo I
25 février 1994	Massacre du caveau des Patriarches à Hébron par Baruch Goldstein
1994 - 1998	Série d'attentats suicides perpétrés par le Hamas et le Jihad islamique
26 octobre 1994	Traité de paix entre Israël et la Jordanie
Novembre 1994 - mars 1994	Ouverture de bureaux de liaison bilatéraux au Maroc et en Israël
28 septembre 1995	Accords d'Oslo II
4 novembre 1995	Assassinat du Premier ministre israélien Itshak Rabin par un extrémiste juif
11 avril 1996 - 27 avril 1996	Opération Raisins de la colère lancée par l'armée israélienne sur le Hezbollah au Sud-Liban
Avril 1996 - mai 1996	Ouverture de bureaux d'intérêts bilatéraux en Tunisie et en Israël
Mai 1996	Ouverture par Israël de bureaux de représentation commerciale à Oman et au Qatar
18 juin 1996	Accession de Benyamin Netanyahou au poste de Premier ministre israélien
15 janvier 1997	Protocole d'Hébron entre le gouvernement de Netanyahou et le gouvernement d'Arafat
23 octobre 1998	Accords de Wye Plantation
Octobre 1999	Normalisation des relations diplomatiques entre Israël et la Mauritanie
11 juillet 2000 - 25 juillet 2000	Conférence de Camp David
28 septembre 2000 - 8 février 2005	Seconde intifada
12 mars 2002	Adoption de la résolution 1397 du Conseil de sécurité des Nations unies demandant la « cessation immédiate de tous les actes de violence, y compris tous les actes de terreur et toutes provocations, incitations et destructions » et la reprise des négociations, mentionnant pour la première fois un État palestinien
27 mars 2002	Initiative de paix arabe adoptée au Sommet de la Ligue arabe sur l'initiative de l'Arabie saoudite

24 septembre 2002	Adoption de la résolution 1435 du Conseil de sécurité des Nations unies exigeant « le retrait rapide des forces d'occupation israéliennes des villes palestiniennes » et demandant à l'Autorité palestinienne de « faire traduire en justice les auteurs d'actes terroristes »
13 octobre 2003	Initiative de Genève
11 novembre 2004	Décès du président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat
22 mars 2004	Assassinat du fondateur du Hamas Ahmed Yassine par l'armée israélienne
15 août 2005 - 11 septembre 2005	Désengagement israélien de toutes les colonies juives à Gaza et de quatre colonies du Nord de la Cisjordanie
25 janvier 2006	Victoire du Hamas aux élections législatives
14 juin 2007	Prise de pouvoir du Hamas à Gaza
Juin 2007	Blocus de Gaza par Israël
27 novembre 2007	Conférence d'Annapolis
2007 - 2008	Négociations entre le Premier ministre israélien Ehud Olmert et le Président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas
27 décembre 2008 - 18 janvier 2009	Guerre de Gaza
Printemps 2014	Rencontre ministérielles israélo-palestiniennes sous l'égide de la France à Saint-Cloud
8 juillet 2014 - 26 août 2014	Guerre de Gaza
28 janvier 2020	Présentation du plan Vision for peace par le président américain Donald Trump
15 septembre 2020	Accords d'Abraham
10 décembre 2020	Accord de normalisation diplomatique israélo-marocain
6 janvier 2021	Accord de normalisation diplomatique israélo-soudanais
Mars 2021	Sommet du Néguev
28 décembre 2021	Rencontre entre Benny Gantz et Mahmoud Abbas
13 avril 2021 - 21 mai 2021	Guerre israélo-palestinienne
22 juin 2021	Annnonce de nouveaux permis de travail accordés aux travailleurs gazaouites
5 juillet 2022	Rencontre entre le Premier ministre israélien Yair Lapid et Emmanuel Macron
8 juillet 2022	Appel téléphonique entre Yair Lapid et Mahmoud Abbas, le premier entre le Premier ministre israélien et le Président de l'Autorité palestinienne en cinq ans, à la demande d'Emmanuel Macron
20 juillet 2022	Rencontre entre Mahmoud Abbas et Emmanuel Macron
17 août 2022	Restauration complète des relations diplomatiques turco-israéliennes

1er November 2022	Nouveau gouvernement de Nétanyahou, formé à la suite des élections législatives, composé d'une coalition composée initialement de partis de droite et d'extrême droite. Gouvernement le plus à droite du pays.
7 octobre 2023	Opération terroriste du Hamas baptisée "déluge d'Al-Aqsa". Des milliers de roquettes sont tirées sur des villes israéliennes depuis Gaza et des membres du Hamas s'infiltrèrent en Israël par petits groupes et massacrent la population civile. Près de 200 civils et militaires sont pris en otage et détenus dans la bande de Gaza, le bilan du côté israélien est estimé à environ 1300 morts.
Depuis le 7 octobre 2023	Guerre Israël-Hamas à Gaza. Plus de 26 000 palestiniens sont tués à la suite des bombardements israéliens.

Chronologie longue du conflit israélo-palestinien

16 mai 1916 – Accords Sykes-Picot

Les accords Sykes-Picot, conclus en secret entre la France et la Grande-Bretagne le 16 mai 1916, fixent les lignes de partage des provinces arabes de l'Empire ottoman en zones d'administration et d'influence françaises et britanniques. Ils résultent des négociations entre le diplomate français François Georges-Picot et le représentant britannique Mark Sykes, entamées fin 1915. Russes et Italiens en sont informés. Le traité dévolue à la France la souveraineté sur une zone bleue comprenant le littoral syro-libanais jusqu'à l'Anatolie, et un vaste espace intérieur syrien. À la Grande-Bretagne revient la basse Mésopotamie, soit l'Irak et la Transjordanie, et la baie de Haïfa. L'accord prévoit la constitution de deux États arabes indépendants sur les zones A au Nord et B au Sud, sous la protection respective de la France et de la Grande-Bretagne. Quant aux futurs territoires israélien et palestinien, l'accord dessine une zone brune dite internationale, incluant Jérusalem et les ports de Haïfa et Saint-Jean-d'Acre. Divulgué en novembre 2017 par les révolutionnaires communistes russes, le traité suscite l'indignation car il bafoue le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et contrevient aux engagements du haut-commissaire britannique en Égypte Mac-Mahon auprès du chérif de la Mecque Husayn ibn Ali, promettant un futur État arabe en Palestine et en Syrie. Après le démembrement de l'Empire ottoman, la Société des nations (SDN) décide du partage de la région lors de la conférence de San Remo du 19 au 26 avril 1920 suivie par le traité de Sèvres le 10 août 1920. Ce dernier confie à la France le mandat sur le Liban et la Syrie, et à la Grande-Bretagne la tutelle sur la Palestine, l'Irak et la Transjordanie.

2 novembre 1917 – Déclaration de Balfour

Le 2 novembre 1917, le ministre britannique des Affaires étrangères Arthur James Balfour publie adressée à lord Lionel Rothschild, directeur de l'antenne anglaise du mouvement sioniste. La déclaration Balfour promet aux communautés juives de contribuer à l'établissement d'un foyer national juif en Palestine : « C'est avec un grand plaisir que je vous présente, au nom du gouvernement de Sa Majesté, sa déclaration de sympathie pour les aspirations juives sionistes, soumise au cabinet et approuvée par lui : « Le gouvernement de Sa Majesté considère l'établissement d'un foyer national pour le peuple juif en Israël, et s'efforcera de faciliter la réalisation de cet objectif, à la condition claire que rien ne puisse être fait pour porter atteinte aux droits civils et religieux du témoignage non juif en Terre d'Israël ou aux droits et au statut politique des juifs dans tout autre pays. » Bien que la Déclaration Balfour ne définisse pas les frontières du foyer national juif, elle constitue la base juridique pour l'affirmation du sionisme en Palestine. Lors du partage de la région en mandats, la Société des Nations fait de la création d'un foyer national juif l'un des objectifs du mandat britannique.

29 novembre 1947 – Adoption du plan de partition des Nations Unies - Décision 181

Le 31 août 1947, un Comité spécial des nations unies nommé en mai à la demande officielle du Royaume-Uni propose un plan de partage de la Palestine en deux États, l'un juif et l'autre arabe. Le 29 novembre, l'Assemblée générale des Nations unies adopte ce plan de partage à trente-trois voix pour, dont les États-Unis, l'Union soviétique et la France ; treize voix contre, principalement des pays arabes et musulmans ; et dix abstentions, dont la Grande-Bretagne.

Le plan divise la Palestine, alors peuplée de 1 300 000 Arabes et 600 000 Juifs, en trois entités destinées à devenir indépendantes le 1^e août 1948. L'État arabe se compose de

trois régions, en Galilée occidentale, à Gaza et en Cisjordanie, soit 11 500 km². L'État juif comprend une bande allant du nord de la Galilée au lac de Tibériade, le littoral de Haïfa à Tel Aviv et le désert du Néguev, soit 14 000 km². Jérusalem et alentours forment un corps séparé sous régime international spécial d'environ 187 km², administré par l'ONU.

Les principes sous-jacents à ces frontières sont l'expansion de la population juive et arabe et la nécessité de créer un espace d'immigration juive. À l'exception de la région de Jérusalem, tout espace comprenant des zones consécutives et vides de populations arabes est attribué à l'État juif. Les juifs obtiennent ainsi 54 % du territoire, alors qu'ils représentent 30 % de la population. Le plan prévoit la division politique entre les États et la coopération économique, à travers l'unité dans les domaines suivants : alliance douanière, système monétaire, exploitation ferroviaire, infrastructures routières, ferroviaires, portuaires, communications, développement économique commun, eau et électricité.

Les hostilités entre les deux parties commencent avant la fin du mandat britannique. Les Palestiniens refusent le plan de partage, soutenus par des combattants arabes. Les Juifs, organisés au sein des factions sionistes armées du Stern, de l'Irgoun et de la Haganah, entendent sécuriser la zone promise par le plan de partage. Équipées d'armes envoyées par la Tchécoslovaquie en avril, les forces sionistes lancent l'offensive contre les populations palestiniennes présentes dans la partie juive, détruisant des villages comme lors du massacre de Deir Yassine. Le plan Dalet entraîne la fuite des populations arabes.

La première guerre israélo-arabe éclate le lendemain de la déclaration d'indépendance de l'État d'Israël le 14 mai 1948.

15 mai 1948 – Première guerre israélo-arabe

Le 15 mai, les armées arabes déclarent la guerre à Israël. L'armée syrienne mène les combats au Nord. Au Sud, l'armée égyptienne prend la région de Gaza et le sud du Néguev tandis que l'armée jordanienne conquiert les quartiers juifs de la vieille ville de Jérusalem le 28 mai. L'armée irakienne occupe la région de Jenine et de Naplouse. Lors du cessez-le-feu signé le 11 juin 1948 à la suite de l'arrivée du médiateur onusien, les camps reconstituent leurs forces humaines et matérielles. À la reprise des combats en juillet, Israël soutenu par les armes de l'Union soviétique prend l'avantage. L'armée prend la Galilée, Jérusalem, puis bat l'armée égyptienne dans le Néguev. La légion arabe jordanienne conserve la Cisjordanie. Les combats cessent en janvier 1949, et les quatre armistices signés entre février et juillet modifient le partage territorial prévu par le plan de l'ONU.

Détail des lignes de l'armistice : février-juillet 1949

Le premier accord signé est l'armistice israélo-égyptien le 24 février 1949. Israël accepte la présence militaire égyptienne dans la bande de Gaza, et retire ses forces du nord de la bande de Gaza, et de la région du cimetière de Rafah au sud. Il y a aussi une zone démilitarisée des deux côtés de la ligne dans la région de la frontière du Sinaï. Cependant, Israël a réussi à retirer tout le secteur oriental de la région du sud du Néguev de la zone du territoire de l'accord. L'accord a également donné à Israël le contrôle militaire de la région du Néguev nord et la liberté d'action pour l'occupation du Néguev sud, qui a été attribuée à l'État juif dans la résolution de partition des Nations Unies.

L'armistice israélo-égyptien signé le 24 février 1949 renforce le statut international d'Israël et ses chances de devenir membre des Nations Unies. De plus, la signature avec un grand État arabe a ouvert la voie à des accords avec les autres États arabes en guerre.

Le 23 mars 1949, Israël et le Liban signent un armistice. Les deux pays conviennent de la ligne d'armistice sur la frontière internationale et du retrait d'Israël de la bande de territoire libanais occupée par Tsahal depuis l'opération Hiram fin octobre 1948.

Le 3 avril 1949, Israël signe un armistice avec la Jordanie, puis le 20 juillet 1949 avec la Syrie. Tous les accords d'armistice déterminent que « les parties connaissent également les modalités de cet accord et qu'en aucun cas elles ne violeront les droits, les revendications et les positions de chacune des parties dans le règlement final des deux parties par la paix, puisque les modalités de cette entente ne sont déterminées que par des considérations militaires. » Les lignes d'armistice sont appelées "la ligne verte" parce que la couleur qui leur est donnée sur les cartes imprimées.

Finalement, Israël conserve les territoires acquis pendant la guerre, occupant ainsi 78% de la Palestine. L'Égypte administre la bande de Gaza. La Transjordanie occupe Jérusalem-Est puis la Cisjordanie en avril 1950, et devient la Jordanie. On compte 5 800 morts du côté israélien, 4 000 du côté arabe et 13 000 du côté palestinien. L'exode d'entre 530 000 et 900 000 Palestiniens, réfugiés à Gaza, en Cisjordanie, au Liban, en Syrie et en Transjordanie alourdit ce bilan.

En parallèle des négociations d'armistice, l'ONU organise du 27 avril au 15 septembre 1949 une conférence à Lausanne afin de résoudre la question des frontières et du retour des réfugiés. Israël refuse le droit au retour des Palestiniens et de revenir sur les frontières. La conférence se solde par un échec.

*29 octobre 1956 – **Campagne de Suez***

En 1956, Nasser nationalise la compagnie du canal de Suez afin de financer la construction du barrage d'Assouan. Israël craignant les achats d'armes de l'Égypte demande l'appui d'autres puissances, et reçoit de la France des avions et des armes. La France et la Grande-Bretagne souhaitent reprendre le canal de Suez, cette dernière étant principal actionnaire de la compagnie du canal, et maintenir la présence occidentale dans la région. Alors que la France souhaite aussi lutter contre l'aide égyptienne apportée au FLN algérien, ces puissances demandent à Israël de participer à l'opération militaire. L'État hébreu entend pour sa part faire cesser les opérations militaires égyptiennes à Gaza, détruire l'armement et égyptien et prendre le contrôle de l'entrée du golfe d'Akaba. La Grande-Bretagne, la France et Israël décident d'intervenir. Après la signature d'un accord tripartite le 24 octobre, les opérations débutent le 29 octobre, par l'intervention de l'armée israélienne dans le Sinaï égyptien. Le 31 octobre, la France et la Grande-Bretagne bombardent l'aviation égyptienne dans la région du canal, permettant à l'armée israélienne d'occuper le Sinaï et Gaza en quelques jours.

Face à la pression internationale, Israël cesse les opérations le 3 novembre, suivie de la Grande-Bretagne et la France le 6 novembre contraints par les diplomates américains et soviétiques. Malgré la victoire territoriale israélienne, cette campagne se solde par un échec. Israël rend la bande de Gaza et le Sinaï en mars 1957, mais obtient la présence de forces onusiennes le long de la frontière israélo-égyptienne et la libre circulation dans le golfe d'Akaba.

*5 juin 1967 – **Guerre des Six Jours***

La guerre des Six Jours résulte d'une escalade sécuritaire entre Israël et ses voisins arabes. Dans un contexte de vives tensions entre Israël et la Syrie, l'Union soviétique

annonce que les troupes israéliennes sont massées le long de la frontière avec la Syrie. Bien qu'Israël démente l'information, l'Égypte mobilise son armée dans le Sinaï, demande le retrait des forces onusiennes positionnées depuis la campagne de Suez et interdit à Israël l'accès au golfe d'Akaba le 22 mai. Les troupes irakiennes avancent également en Jordanie. Le 25 mai, le ministre israélien des Affaires étrangères rencontre général de Gaulle à Paris, qui instaure un embargo sur les armes françaises à destination du Moyen-Orient mais recommande à Israël de ne pas lancer d'offensive contre les États arabes. En Israël, l'opinion publique se divise entre les partisans de la guerre et ceux de la résolution diplomatique autour du gouvernement de Levi Eshkol. L'Égypte conclut en parallèle des alliances militaires, puis la Jordanie le 1^e juin 1967 et l'Irak le 4 juin, en plus de l'alliance formée avec la Syrie en 1966. À la suite de l'accession de Moshe Dayan au ministère de la Défense, Israël engage les opérations militaires le 5 juin dans le cadre de l'opération Focus. L'armée bombarde l'aviation égyptienne, envahit le Sinaï et Gaza le 7 juin, et le canal de Suez le lendemain. Israël lance également une opération aérienne puis terrestre contre la Jordanie portant secours à l'Égypte, et reprend toute la Cisjordanie et Jérusalem Est le 6 juin. Enfin, après l'invasion du Golan en Syrie le 10 juin, un cessez-le-feu advient à l'initiative du Conseil de sécurité de l'ONU. En six jours, la guerre entraîne le décès de 750 soldats israéliens et environ 20 000 soldats du côté arabe, pour moitié égyptiens. Le conflit se solde par l'annexion par Israël du Sinaï égyptien et de la bande de Gaza administrée par l'Égypte, de la Cisjordanie et de Jérusalem Est occupés par la Jordanie depuis 1950 et du Golan syrien, suivis de déplacements de population. Dès juillet, la première colonie dite « de sécurité » est établie en Israël.

Contrairement à la campagne de Suez, la diplomatie américaine ne demande pas le retrait territorial d'Israël, expliquant le conflit par la fermeture du golfe d'Akaba par l'Égypte. Lors du sommet de Khartoum en septembre 1967, les États arabes réunis proclament les trois "non" de la Résolution de Khartoum : non à la paix avec Israël, non à la reconnaissance d'Israël, non à toute négociation avec Israël. Le 22 novembre 1967, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 242 demandant le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés et décide « la reconnaissance de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de chaque État de la région et de son droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues à l'abri de menaces ou d'actes de force ; (...) de garantir la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales de la région ; de réaliser un juste règlement du problème des réfugiés, de garantir l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique de chaque État de la région par des mesures comprenant la création de zones démilitarisées. » La résolution est acceptée par l'Égypte, la Jordanie et le Liban immédiatement, puis par Israël en décembre 1967, mais refusée par la Syrie jusqu'à l'accession du président Assad.

6 octobre 1973 – Guerre du Kippour

Début octobre 1973, la Syrie et l'Égypte massent des troupes aux frontières avec Israël, sans que les forces israéliennes n'envisagent une opération militaire arabe, conscientes de leur supériorité. Pourtant, le jour de la fête religieuse juive du Kippour, les troupes égyptiennes et syriennes lancent l'offensive contre Israël sur deux fronts, le Sinaï et le Golan. Fortes de l'effet de surprise, les troupes arabes avancent rapidement. Cependant, Israël reprend le Golan le 8 octobre et bombarde des infrastructures stratégiques syriennes. L'Union soviétique met en place un pont aérien pour fournir des armes à l'Égypte et à la Syrie le 10 octobre. Alors que l'armée israélienne peine dans le Sinaï, elle reçoit des armes des États-Unis le 14 octobre. Le jour même, les troupes israéliennes franchissent le canal de Suez avant de poursuivre leur progression en Égypte, si bien que l'Union soviétique demande un cessez-le-feu voté le 22 octobre par le Conseil de sécurité de l'ONU, à travers la résolution 338 qui appelle aussi au retrait israélien des territoires

conquis depuis 1967. À la suite de la guerre, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole décide de réduire leur production jusqu'à ce qu'Israël rende les territoires acquis en 1967, puis d'un embargo contre les États-Unis, entraînant le premier choc pétrolier. Après plusieurs tractations diplomatiques et militaires dans un contexte de guerre froide, le cessez-le-feu ne prend effet que le 11 novembre. Le 21 décembre, une conférence de paix avec Israël, l'Égypte et la Syrie débute à Genève, suivie de l'accord dit du kilomètre 101 signé entre Israéliens et Égyptiens en janvier 1974. À la suite du traité, Israël se retire du canal, rend les territoires syriens conquis en 1973 mais conserve le Golan, et la Syrie libère les prisonniers israéliens.

17 septembre 1978 – Accords de Camp David

La visite officielle du président égyptien Anouar el-Sadate en Israël le 19 novembre 1977 marque le début du processus de paix israélo-égyptienne, brisant la défiance entre les deux pays après trente ans de guerres. L'ancien militaire, responsable du lancement de la guerre du Kippour, souhaite reprendre le Sinaï en échange d'une paix durable et se rapprocher diplomatiquement des États-Unis alliés d'Israël. À la suite de sa visite historique, Israël et l'Égypte entament des pourparlers de paix. En résultent les accords de Camp David signés le 17 septembre 1978 par le président Jimmy Carter, le président égyptien Anouar el-Sadate et le premier ministre israélien Menahem Begin. Ils consistent en deux accords-cadres. Le premier prétend fixer un cadre pour la paix au Proche-Orient sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU, prévoyant des négociations sur la Cisjordanie et la bande de Gaza afin d'aboutir à l'autonomie, des relations diplomatiques entre Israël et les pays arabes et entre l'Égypte et Israël, soit la seule partie de l'accord effective. Le second accord-cadre est un traité de paix entre Israël et l'Égypte, signé le 26 mars 1979 à Washington. Il permet la restitution par étapes à l'Égypte de la péninsule du Sinaï, achevée en 1982. En contrepartie, Israël obtient la normalisation de ses relations avec l'Égypte, et la reconnaissance du droit de circulation des navires israéliens dans le canal de Suez, le détroit de Tiran et le golfe d'Akaba. L'Égypte devient le premier État arabe à reconnaître Israël et le traité entraîne une paix séparée, diminuant le risque de conflit. Après les accords de Camp David, Anouar el-Sadate et Menahem Begin reçoivent le prix Nobel de la paix en 1978.

Cependant, l'Égypte suscite des critiques pour n'avoir pas davantage porté les intérêts palestiniens et son adhésion à la Ligue arabe est suspendue jusqu'en 1989. Plusieurs groupes djihadistes souhaitant adopter un gouvernement islamiste instrumentalisent les accords de Camp David pour rallier les Égyptiens à leur cause et appeler publiquement au renversement d'Anouar el-Sadate. À la suite d'un coup d'État militaire manqué en juin 1981, ce dernier ordonne une répression majeure de l'opposition. Le 6 octobre 1981, le président égyptien est assassiné au Caire par des membres du Jihad islamique égyptien, lors du défilé annuel célébrant l'opération Badr au cours de laquelle l'armée égyptienne a traversé le canal de Suez et repris une petite partie de la péninsule du Sinaï depuis Israël, au début de la guerre du Yom Kippour.

6 juin 1982 – Intervention israélienne au Liban

Créée le 28 mai 1964 au Caire à l'initiative de la Ligue des États arabes, l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) s'installe au Liban dans les années 1970 après la répression des résistants palestiniens en Jordanie. Israël envahit le Sud-Liban en 1978, repoussant la résistance palestinienne vers Beyrouth. La tentative d'assassinat de l'ambassadeur israélien Schlomo Argov à Londres par le groupe palestinien Abou Nidal le 3 juin 1982 déclenche une seconde intervention israélienne. Dans un contexte d'implosion libanaise, le gouvernement israélien souhaite éliminer la résistance israélienne

et favoriser l'accèsion au pouvoir du maronite Bachir Gemayel allié à Israël. Libérée de son front Sud depuis les accords de Camp David, l'armée israélienne lance l'opération « Paix en Galilée » le 6 juin 1982 et bombarde des bases palestiniennes au Sud Liban et à Beyrouth. Le même jour, les opérations terrestres débutent au Sud Liban, (i) le long du littoral contre les Palestiniens, (ii) dans le centre contre les Syriens et les Palestiniens et (iii) dans la Bekaa à partir du 9 juin contre l'armée syrienne, qui se retire brutalement de toutes ses positions. Après la conquête rapide du Sud-Liban, les troupes israéliennes bombardent Beyrouth, et pénètrent dans Beyrouth-Ouest avec les Forces Libanaises, sur ordre du ministre de la Défense Ariel Sharon et contrairement à la décision du Premier ministre Menahem Begin. La médiation américaine obtient la promesse israélienne de ne pas entrer dans Beyrouth Ouest, et l'évacuation des combattants de l'OLP au nombre de 15 000 à partir du 21 août sous la protection d'une force multinationale. Le 3 septembre 1982, Yasser Arafat installe le siège de l'OLP à Tunis pour un exil de douze ans, jusqu'à son retour sur le territoire palestinien le 1^e juillet 1994.

Au Liban, après l'assassinat du président fraîchement élu Gemayel, Israël rompt le cessez-le-feu le 14 septembre 1982 et étend l'occupation dans Beyrouth-Ouest malgré son engagement auprès de la diplomatie américaine. Du 16 au 18 septembre 1982, les milices libanaises chrétiennes massacrent entre 800 et 2000 réfugiés palestiniens demeurés dans les camps de Sabra et Chatila, sous les yeux de l'armée israélienne responsable de la zone. Les troupes israéliennes reculent finalement fin septembre et occupent une « zone de sécurité » dans le Sud du Pays de 1985 à 2000.

11 avril 1987 - Accords de Londres

L'accord de Londres entre le roi Hussein de Jordanie et le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres a été signé lors d'une réunion secrète tenue à Londres le 11 avril 1987, en présence du Premier ministre jordanien Zaid al-Rifai et du directeur général du ministère israélien des Affaires étrangères Yossi Beilin.

L'accord définissait le cadre d'une conférence de paix internationale organisée par les Nations unies, visant à la résolution du conflit israélo-arabe sur la base des résolutions 242 et 338, tout en assurant que la conférence n'imposerait pas de solution aux parties et que les Palestiniens seraient représentés par la délégation jordanienne. L'exigence d'accepter les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies et de renoncer à la violence et au terrorisme excluait de fait la participation de l'OLP. Les signataires conviennent de présenter ce plan au secrétaire d'État américain George Shultz pour qu'il le promeuve comme une initiative américaine.

Partisan de la résolution de la question palestinienne par la souveraineté jordanienne sur la totalité ou la majeure partie de la Cisjordanie, Peres entame la réunion avec l'approbation du Premier ministre Yitzhak Shamir issu du Likoud. Ce dernier n'est cependant pas très enthousiaste à l'égard de l'option jordanienne et craint qu'une conférence internationale n'impose une solution indésirable à Israël, d'autant qu'il ne partage pas les idées de Peres, membre du parti travailliste. Shamir et le cabinet israélien rejettent l'accord, suscitant la vive déception d'Hussein.

Ces accords constituent la dernière tentative de résoudre le conflit par l'option jordanienne avant la première Intifada en décembre 1987. En juillet 1988, la Jordanie renonce à sa souveraineté sur la Cisjordanie.

9 décembre 1987 – Première intifada

Depuis la guerre des Six jours, Israël occupe la Cisjordanie et la Bande de Gaza. Dès lors, le Fatah appelle à la résistance palestinienne, perdurant malgré les représailles palestiniennes, et à mesure de l'occupation israélienne croissante. Après le rendez-vous manqué des accords de Londres, le 6 décembre 1987, un officier israélien est assassiné à Gaza et le 8 décembre, un camion israélien percute une voiture palestinienne, faisant trois morts et des blessés graves. Ces événements déclenchent des émeutes à Gaza puis en Cisjordanie, dans un contexte d'occupation et de crise économique. Les jeunes palestiniens attaquent les militaires israéliens à coup de pierres et de bouteilles incendiaires. À mesure que les affrontements se multiplient, la résistance spontanée se structure. Le Front populaire de libération de la Palestine (FDLP), le Fatah, le Front démocratique de libération de la Palestine (FPLP), le Hamas et le parti communiste palestinien forment le « commandement national unifié pour l'intensification du soulèvement sur la terre occupée » (CNU). Ce mouvement populaire est suivi par des initiatives passives comme le boycott des produits israéliens et la grève des travailleurs palestiniens en Israël.

Israël réprime les manifestants à travers des arrestations, des punitions collectives, des couvre-feux, des démolitions de maisons, puis des balles en caoutchouc et des matraques. Le mouvement s'essouffle peu à peu en raison de la répression et des dissensions palestiniennes internes. Le 28 juillet 1988, la Jordanie rompt ses liens administratifs avec la Cisjordanie, par crainte d'une contagion de l'intifada auprès des Jordaniens d'origine palestinienne. Le 15 novembre 1988 à Alger, l'OLP proclame donc l'indépendance de l'État palestinien avec Jérusalem pour capitale, et reconnaît la résolution 181 de l'ONU, reconnaissant de facto l'État d'Israël, lors de la XIXe session du Conseil national palestinien. Isolé depuis son soutien à Saddam Hussein lors de la guerre en Irak, Yasser Arafat appelle à une résolution pacifique du conflit israélo-arabe sur base des résolutions 181, 242 et 338 en décembre, menant à la conférence de Madrid en octobre 1991 puis aux accords de paix d'Oslo le 13 septembre 1993, marquant la fin de l'Intifada. Entre décembre 1987 et septembre 1993, les affrontements entraînent la mort de 1 100 Palestiniens, une trentaine de soldats israéliens et une quarantaine de colons israéliens. Au-delà du bilan humain, la répression israélienne suscite des vives critiques de l'opinion publique internationale et de l'opinion israélienne.

11 juillet 2000 – Conférence de Camp David

La Conférence de Camp David pour la paix au Moyen-Orient s'est tenue du 11 au 25 juillet 2000 à Camp David, dans le Maryland, sous le parrainage du président Bill Clinton. Le Premier ministre israélien Ehud Barak et le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat abordèrent quatre grandes questions : les frontières du futur État palestinien, les questions de sécurité, le statut de Jérusalem et le futur des réfugiés.

La conférence s'achève le 25 juillet 2000 après deux semaines de pourparlers infructueux, à la suite d'un dernier refus par Yasser Arafat d'un plan de compromis américain n'accordant aux Palestiniens qu'une souveraineté limitée sur les quartiers de Jérusalem Est. À son retour, le Premier ministre Ehud Barak décrète : « la vérité est que nous ne pouvons pas voir en Yasser Arafat un partenaire pour des décisions ».

29 septembre 2000 – Seconde intifada

Dans le contexte tendu suivant l'échec de la conférence de Camp David, la visite du chef du Likoud Ariel Sharon sur l'Esplanade des Mosquées gérée par les autorités musulmanes le 28 septembre 2000 déclenche la seconde intifada. Le lendemain, des Palestiniens lancent des pierres contre la police israélienne à la mosquée al-Aqsa. La

police intervient contre les manifestants, faisant des centaines de blessés et sept morts. Les affrontements s'étendent et touchent la Cisjordanie et la Bande de Gaza.

Des activistes palestiniens issus de divers mouvements nationalistes conduisent le soulèvement palestinien, soutenu par des groupes armés, le Tanzim et les Brigades des martyrs d'al-Aqsa créées en 2001. Ces combattants entendent parvenir au retrait militaire d'Israël et à la proclamation d'un État indépendant. Contrairement à la première intifada, les Palestiniens recourent à des armes à feu et attentats suicide contre des civils israéliens.

Les institutions internationales et les États de la Ligue arabe réunis au Caire condamnent Israël et appellent à la paix. Alors qu'Arafat et Barak sont sur le point de signer un cessez-le-feu, un attentat à Jérusalem revendiqué par le Jihad islamique relance l'escalade des violences, et entraîne le bouclage des villes cisjordaniennes par l'armée israélienne. À la suite de l'intervention du président américain Bill Clinton le 22 décembre, des négociations entre représentants palestiniens et israéliens se déroulent en janvier 2001 à Taba en Égypte, sans parvenir à un accord.

Le 6 février 2001, Ariel Sharon devient Premier ministre, à la suite de la démission d'Ehoud Barak le 9 décembre. Sous son gouvernement, l'armée mène une sévère répression contre les Palestiniens, notamment dans les zones autonomes palestiniennes, et procède à des destructions d'infrastructures, des arrestations et des blocus massifs.

Le 21 mai 2001, la commission internationale présidée par l'ancien sénateur américain George Mitchell et chargée d'analyser les raisons du conflit se prononce pour l'arrêt des violences, le gel des constructions dans les colonies israéliennes, la fin des bouclages des villes palestiniennes et la reprise des négociations. Si les responsables israéliens et palestiniens approuvent apparemment ce plan, sur le terrain, des attentats suicide sont perpétrés contre des civils israéliens dès le printemps 2001 par le Hamas, le Djihad islamique et les brigades al-Aqsa, condamnés par l'Autorité palestinienne. Le 1er juin, un attentat suicide à Tel-Aviv fait 21 morts et environ 60 blessés. Le cessez-le-feu décidé par Yasser Arafat le 2 juin permet une accalmie, jusqu'à la mi-juillet lorsqu'éclatent des heurts à Hébron en Cisjordanie entre l'armée israélienne et des Palestiniens. Le 31 juillet, 6 membres du Hamas sont tués à Naplouse. Les attentats suicide ainsi que les représailles israéliennes se poursuivent.

Le conflit connaît une escalade en mars 2002, lorsque l'armée israélienne opère pour la première fois dans les camps de réfugiés de Jénine et de Naplouse. À l'initiative de l'administration américaine, l'ONU vote le 13 mars la résolution 1397 exigeant l'arrêt des violences. Les États arabes réunis au Sommet de la Ligue arabe à Beyrouth proposent à Israël une normalisation des relations en échange de l'évacuation des territoires occupés depuis 1967. Les violences se poursuivent pourtant, et l'ONU vote la résolution 1402 demandant le retrait de l'armée israélienne arrivée à Ramallah. Pourtant, l'armée déclenche à la fin du mois l'opération « Rempart » en représailles aux attentats suicide de mars dans les villes de Kalkiliah, de Tulkarem, de Bethléem, de Jénine et de Naplouse. Au cours de cette opération, le dirigeant très populaire Marwan Barghouti est arrêté. Ariel Sharon se félicite de l'arrestation de ce symbole de la résistance palestinienne, mais procès hautement médiatisé devient le procès de l'occupation israélienne. Il dit y présenter « un acte d'accusation, un long acte d'accusation de 50 paragraphes, pour le sang versé par les deux peuples ». Ramallah, l'armée israélienne assiège le quartier général de Yasser Arafat, la Moqatâ'a, à partir du printemps 2002, et bombarde des ministères palestiniens ; Yasser Arafat étant en effet accusé de soutenir le soulèvement.

Son appel à l'arrêt des violences auprès des factions armées en juillet 2002 échoue, l'un des chefs du Hamas ayant été victime d'un attentat le 22 juillet. Alors que le cycle des violences se poursuit, le gouvernement d'Ariel Sharon décide de construire un mur le long de la ligne verte, au nord de la Cisjordanie, afin de protéger le territoire israélien des attentats suicide.

À l'automne 2002, sur l'initiative américaine, les États-Unis, l'ONU, l'UE, la Russie qui constituent le Quartet élaborent une « feuille de route » pour parvenir à la création d'un État palestinien avant 2005. Les violences continuent néanmoins. A la fin de l'année 2002, on compte 2073 morts du côté palestinien et 685 du côté israélien.

30 avril 2003 – Adoption d'une « feuille de route » par le Quartet

Le 30 avril 2003, un quartette diplomatique composé de l'Organisation des Nations unies, de l'Union européenne, des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie adopte une feuille de route qui prévoit la création par étapes d'ici 2005 d'un État palestinien coexistant pacifiquement aux côtés d'Israël. Le plan en trois phases entend mettre fin au conflit israélo-palestinien et à l'occupation des territoires conquis par Israël en 1967, et aboutir à la reconnaissance par les pays arabes du droit d'Israël à vivre en paix et en sécurité, car il permettra aussi de promouvoir la paix dans les volets syrien et libanais.

La première phase insiste sur les exigences de sécurité. Tandis que les Palestiniens s'engagent à mettre fin au terrorisme et à la violence en procédant à des arrestations et à la confiscation d'armes, et à mettre en œuvre une coopération sécuritaire avec Israël, ce dernier renonce aux opérations punitives dans les territoires. Les Palestiniens doivent créer des institutions nationales démocratiques et Israël doit les aider en ce sens, notamment par le retrait des territoires palestiniens occupés depuis septembre 2000 et le gel de la colonisation.

La seconde phase prévoit des efforts pour créer un État palestinien indépendant aux frontières provisoires entre juin et décembre 2003, pour lequel Israël favorisera la continuité territoriale. Le Quartet s'engage à aider à la reconnaissance de cet État par l'ONU et organiser des élections palestiniennes si les conditions s'y prêtent.

Enfin la troisième phase doit consolider l'État palestinien provisoire, ainsi que ses institutions, la sécurité, et le lancement de négociations israélo-palestiniennes sur un règlement définitif. Elle prévoit une conférence internationale début 2004 pour créer un État palestinien aux frontières définitives d'ici 2005, et résoudre les questions de Jérusalem, des réfugiés palestiniens et des colonies est aussi au programme. À l'issue de cette phase, le conflit israélo-palestinien doit être réglé et les pays arabes doivent nouer des relations normales avec Israël.

Les premiers ministres israélien Ariel Sharon, malgré ses réserves sur la colonisation, et palestinien Mahmoud Abbas, signent le document en présence du président américain George W. Bush en juin 2003. Pourtant très vite les discussions piétinent et la démission d'Abbas le 6 septembre enterre ce plan de paix.

28 mars 2002 – Initiative de paix arabe

Le 28 mars 2002, la Ligue des États arabes réunie lors d'un sommet à Beyrouth au Liban adopte une initiative de paix au Moyen-Orient. Les pays arabes envisagent de normaliser leurs relations avec Israël dans le cadre de la paix régionale.

Alors que la mise en œuvre des accords d'Oslo piétine, l'Initiative de paix arabe constitue une tentative de reprise du dialogue après l'échec de la conférence de Camp David en juillet 2000. Les perspectives d'un État palestinien indépendant et de la fin de la colonisation recule et les premières critiques envers l'Autorité palestinienne se font entendre. Le déclenchement de la seconde intifada en septembre 2000 et la spirale d'attentats et de représailles poussent les Nations unies puis la Ligue des États arabes à proposer une issue, après l'adoption en mars 2002 de la résolution 1397 évoquant pour la première fois la perspective d'un État palestinien.

Lors du 14^e sommet de la Ligue des États arabes, marquée par l'absence du président égyptien, du roi de Jordanie et du président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat faute d'obtenir la garantie d'un retour possible à Ramallah, les vingt-deux pays membres adoptent à l'unanimité le plan proposé par le prince héritier d'Arabie saoudite Abdallah Ben Abdel Aziz. Le conseil de la Ligue des États arabes demande à Israël « de revoir sa politique et de s'orienter vers la paix en annonçant qu'il adopte la paix globale comme choix stratégique » et de se retirer intégralement de tous les territoires occupés en 1967. En échange de la reconnaissance par Israël de la formation d'un État palestinien indépendant avec pour capitale Jérusalem-Est s'étendant sur les territoires occupés de Gaza et de Cisjordanie et de la résolution de la question des réfugiés palestiniens, en conformité avec la résolution 194 de l'Assemblée générale de l'ONU de décembre 1948, les États arabes proposent de reconnaître l'État d'Israël.

Le Premier ministre israélien Ariel Sharon rejette pourtant ce projet et refuse de se retirer sur les lignes du 4 juin 1967 pour des raisons de sécurité. Le 27 mars, un attentat-suicide dans un hôtel revendiqué par le Hamas tue 29 civils israéliens pendant la Pâque juive. L'opération « Rempart » est alors lancée le lendemain afin de réoccuper l'ensemble de la Cisjordanie. Les combats reprennent, écartant l'Initiative de paix arabe.

En mars 2007, lors du sommet de la Ligue arabe à Beyrouth, les États arabes y compris le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas approuvent entièrement de nouveau ce plan de paix.

13 octobre 2003 – Initiative de Genève

L'Initiative de Genève est née avec la fin des pourparlers de paix de Taba en 2001. En octobre 2003, après deux ans de délibérations, un groupe de personnalités israéliennes et palestiniennes a présenté un projet d'accord définitif entre les deux parties en conflit au Moyen-Orient. Ce projet d'accord présente des solutions détaillées pour le règlement des questions fondamentales du conflit tels que la sécurité, le statut de Jérusalem, le tracé des frontières et le sort des réfugiés.

Frontières : L'accord prévoit un échange de territoires de 124 km² environ. Les nouvelles frontières israéliennes incluront les colonies juives actuellement situées au-delà de la Ligne verte, les quartiers juifs de Jérusalem Est, et des territoires autour de l'aéroport international Ben Gourion. En contrepartie des annexions territoriales réalisées au-delà des frontières de 1967, Israël rendra des terres alternatives à l'Autorité palestinienne, similaires en quantité et en qualité.

Sécurité : Les deux États reconnaîtront et respecteront le droit de l'autre à vivre en paix et en sécurité, empêcheront la formation de factions armées irrégulières, et lutteront contre des actes guerriers, terroristes et violents. La future Palestine sera démilitarisée et aura une force de sécurité puissante. L'accord détaille une série d'arrangements de sécurité étendus pour Israël, dont l'utilisation de l'espace aérien au-dessus de l'État palestinien et

la présence d'un bataillon de Tsahal dans l'État palestinien pendant une longue période après la signature de l'accord, entre autres.

Jérusalem : Chacun des deux États reconnaîtront leur capitale dans la région de Jérusalem sous leur souveraineté respective. Les quartiers juifs seront sous souveraineté israélienne et les quartiers arabes sous souveraineté palestinienne. Tous les quartiers juifs de Jérusalem-Est sauf Har Homa, ainsi que les colonies israéliennes proches de Jérusalem et actuellement au-delà de la Ligne verte seront annexées à Israël. Le Mur de l'Ouest, le quartier juif et la moitié du quartier arménien (où vivent les juifs) seront entièrement la souveraineté israélienne, et le cimetière sur le Mont des Oliviers sera géré. Les citoyens de Jérusalem-Est dotés du statut de résident permanent d'Israël perdront ce statut et deviendront citoyens de la Palestine. La vieille ville sera ouverte. Les Israéliens auront libre accès au Mont du Temple.

Réfugiés : L'accord prévoit la résolution permanente et complète du problème des réfugiés palestiniens, en vertu de laquelle les réfugiés auront droit à une compensation pour la perte de leurs biens, et le droit de retour dans l'État de Palestine. Les réfugiés pourraient également choisir de rester dans leur pays d'accueil actuel ou de s'installer dans un État tiers acceptant des réfugiés.

Les paramètres de l'Initiative de Genève sont très largement ceux des négociations entre Olmert et Abbas lors du cycle initié par la conférence d'Annapolis en 2007 et 2008.

*15 août au 11 septembre 2005 – **Plan de désengagement***

Sharon annonce en février 2004 vouloir mettre fin aux colonies israéliennes dans la bande de Gaza, en raison notamment de leur coût financier. Les colons israéliens s'y opposent et le 25 juillet, environ 150 000 colons israéliens font une chaîne humaine entre Gaza et Jérusalem afin de protester contre le retrait qui doit s'effectuer avant la fin 2005. En février 2005, le gouvernement israélien prévoit le retrait de Gaza pour le mois d'août, une décision confirmée d'Ariel Sharon avec Mahmoud Abbas lors d'une réunion le 21 juin. Entre août et septembre 2005, Israël évacue quatre colonies dans le nord de la Cisjordanie et toutes les colonies juives à Gaza.

*27 novembre 2007 – **La conférence d'Annapolis***

Le président américain Georges Bush ouvre le 27 novembre 2007 un sommet sur la paix à Annapolis, dans le Maryland, réunissant le Premier ministre israélien Ehud Olmert, le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas et les représentants d'une trentaine d'autres États dont la plupart des pays de la Ligue arabe pour la première fois.

Olmert et Abbas s'engagent à parvenir à un accord de paix d'ici la fin 2008, dans le cadre de l'application de la « feuille de route ». Le Hamas au pouvoir à Gaza prévient d'emblée qu'il ne respectera pas le résultat des négociations. Les dizaines de sessions avancent sur un échange de territoire en Cisjordanie sans aboutir. L'Autorité palestinienne se retire des négociations au moment de l'opération militaire israélienne lancée en décembre 2008 à Gaza. Au terme de la conférence, les deux dirigeants acceptent la reprise de la feuille de route.

*15 septembre 2020 – **Accords d'Abraham***

Le 15 septembre 2020, les Accords d'Abraham sont signés à Washington. Cette série de protocoles entérine la normalisation des relations diplomatiques en Israël et deux États arabes : Bahreïn et les Émirats arabes unis (EAU), sous parrainage américain. Le 10 décembre 2020, Israël signe un accord de normalisation diplomatique avec le Maroc, puis avec le Soudan le 6 janvier 2021.

*7 octobre 2023 – **Nouvelle guerre à Gaza***

Le 7 octobre 2023, au petit matin, l'opération du Hamas baptisée "déluge d'Al-Aqsa" débute. Les terroristes massacrent des centaines d'innocents dans plus de neuf kibboutzim et un festival, causant la mort de 1200 personnes, incluant des civils israéliens, des membres des forces de l'ordre et des ressortissants étrangers. Au moins 240 personnes sont prises en otage. C'est l'attaque terroriste la plus meurtrière qu'ait subie Israël depuis sa création. La bande de Gaza subit d'importantes pertes humaines dès les premières réponses militaires israéliennes et le 9 octobre 2023 Israël annonce un "siège complet" de l'enclave, coupant l'approvisionnement en nourriture, eau potable, gaz, et électricité. Près de 300 000 réservistes israéliens sont mobilisés. Début février 2024, plus de 27 000 palestiniens ont été tués par les bombardements israéliens.

Petite histoire des relations entre la France, Israël et Palestine

La France entretient des liens uniques avec Israël depuis son indépendance en 1948. La Quatrième République a marrainé le jeune État hébreu, du fait de l'influence de la gauche socialiste et de l'hostilité partagée envers le monde arabe lors de la guerre d'Algérie à partir de 1954. En 1956, Israël acceptait de fournir à la France des renseignements sur la résistance algérienne, en contrepartie d'une coopération étendue pour la vente d'armes. Au-delà des partenariats militaires et commerciaux officiels, la campagne avortée contre la nationalisation par Nasser du canal de Suez en 1956 a renforcé les liens franco-israéliens. Israël a accepté de s'engager dans l'intérêt de la Grande-Bretagne et de la France, en échange d'armes stratégiques, qui lui octroient à ce jour un pouvoir de dissuasion. Une coopération nucléaire secrète débutait ensuite, fondée sur la sympathie et les intérêts des décideurs français à l'égard d'Israël et la redevabilité de la France après la campagne de Suez. En octobre 1956, Guy Mollet et Maurice Bourgès-Maunoury s'accordaient avec Shimon Peres et David Ben-Gourion pour construire un réacteur nucléaire français à Dimona en Israël.

C'est le général de Gaulle arrivé au pouvoir en 1958 qui a initié un tournant dans la diplomatie française au Moyen-Orient, jusque-là pro-israélienne. La décolonisation en Afrique achevée, la France a renoué avec les grandes capitales arabes, mais ce rééquilibrage n'a pas refroidi les relations franco-israéliennes. Le gouvernement français a reconduit des accords commerciaux entre l'État hébreu et la Communauté économique européenne. Dans le domaine militaire, la France a livré des avions Mirage III à Israël conformément à ses engagements sous la IV^e République et enregistré de nouvelles commandes, lui permettant de remporter l'avantage aérien et la guerre des Six jours.

Alors que la fin de la colonisation a entraîné une double immigration de populations juives et musulmanes plus religieuses et marquées par la guerre coloniale en 1962, de Gaulle souhaitait afficher une stricte neutralité lors de la guerre des Six jours. Il décida l'embargo sur toutes les armes françaises destinées au Proche-Orient, qualifiant le peuple juif de « peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur » lors d'une conférence de presse. Dix jours après la fin des hostilités, de Gaulle définissait ce qui sera durablement la doctrine française avant de devenir la stance du Conseil de sécurité des Nations unies : « La France ne tient pour acquis aucun des changements réalisés sur le terrain par l'action militaire », alors que l'opinion publique demeurait alors majoritairement pro-israélienne.

Le président Mitterrand a adopté une ligne paradoxale quant à Israël et la Palestine. Premier chef d'État occidental à se prononcer pour un État palestinien, c'est lui qui a orchestré le sauvetage des dirigeants de l'OLP assiégés dans Beyrouth par l'armée israélienne, et accueilli officiellement Yasser Arafat à Paris en mai 1989, lui conférant ainsi une légitimité internationale. Pourtant, sa politique à l'égard d'Israël n'a cessé d'être favorable, entérinant une diplomatie équilibrée.

Depuis le célèbre discours de Mitterrand à la Knesset en mars 1982, tous les présidents français ont réalisé des visites officielles en Israël et dans les Territoires palestiniens, Chirac en 1996, Sarkozy, qui est allé plus loin en reconnaissant la Palestine comme État-membre de l'UNESCO, en 2008, Hollande en 2013 puis vous, Monsieur le Président de la République en janvier 2021. Les gouvernements français successifs maintiennent la ligne mitterrand-gaullienne d'une relation équilibrée envers les Palestiniens et les Israéliens. En 2014, l'Assemblée Nationale puis le Sénat ont adopté une résolution non contraignante demandant la reconnaissance de l'État de Palestine par la France.

Discours

Discours du Président Anwar Al-Sadate

à Oslo le 10 décembre 1978

Votre Majesté,
Votre Altesse Royale,
Monsieur le Premier Ministre d'Israël,
Madame la Présidente et les Membres du Comité du Prix Nobel de la Paix, Excellences, Vos
Invités Distingués, Mesdames et Messieurs,
Que la Paix soit sur vous.

C'est la manière traditionnelle par laquelle, tous les jours, nous nous saluons. Cela reflète nos sentiments et nos espoirs les plus profonds. Nous le disons toujours, et nous le pensons.

Votre Majesté, Mesdames et Messieurs,
La décision du Comité du Prix Nobel de me décerner le prix de la paix, a été reçue par le peuple égyptien non seulement comme un honneur, mais également comme une confirmation de la reconnaissance universelle de nos efforts inlassables pour parvenir à la paix dans une région où Dieu a choisi d'apporter l'humanité, à travers Moïse, Jésus et Mohamed, son message de sagesse et de lumière.

Votre Majesté, Mesdames et Messieurs,
Un hommage doit être rendu à un homme de la plus haute intégrité: le Président Jimmy Carter dont les efforts remarquables pour surmonter les obstacles sur la voie de la paix mérite notre plus vive appréciation. Le chemin de la paix, qui tout au long de son histoire coïncide avec l'aube de la civilisation humaine, que le peuple égyptien a considéré comme digne de son génie et de sa vocation. Aucun peuple sur terre n'a été plus résolument fidèle à la cause de la paix, et aucun autre n'a été plus attaché aux principes de justice qui constituent la pierre angulaire de toute paix réelle et durable. Ai-je seulement besoin de rappeler à une assemblée aussi auguste et distinguée, que le premier traité de paix enregistré dans l'histoire a été conclu il y a plus de trois mille ans entre Ramsès le Grand et Hattusilis, prince des Hittites, et qui ont résolu d'établir "une bonne paix et une bonne fraternité"?

Et depuis lors, à travers les âges, alors même quand les guerres apparaissaient comme un mal nécessaire, le réel génie de l'Égypte a été celui de la paix... et son ambition a été de construire, pas de détruire, de créer, pas d'annihiler, de coexister, pas d'éliminer. Ainsi, la terre d'Égypte a toujours été chérie par Dieu Tout Puissant: Moïse y a vécu, Jésus s'y était réfugié pour fuir l'injustice et la domination étrangers, et le Saint Coran l'a bénie. Et l'Islam, religion de justice, d'égalité et de valeurs morales, avait ajouté à l'Égypte de nouvelles dimensions à son esprit déjà éternel. Nous avons toujours compris que les qualités chevaleresques, de courage, de foi et de discipline qui étaient caractéristiques d'une vision romantique de la guerre, devaient, à une époque où la guerre n'avait pour seul synonyme que la désolation de tout, devenir des moyens d'enrichir la vie et non pas de provoquer la mort.

Mesdames et Messieurs,
C'est à la lumière de tout cela que j'ai lancé, il y a un an, mon initiative visant à restaurer la paix dans une région où l'Homme a reçu la parole de Dieu. A travers ma personne, c'était l'Égypte éternelle qui s'exprimait : mettons fin aux guerres, reconstruisons la vie sur des bases solides d'équité et de vérité. Et c'est cet appel, qui reflète la volonté du peuple égyptien, de la majorité des peuples arabes et israéliens, et en effet de millions d'hommes, de femmes et d'enfants à travers le monde que vous honorez, aujourd'hui.

C'est dans cet esprit qu'Alfred Nobel a créé le prix qui porte son nom et qui vise à encourager l'Humanité à suivre la voie de la paix, du développement, du progrès et de la prospérité. Et ces centaines de millions jugerons jusqu'à quel point chaque leader responsable au Moyen-Orient aura répondu aux espoirs de l'Humanité. Nous sommes désormais arrivés, dans le processus de

paix, à un moment de vérité qui exige de chacun d'entre nous d'avoir un regard neuf sur la situation. Je suis convaincu que vous savez tous que, lorsque j'ai effectué ma visite historique à Jérusalem, mon objectif n'était pas de conclure un accord comme certains responsables politiques le font. J'ai effectué ce voyage car je suis convaincu que nous devons à cette génération et aux générations futures, de ne pas abandonner nos efforts dans la poursuite de la paix.

Cet idéal est le plus grand de l'histoire de l'humanité, et nous devons accepter le défi de le traduire en une réalité vivante, de gagner, par la vision et l'imagination, les cœurs et les esprits de nos peuples afin de leur permettre de regarder au-delà d'un passé si malheureux. Permettez-moi de vous rappeler ce que j'ai dit à la Knesset, il y a plus d'un an; j'ai dit: "Laissez-moi vous dire franchement : aujourd'hui nous avons une bonne chance d'établir la paix, une opportunité qui ne pourra pas être répétée, si nous sommes réellement sérieux dans cette quête. Si nous gaspillons cette chance, la malédiction de l'humanité et la malédiction de l'histoire s'abattront sur celui qui complète contre elle".

Je souhaiterais désormais, en cette occasion des plus solennelles et émouvantes, réitérer que nous en Egypte - avec le futur à l'esprit plutôt que le passé - sommes déterminés à poursuivre de bonne foi, comme nous l'avons toujours fait, le chemin de la paix, et de ne laisser aucune voie inexplorée pour atteindre ce but chéri et réconcilier les fils d'Ismaël et les fils d'Isaac. En renouvelant cet engagement, auquel j'espère que les autres partis adhéreront, je répète à nouveau ce que j'ai dit à la Knesset il y a plus d'un an : "Toute vie perdue à la guerre est la vie d'un être humain, qu'elle soit arabe, ou israélienne. La femme qui devient veuve est un être humain, et a le droit de vivre dans une famille heureuse, qu'elle soit arabe ou israélienne. Les enfants innocents, dépourvus de leurs pères, sont tous nos enfants, qu'ils vivent en terre arabe ou israélienne et nous leur devons l'immense responsabilité de leur offrir un présent heureux et un futur brillant. Pour tout cela, pour protéger la vie de tous nos fils et de tous nos frères ; Pour que nos sociétés prospèrent dans la sécurité et la confiance ; Pour le développement de l'homme, son bien-être et son droit de partager dans une vie honorable ; Pour notre devoir envers les générations futures ; Pour le sourire de chaque enfant né sur notre terre"

Ceci est notre conception de la paix que je partage de nouveau ici aujourd'hui... Le jour des Droits Humains.

En premier lieu, la vraie essence de la paix qui garantit la stabilité et la durabilité est la justice. Toute paix qui serait construite sans justice et sans la reconnaissance des droits des peuples, ne serait qu'un château de sable qui s'effondrerait au moindre coup de vent. Le processus de paix comprend un début, et des étapes qui mènent à une fin. En atteignant cette fin, le processus doit atteindre son objectif initial. Cet objectif est d'apporter la sécurité aux peuples de la région. C'est ce que je défends. C'est la lettre et l'esprit de Camp David. En second lieu, la paix est indivisible. Pour perdurer, elle doit être générale et impliquer toutes les parties au conflit. En troisième lieu, la paix et la prospérité dans notre région sont étroitement liés et interdépendants. Nos efforts doivent viser à réaliser les deux, parce qu'il est aussi important de sauver un homme de la mort par armes destructrices que de ne pas l'abandonner dans les maux du besoin et de la misère. Et la guerre n'est pas la solution aux problèmes de notre région.

Enfin, la paix est une construction dynamique à laquelle tous devraient contribuer, chacun ajoutant sa pierre à l'édifice. Cela va au-delà d'un simple accord ou traité : cela doit transcender les mots. C'est pourquoi nous avons besoin de politiciens dotés de vision et d'imagination et qui, au-delà du présent, regardent le futur. C'est avec cette conviction profondément enracinée dans notre Histoire et notre foi, que le peuple d'Egypte s'est engagé dans un effort majeur pour parvenir à la paix au Moyen-Orient, un région d'une importance capitale pour le monde entier. Nous n'épargnerons aucun effort, nous ne nous fatiguerons ni ne désespérerons, nous ne perdrons pas la foi et nous sommes convaincus qu'à la fin, notre objectif sera atteint. Je vous demande à tous de vous joindre à moi dans une prière afin que le jour vienne bientôt où la paix prévaudra, sur la base de la justice et de la reconnaissance des droits de tous les peuples à façonner leur propre vie, à déterminer leur propre avenir, et contribuer à construire un monde de prospérité pour toute l'humanité.

Anwar Al-Sadate, à Oslo, le 10 décembre 1978.

Discours du Premier Ministre Menahem Begin

à Oslo le 10 décembre 1978

Votre Majesté,
Vos Altesses Royales,
Vos Excellences,
Madame la Présidente et Membres du Comité du Prix Nobel, Monsieur Marei, représentant du Président de l'Égypte, Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi tout d'abord de rendre hommage à Golda Meir, ma prédécesseure, une grande dirigeante et Premier Ministre, qui s'est efforcée de tout son cœur de parvenir à la paix entre Israël et ses voisins. Sa mémoire bénie vivra à jamais dans le cœur du peuple juif et de toutes les nations éprises de paix.

Je viens de la Terre d'Israël, de la terre de Sion et de Jérusalem, et je me tiens ici avec humilité et fierté en tant que fils du peuple juif, en tant que membre de la génération de l'Holocauste et de la Rédemption. L'ancien peuple juif a donné au monde la vision de la paix éternelle, du désarmement universel, de l'abolition de l'enseignement et de l'apprentissage de la guerre. Deux prophètes, Yeshayahu Ben Amotz et Micha HaMorashti, ayant prévu l'unité spirituelle de l'homme sous Dieu - avec Sa parole venant de Jérusalem - ont donné aux nations du monde la vision suivante exprimée en termes identiques : « Et ils forgeront leurs épées en socs de charrue et leurs lances en serpes. Une nation ne lèvera pas l'épée contre une nation; ils n'apprendront plus la guerre ».

Nous mortels, qui croyons en la Divine Providence, en rappelant ces prophéties sa- créées, ne devrions pas nous demander si, mais quand cette vision deviendra réalité. Nous nous souvenons du passé; même au cours de ce seul siècle-et nous le savons. Nous regardons autour de nous - et voyons. Des millions d'hommes de toutes les nations sont sous les armes. Les missiles intercontinentaux déposés dans les entrailles de la terre ou couchés sur le fond des océans peuvent détruire l'homme et tout ce qu'il a construit. Non pas à l'époque d'Alfred Nobel, mais à notre époque, l'humanité est devenue capable de se détruire et de rendre la terre à Tohu Vevohu.

Dans de telles circonstances, devons-nous, pouvons-nous garder foi en une paix éternelle qui régnera un jour sur l'humanité ? Oui, nous devons et nous pouvons. Peut-être que cette capacité même de destruction totale de notre petite planète - réalisée pour la première fois dans les annales de l'humanité - deviendra un jour, si Dieu le veut, l'origine, la cause et le moteur de l'élimination de tous les instruments de destruction du monde de la surface de la terre et, la paix ultime, demandées et souhaitées par les générations précédentes, deviendront le bien commun de toutes les nations. Malgré les tragédies et les déceptions du passé, nous ne devons jamais abandonner cette vision, ce rêve humain, cette foi inébranlable.

La paix est la beauté de la vie. C'est le soleil. C'est le sourire d'un enfant, l'amour d'une mère, la joie d'un père, l'unité d'une famille. C'est le progrès de l'Homme, la victoire d'une cause juste, le triomphe de la vérité. La paix est tout cela et de plus en plus.

Mais de mon temps, Mesdames et Messieurs, il y a eu une époque indescriptible. Six millions de Juifs - hommes, femmes et enfants - un nombre supérieur à celui de nombreuses nations européennes-ont été entraînés vers une mort gratuite et massacrés méthodiquement au cœur du continent civilisé.Ce n'était pas une explosion soudaine de cruauté humaine - ou plutôt inhumaine - comme cela s'est produit de temps à autre dans l'histoire de l'humanité ; c'était un processus systématique d'extermination qui s'est déroulé sous les yeux du monde entier pendant plus de six ans. Ceux qui étaient condamnés, privés de leur dignité humaine, affamés, humiliés, emmenés et finalement réduits en cendres, ont crié au secours - mais en vain. Hormis quelques exceptions célèbres et inoubliables, ils furent laissés seuls face à l'exterminateur.

À une telle époque, sans précédent depuis la première génération, l'heure est au soulèvement et au combat-pour la dignité de l'Homme, pour sa survie, pour la liberté, pour chaque valeur de l'image humaine dont l'homme a été doté par son Créateur, pour tous les droits inaliénables

connus qu'il défend et pour lesquels il vit. En effet, il y a des jours où se battre pour une cause si absolument juste est le commandement humain le plus élevé. La Norvège a connu de tels jours, et nous aussi. Ce n'est qu'en honorant ce commandement que vient la régénération du concept de paix. Vous vous élevez, vous luttez, vous faites des sacrifices pour obtenir et garantir la perspective et l'espoir de vivre en paix - pour vous et votre peuple, pour vos enfants et leurs enfants.

Qu'il soit cependant énoncé et connu, souligné et noté que les combattants de la liberté détestent la guerre. Mes amis et moi avons appris ce précepte de Zeev Jabotinsky à travers son propre exemple, et à travers celui qu'il nous a donné de Giuseppe Garibaldi. Nos frères d'esprit, où qu'ils habitent, l'ont appris de leurs maîtres et enseignants. C'est notre maxime et notre conviction communes - que si, grâce à vos efforts et à vos sacrifices, vous gagnez la liberté et avec elle, la perspective de la paix, alors travaillez pour la paix car il n'y a pas de mission plus sacrée dans la vie. Et c'est ainsi qu'Israël renaissant a toujours lutté pour la paix, aspiré à la paix, fait des efforts sans fin pour y parvenir. Mes collègues et moi avons suivi les traces de nos prédécesseurs depuis le tout premier jour où nous avons été appelés par notre peuple à prendre soin de son avenir. Nous sommes allés n'importe où, nous avons cherché n'importe quelle avenue, nous avons fait tous les efforts pour mener des négociations entre Israël et ses voisins, négociations sans lesquelles la paix ne reste qu'un désir abstrait. Nous avons travaillé longtemps et durement pour en faire une réalité - en raison des bénédictions qu'elle recèle pour nous-mêmes, nos voisins, le monde.

Dans la paix, le Moyen-Orient, ancien berceau de la civilisation, se revigorera et se transformera. Partout sur ses terres, il y aura la liberté de circulation des personnes, des idées, des biens. La coopération et le développement dans l'agriculture feront fleurir les déserts. L'industrie apportera la promesse d'une vie meilleure. Des sources d'eau seront développées et l'ensoleillement quasi quotidien sera encore exploité pour les besoins communs de toutes les nations.

Car oui, en effet, le Moyen-Orient, situé au carrefour du monde, deviendra un centre de communication internationale entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud - un centre de progrès humain dans tous les domaines de l'effort créatif. C'est cela et bien plus encore que la paix apportera à notre région. Au cours de l'année écoulée, de nombreux efforts en faveur de la paix ont été déployés et de nombreux événements importants ont eu lieu.

Le Président de la République arabe d'Égypte s'est dit prêt à venir à Jérusalem, la capitale éternelle d'Israël, et à s'adresser à notre parlement, la Knesset. Lorsque ce message m'est parvenu, j'ai, sans délai ni hésitation, adressé au Président Sadate, au nom d'Israël, une invitation à visiter notre pays. Je lui ai dit : Vous serez reçu avec respect et cordialité. Et, c'est ainsi qu'il a été reçu, cordialement et respectueusement, par le peuple, par le parlement et par le gouvernement de notre nation. Nous savions et avons appris que nous avons des divergences d'opinion. Mais chaque fois que nous nous souvenons de ces jours de Jérusalem, nous disons, toujours, qu'ils étaient brillants, que c'étaient de beaux jours d'amitié et de compréhension. C'est dans cette même atmosphère que se sont déroulées les réunions d'Ismailia.

Dans l'esprit de la tradition du prix Nobel, nous nous sommes donné la promesse la plus capitale : plus de guerre. Plus d'effusion de sang. Nous négocierons et parviendrons à un accord. Certes, il y a aussi eu des moments difficiles. Il ne faut pas oublier que nous avons affaire à un conflit qui dure depuis plus de soixante ans, avec ses multiples tragédies. Nous devons les laisser derrière nous afin d'établir l'amitié et de faire de la paix, la beauté de nos vies. Bon nombre des difficultés ont été surmontées à Camp David, où le Président des États-Unis, Monsieur Jimmy Carter a fourni des efforts généreux et inoubliables, fournit une énergie infatigable et fait preuve d'un grand dévouement dans le processus de paix. Là, malgré toutes nos divergences, nous avons trouvé des solutions aux problèmes. Nous nous sommes mis d'accord, et le Cadre pour la Paix a été signé. Avec cette signature, il y eut des réjouissances dans nos deux pays et dans le monde entier.

Le chemin menant à la paix était pavé.

La phase qui a suivi était celle de négociations naturellement difficiles afin d'élaborer et de conclure un traité de paix, comme nous nous l'étions promis à Camp David. Les délégations des deux pays ont travaillé dur et ont, je le crois, produit une première ébauche qui, si et lorsqu'il sera signé et ratifié, pourrait servir de traité de paix entre pays ayant décidé de mettre fin aux hostilités et à la guerre, et de commencer une ère de compréhension et de coopération. Un tel traité peut servir de premier et indispensable pas, sur la voie d'une paix compréhensive dans notre région.

Si, grâce à ces efforts, le Président Sadat et moi-même avons été récompensés du Prix Nobel de la Paix, permettez-moi, depuis cette tribune, de le féliciter à nouveau - comme je l'ai fait dans une conversation entre Jérusalem et le Caire, quelques semaines plus tôt, au lendemain de l'annonce. Maintenant, c'est à mon tour d'exprimer, du fond de mon cœur, la gratitude et l'immense honneur que vous me faites. Mais, Mesdames et Messieurs, avant toute chose, permettez-moi de vous rappeler qu'aujourd'hui est un anniversaire important : le 30^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Souvenons-nous toujours des mots magnifiquement écrits de son Article Premier. Sont exprimés l'essence de toutes les déclarations des droits de l'homme et du citoyen écrit à travers l'Histoire :

“Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité”

Partout, les femmes et les hommes libres doivent mener une campagne incessante pour que ces valeurs humaines deviennent réalité. Nous devons cependant - et avec regret - reconnaître que dans certaines parties du monde, ce n'est toujours pas le cas. Sans ces valeurs et droits humains, la paix dont nous rêvons n'est que chimère. Pour des raisons évidentes, mais que tout homme et toute femme de bonne volonté accepteront, je dois rappeler à mes honorables auditeurs, mes frères, et aux prisonniers qui sont privés de l'un de leurs droits les plus élémentaires : de rentrer à la maison. Je parle d'un peuple au grand courage, et qui mérite non seulement le respect, mais le support moral du monde libre. Je parle d'un peuple qui, même du fond de leur souffrance, répète cette prière séculaire : L'an prochain à Jérusalem.

La préservation et la protection des droits humains sont indispensables pour donner un réel sens à la paix des nations et des peuples. Permettez-moi, cette fois-ci, de m'adresser à vous, Madame la Présidente du Comité du Prix Nobel de la Paix et ses membres, afin de vous dire merci. Merci pour cette immense distinction. Cette distinction cependant ne m'appartient pas : elle appartient à tout mon peuple - ce peuple ancien et renaissant, qui est retourné avec amour et dévotion sur les terres de ses ancêtres après des siècles d'errance et de persécution. Cette prestigieuse reconnaissance est due à ce peuple, parce qu'il a tant souffert, parce qu'il a tant perdu, parce qu'il aime la paix qu'il souhaite de tout son cœur, pour lui-même, et pour ses voisins. En leur nom, j'accepte avec humilité ce prix, et en leur nom, je vous remercie du fond du cœur.

Et puis-je exprimer à Sa Majesté, le Roi, notre profonde gratitude pour la chaleureuse hospitalité que Sa Majesté a, à cette occasion, accordée à ma femme et moi-même.

Votre Majesté,
Vos Excellences,
Membres du Comité du Prix Nobel de la Paix, Mesdames et Messieurs,

Il y a soixante dix sept ans, le premier Prix Nobel était attribué à Jean-Henri Dunant. Le 10 décembre 1901, le Président du Parlement de Norvège avait dit : “Le peuple norvégien a toujours demandé à ce que leur indépendance soit respectée. Il a toujours été prêt à se défendre. Mais dans le même temps, il a toujours eu un vif désir et besoin de paix. ”

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, au nom du peuple d'Israël, de souscrire à ces mots vrais et nobles.

Merci.

Menahem Begin, à Oslo, le 10 décembre 1978.

Discours du Président Yasser Arafat

à Oslo le 10 décembre 1994

Votre Majesté le Roi Harald,
Votre Majesté la Reine Sonja,
Professeur Sejersted - Président du Comité du Prix Nobel de la Paix, Vos Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Une citation du Saint Coran : “ S'ils sont enclins à faire la paix, toi aussi tu t'inclines vers elle et tu mets ta confiance en Allah ”. Le Saint Coran, 8:62. Depuis que mon peuple m'a confié la tâche ardue de rechercher notre maison perdue, j'ai été rempli d'une foi chaleureuse que tous ceux en exil qui portaient les clés de leur maison avec eux comme ils portaient leurs membres, une partie inséparable d'eux, et ceux dans la patrie, qui portaient leurs blessures comme ils portent leur nom... se verraient un jour, pour tous leurs sacrifices, accorder les récompenses du retour et de la liberté. Et que le difficile voyage sur ce long chemin rempli de douleur s'achèverait dans leurs propres couloirs.

Aujourd'hui, alors que nous célébrons ensemble la première apparition du croissant de lune de la paix, je fixe les yeux de ces martyrs dont le regard s'est gravé dans ma conscience alors que je me tiens ici sur cette tribune et qui m'interrogent sur la patrie, sur leurs places vacantes. Je leur cache mes larmes et je leur dis : « Comme vous aviez raison. Votre généreux sacrifice nous a permis de contempler la Terre Sainte, de faire nos premiers pas sur elle dans un combat difficile, le combat pour la paix, la paix des braves ».

Aujourd'hui, alors que nous célébrons le réveil des forces créatives en nous et que nous restaurons la maison déchirée par la guerre qui surplombe celle des voisins, où nos enfants joueront ensemble et s'affronteront pour cueillir des fleurs, je ressens une fierté nationale et humaine envers mon peuple arabe palestinien dont les pouvoirs de patience et de don, de maintien d'un lien sans fin entre la patrie, l'histoire et le peuple, ont ajouté un nouveau chapitre aux anciennes légendes de la patrie, celui de l'Épopée de l'espoir. C'est à eux, aux fils et aux filles de cette aimable nation durable, cette nation d'if et de rosée, de feu et de sueur, que je dédie ce prix Nobel. Je le porterai à ces enfants à qui l'on a promis la liberté, la sûreté et la sécurité dans une patrie libérée des menaces d'occupation extérieure ou d'exploitation intérieure.

Je sais, je sais très bien, Monsieur le Président, que ce prix suprême et très important n'a pas été décerné à moi et à mes partenaires : M. Yitzhak Rabin, le premier ministre israélien, et M. Shimon Peres, le ministre des affaires étrangères, pour couronner un accomplissement : mais comme un encouragement à poursuivre une route avec des pas plus importants et une conscience plus profonde, avec des intentions plus vraies afin que nous puissions transformer l'option de la paix, la paix des braves, des mots en pratique et en réalité et que nous soyons dignes de porter le message que nous ont confié nos peuples, ainsi que l'humanité et un devoir moral universel.

Les Palestiniens, dont la cause nationale garde les portes de la paix arabo-israélienne, attendent avec impatience, comme leurs frères arabes, cette paix globale, juste et durable, fondée sur le principe «terre contre paix» et le respect de la légitimité et des résolutions internationales. La paix, pour nous, est un atout et un intérêt. C'est un atout humain absolu qui permet à un individu de développer librement son individualité, sans aucune entrave régionale, religieuse ou ethnique. Elle redonne aux relations arabo-israéliennes leur caractère innocent et permet à l'esprit arabe de refléter, par une expression humaine sans retenue, sa compréhension profonde de la tragédie judéo-européenne, tout comme elle permet à l'esprit juif torturé d'exprimer son empathie sans entrave pour les souffrances endurées par le peuple palestinien au cours de son histoire brisée. Seuls les torturés peuvent comprendre ceux qui ont enduré la torture.

La paix est dans notre intérêt : ce n'est que dans une atmosphère de paix juste que le peuple palestinien pourra réaliser son ambition légitime d'indépendance et de souveraineté, et qu'il pourra développer son identité nationale et culturelle, ainsi que bénéficier de relations de bon voisinage, de respect mutuel et de coopération avec le peuple israélien. En retour, il sera en mesure d'articuler son identité moyen-orientale et de s'ouvrir économiquement et culturellement à

ses voisins arabes. Les Arabes se réjouissent de développer leur région que les longues années de guerre avaient empêchée de trouver sa véritable place dans le monde d'aujourd'hui, dans une atmosphère de démocratie, de pluralisme et de prospérité.

Tout comme la guerre est une grande aventure, la paix est un défi et un pari. Si nous ne donnons pas à la paix les moyens de résister à la tempête au milieu de la tempête. Si nous ne parvenons pas à nourrir la paix pour qu'elle gagne en force, si nous ne lui donnons pas la possibilité de se développer et de gagner en force, le pari pourrait être perdu et gaspillé. Aussi, depuis cette tribune, j'appelle mes partenaires de paix à accélérer le processus de paix, à procéder à un retrait anticipé, à permettre la tenue d'élections et à passer rapidement à l'étape suivante, afin que la paix puisse s'enraciner et se développer, devenir une réalité établie.

Nous avons lancé le processus de paix sur la base du principe «terre contre paix» et sur la base des résolutions 242 et 338 des Nations unies¹ ainsi que d'autres décisions internationales sur la réalisation des droits légitimes du peuple palestinien. Même si le processus de paix n'a pas atteint sa pleine portée, le nouvel environnement de confiance ainsi que les modestes mesures mises en œuvre au cours des première et deuxième années de l'accord de paix sont très prometteurs et appellent à la levée des réserves, à la simplification des procédures. Nous devons accomplir ce qui reste, en particulier le transfert de pouvoir et la prise de mesures supplémentaires dans le cadre du retrait israélien de la Cisjordanie et des colonies pour parvenir à un retrait total. Cela donnerait à notre société la possibilité de reconstruire ses infrastructures et de contribuer, à partir de son emplacement, avec son propre héritage, ses connaissances et son savoir-faire, à forger notre nouveau monde.

Dans ce contexte, j'invite la Russie et les États Unis d'Amérique, les co-parrains de la conférence de paix, à aider le processus de paix à franchir des étapes plus importantes, en contribuant au processus et en aidant à surmonter tous les obstacles. J'invite également la Norvège et l'Égypte, premiers pays à avoir favorisé la paix israélo-palestinienne, à poursuivre cette initiative louable qui a pris son envol d'Oslo, à Washington et au Caire. Oslo restera le nom brillant qui accompagne le processus de paix, la paix des braves, tout comme le nom des pays qui parrainent les pourparlers multilatéraux. J'appelle ici tous les pays du monde, et en particulier les pays donateurs, à accélérer leurs contributions afin que le peuple palestinien puisse surmonter ses problèmes économiques et sociaux et procéder à la reconstruction et au rétablissement des infrastructures. La paix ne peut prospérer et le processus de paix ne peut être consolidé en l'absence des conditions matérielles nécessaires.

J'appelle mes partenaires dans la paix à renforcer le processus de paix avec la vision globale et stratégique nécessaire. La confiance seule ne fait pas la paix. Mais la reconnaissance des droits et la confiance le font. La non-reconnaissance de ces droits crée un sentiment d'injustice, elle maintient les braises brûlantes sous les cendres. Elle fait avancer la paix vers les sables mouvants du danger et ravive une mèche prête à exploser. Nous considérons la paix comme une option stratégique historique, et non comme une option tactique orientée par les calculs actuels de gain ou de perte.

Le processus de paix n'est pas seulement un processus politique, c'est une opération intégrée où la conscience nationale, le développement économique, scientifique et technologique jouent un rôle majeur, tout comme la fusion culturelle, sociale et créative joue des rôles essentiels qui sont de l'essence même du processus de paix et le fortifient. Je passe en revue tout cela en me rappelant le difficile chemin de la paix que nous avons parcouru, nous n'avons fait qu'un court trajet.

Nous devons nous armer de courage et de la plus grande témérité pour parcourir la distance plus longue qui nous sépare de la base d'une paix juste et globale, et pour pouvoir assimiler cette force créatrice des significations plus profondes de la paix. Tant que nous avons décidé de coexister en paix, nous devons le faire sur une base solide qui résistera au temps et aux générations. Un retrait complet de la Cisjordanie et de la bande de Gaza exige un examen approfondi de la question des colonies, celles-ci transcendent l'union géographique et politique, entravent la libre communication entre les régions de Cisjordanie et de la bande de Gaza et créent des foyers de tension : cela est contraire à l'esprit de paix que nous recherchons et en entache la

sérénité. Il en va de même pour la question de Jérusalem, havre spirituel pour les musulmans, les chrétiens et les juifs.

C'est la ville des villes pour les Palestiniens et où les lieux saints juifs sont sur un pied d'égalité avec les lieux saints islamiques et chrétiens, alors faisons en sorte qu'elle soit un phare mondial pour l'harmonie spirituelle, le rayonnement de la civilisation et le patrimoine religieux pour toute l'humanité. Dans ce contexte, il existe une tâche urgente qui stimule le processus de paix et l'aidera à surmonter des barrières profondément ancrées, à savoir celle des détenus et des prisonniers. Il est important qu'ils soient libérés, que leurs mères, épouses et enfants puissent retrouver le sourire. Protégeons ce nouveau-né des vents d'hiver, nourrissons-le avec du lait et du miel, du pays du lait et du miel, et sur la terre de Salem, d'Abraham, d'Ismaël et d'Isaac, la Terre Sainte, la Terre de la Paix.

Enfin, je voudrais féliciter mes partenaires pour la paix, M. Yitzhak Rabin, le Premier ministre d'Israël, et M. Shimon Peres, le ministre israélien des affaires étrangères, pour avoir reçu le prix Nobel de la paix.

Mes félicitations vont également au peuple norvégien, cette nation amie, pour son parrainage, pour sa chaleureuse hospitalité, elle est le signe de son histoire et de sa noblesse.

Je vous assure, Mesdames et Messieurs, que nous nous découvrirons dans la paix plus qu'avec la guerre et l'affrontement, car je suis sûr que les Israéliens se trouveront à leur tour dans la paix plus qu'ils ne l'ont trouvée dans la guerre. Gloire à Dieu tout-puissant,

La paix sur la Terre, et de bonne volonté à tous les peuples, Je vous remercie.

Yasser Arafat, Oslo, le 10 décembre 1994

Discours du Premier ministre Yitzhak Rabin

Oslo, le 10 décembre 1994

Vos Majestés,
Président et membres du Comité norvégien du prix Nobel,
Honorable Premier Ministre de Norvège,
Mes collègues lauréats,
Président Arafat et le ministre des affaires étrangères d'Israël Shimon Peres, Distingués invités,

Comme je ne crois pas qu'il y ait eu de précédent où une personne a reçu deux fois le prix Nobel, permettez-moi, à cette occasion, d'attacher à ce prix prestigieux une touche personnelle. À un âge où la plupart des jeunes s'efforcent de percer les secrets des mathématiques et les mystères de la Bible; à un âge où fleurissent les premiers amours; à l'âge de seize ans, on m'a tendu un fusil pour que je puisse me défendre. Ce n'était pas mon rêve. Je voulais être ingénieur des eaux. J'ai étudié dans une école d'agriculture et je pensais qu'être ingénieur des eaux était une profession importante dans le Moyen-Orient desséché. Je le pense encore aujourd'hui. Cependant, j'ai été contraint de recourir à l'arme. J'ai servi dans l'armée pendant des décennies. Sous ma responsabilité, des jeunes hommes et des jeunes femmes qui voulaient vivre, qui voulaient aimer, sont allés à la mort à la place. Ils sont tombés pour défendre nos vies.

Mesdames et Messieurs,
Dans mon poste actuel, j'ai amplement l'occasion de survoler l'État d'Israël et, de puis peu, d'autres régions du Moyen-Orient également. La vue depuis l'avion est à couper le souffle: des mers et des lacs d'un bleu profond, des champs d'un vert sombre, des déserts aux couleurs des dunes, des montagnes gris pierre et toute la campagne parsemée de maisons aux toits rouges et blanchis à la chaux. Et aussi des cimetières. Des tombes à perte de vue. Des centaines de cimetières dans notre partie du monde, au Moyen-Orient - chez nous en Israël, mais aussi en Égypte, en Syrie, en Jordanie, au Liban. Depuis le hublot de l'avion, depuis les milliers de mètres au-dessus d'eux, les innombrables pierres tombales sont silencieuses. Mais le son de leur cri a été porté du Moyen-Orient à travers le monde pendant des décennies. Aujourd'hui, je tiens à saluer nos proches - et nos ennemis du passé. Je tiens à les saluer tous - les soldats de tous les pays tombés au combat dans toutes les guerres, les membres de leurs familles qui portent le fardeau durable du deuil, les handicapés dont les cicatrices ne guériront jamais. Ce soir, je souhaite rendre hommage à chacun d'entre eux, car ce prix important est le leur. Mesdames et Messieurs, J'étais un jeune homme qui a maintenant grandi pleinement en quelques années. En hébreu, on dit « *Na'ar hayiti, ve-gam zakanti* » [j'étais un jeune homme, qui a grandi depuis des années]. Et de tous les souvenirs que j'ai conservés au cours de mes soixante-douze ans, ce dont je me souviendrai le plus, jusqu'à mon dernier jour, ce sont les silences : Le lourd silence de l'instant d'après, et le silence terrifiant de l'instant d'avant.

En tant que militaire, en tant que commandant, en tant que ministre de la défense, j'ai ordonné de nombreuses opérations militaires. Et avec la joie de la victoire et le chagrin du deuil, je me souviendrai toujours du moment juste après avoir pris de telles décisions : le silence des officiers supérieurs ou des ministres qui se lèvent lentement de leur siège ; la vue de leur dos qui s'éloigne ; le bruit de la porte qui se ferme ; puis le silence dans lequel je reste seul. C'est le moment où vous comprenez qu'à la suite de la décision qui vient d'être prise, des gens pourraient aller à la mort. Des gens de ma nation, des gens d'autres nations. Et ils ne le savent toujours pas. À cette heure-là, ils rient et pleurent encore; ils tissent encore des plans et rêvent d'amour; ils pensent encore à planter un jardin ou à construire une maison - et ils ne se rendent pas compte que ce sont leurs dernières heures sur terre. Lequel d'entre eux est destiné à mourir ? Quelle photo apparaîtra dans le cadre noir du journal de demain ? Quelle mère sera bientôt en deuil? Quel monde s'effondrera sous le poids de cette perte? En tant qu'ancien militaire, je me souviendrai aussi à jamais du silence de l'instant précédent: le silence quand les aiguilles de l'horloge semblent tourner en avant, quand le temps s'écoule et dans une heure, une minute de plus, le brasier éclatera. Dans ce moment de grande tension juste avant que le doigt n'appuie sur la gâchette, juste avant que la mèche ne commence à brûler ; dans le terrible silence du moment, il est encore temps de s'interroger, de s'interroger seul : Est-il vraiment impératif d'agir? N'y a-t-il pas d'autre choix? Pas d'autre moyen?

« Dieu a pitié des enfants de la maternelle », a écrit le poète Yehudah Amichai, qui est ici avec nous ce soir - et je cite cela : « Dieu a pitié des enfants de la maternelle, Moins des écoliers, Et n'aura plus de pitié de leurs aînés, En les laissant à eux-mêmes, Et parfois, ils devront ramper à quatre pattes, À travers le sable brûlant, Pour rejoindre le poste de secours, Saignant ».

Depuis des décennies, Dieu n'a pas eu pitié des enfants de la maternelle au Moyen-Orient, ni des écoliers, ni de leurs aînés. Il n'y a pas eu de pitié au Moyen-Orient depuis des générations.

Mesdames et Messieurs,

J'étais un jeune homme qui a maintenant grandi pleinement en quelques années. Et de tous les souvenirs que j'ai accumulés au cours de mes soixante-douze ans, je me souviens maintenant des espoirs. Notre peuple nous a choisis pour leur donner la vie. Aussi terrible que cela puisse paraître, leur vie est entre nos mains. Ce soir, leurs yeux sont sur nous et leur cœur se demande: comment le pouvoir dont sont investis ces hommes et ces femmes est-il utilisé ? Que vont-ils décider ? Dans quel genre de matin nous lèverons-nous demain ? Un jour de paix ? De guerre ? De rires ? De larmes ? Un enfant naît d'une manière tout à fait antidémocratique. Il ne peut pas choisir son père et sa mère. Il ne peut pas choisir son sexe ou sa couleur, sa religion, sa nationalité ou sa patrie. Qu'il naisse dans un manoir ou une crèche, qu'il vive sous un régime despotique ou démocratique n'est pas son choix.

Dès qu'il vient au monde, de près, son destin -dans une large mesure- est décidé par les dirigeants de sa nation. Ce sont eux qui décideront s'il vit dans le confort ou dans le désespoir, dans la sécurité ou dans la peur. Son sort nous est donné à nous, les gouvernements des pays, démocratiques ou non.

Mesdames et Messieurs,

Tout comme il n'y a pas deux empreintes digitales identiques, il n'y a pas deux personnes identiques, et chaque pays a ses propres lois et sa culture, ses traditions et ses dirigeants. Mais il y a un message universel qui peut embrasser le monde entier, un précepte qui peut être commun à différents régimes, à des races qui ne se ressemblent pas, à des cultures qui sont étrangères les unes aux autres. C'est un message que le peuple juif porte depuis des milliers d'années, le message qui se trouve dans le Livre des Livres : « *Ve'nishmartem me'od l'nafshoteichem* » - « Prenez donc bien garde à vous mêmes » - ou, en termes contemporains, le message de la sainteté de la vie. Les dirigeants des nations doivent fournir à leurs peuples les conditions - l'infrastructure, si vous voulez - qui leur permettent de jouir de la vie : la liberté de parole et de mouvement, la nourriture et le logement, et le plus important de tout : la vie elle-même.

Un homme ne peut jouir de ses droits s'il n'est pas vivant. C'est pourquoi chaque pays doit protéger et préserver l'élément clé de son éthique nationale: la vie de ses citoyens. C'est uniquement pour défendre ces vies que nous pouvons appeler nos citoyens à s'engager dans l'armée. Et pour défendre la vie de nos citoyens qui servent dans l'armée, nous investissons des sommes énormes dans des avions et des chars d'assaut, et d'autres moyens. Pourtant, malgré tout, nous ne parvenons pas à protéger la vie de nos citoyens et de nos soldats. Les cimetières militaires aux quatre coins du monde sont le témoignage silencieux de l'échec des dirigeants nationaux à sanctifier la vie humaine. Il n'y a qu'un seul moyen radical de sanctifier la vie humaine. La seule solution radicale est une paix réelle.

Mesdames et Messieurs,

Le métier de soldat comporte un certain paradoxe. Nous prenons les meilleurs et les plus courageux de nos jeunes hommes dans l'armée. Nous leur fournissons un équipement qui coûte virtuellement une fortune. Nous les formons rigoureusement pour le jour où ils devront faire leur devoir - et nous attendons d'eux qu'ils le fassent bien. Mais nous prions avec ferveur pour que ce jour n'arrive jamais - que les avions ne décollent jamais, que les chars n'avancent jamais, que les soldats ne montent jamais les attaques pour lesquelles ils ont été si bien entraînés. Nous prions pour que cela n'arrive jamais, à cause du caractère sacré de la vie. L'histoire dans son ensemble, et l'histoire moderne en particulier, a connu des moments pénibles où les dirigeants nationaux ont transformé leurs citoyens en chair à canon au nom de doctrines malveillantes : le fascisme vicieux, le nazisme terrible.

Des images d'enfants marchant vers le massacre, des photos de femmes terrifiées aux portes des crématoires doivent se profiler devant les yeux de chaque dirigeant de notre génération, et des générations à venir. Elles doivent servir d'avertissement à tous ceux qui détiennent le pouvoir. Presque tous les régimes qui n'ont pas placé le caractère sacré de la vie au cœur de leur vision du monde, tous ces régimes se sont effondrés et ne sont plus. Vous pouvez le constater par vous mêmes à notre époque. Mais ce n'est pas tout. Pour préserver le caractère sacré de la vie, nous devons parfois prendre des risques. Parfois, il n'y a pas d'autre moyen de défendre nos citoyens que de se battre pour leur vie, pour leur sécurité et leur liberté. C'est le credo de tout État démocratique.

Dans l'État d'Israël, dont je suis originaire aujourd'hui, dans les Forces de défense israéliennes, que j'ai eu le privilège de servir, nous avons toujours considéré le caractère sacré de la vie comme une valeur suprême. Nous n'avons jamais fait la guerre, sauf si une guerre nous était imposée. L'histoire de l'État d'Israël, les annales des Forces de défense israéliennes, sont remplies de milliers d'histoires de soldats qui se sont sacrifiés -qui sont morts en essayant de sauver des camarades blessés ; qui ont donné leur vie pour éviter de faire du mal à des innocents du côté de leur ennemi. Dans les prochains jours, une commission spéciale des forces de défense israéliennes finira de rédiger un code de conduite pour nos soldats. La formulation concernant la vie humaine se lira comme suit, je cite : Pendant de nombreuses années à venir -même si les guerres prennent fin, après que la paix sera revenue sur notre terre - ces mots resteront une colonne de feu qui précède notre camp, une lumière qui guide notre peuple. Et nous en sommes fiers.

Mesdames et Messieurs,

«En reconnaissance de son importance suprême, le soldat préservera la vie humaine de toutes les manières possibles et ne mettra en danger sa vie ou celle des autres que dans la mesure jugée nécessaire pour remplir cette mission. Le caractère sacré de la vie, du point de vue des soldats des forces de défense israéliennes, s'exprimera dans toutes leurs actions».

Nous sommes en train de construire la paix. Les architectes et les ingénieurs de cette entreprise sont engagés dans leur travail alors même que nous sommes réunis ici ce soir, construisant la paix, couche par couche, brique par brique. Le travail est difficile, complexe, éprouvant. Des erreurs pourraient faire basculer toute la structure et entraîner un désastre.

Nous sommes donc déterminés à bien faire le travail, malgré le bilan du terrorisme meurtrier, malgré les fanatiques et les cruels ennemis de la paix. Nous poursuivrons le chemin de la paix avec détermination et courage. Nous ne relâcherons pas nos efforts. Nous ne céderons pas. La paix triomphera de tous ses ennemis, car l'alternative est plus sombre pour nous tous. Et nous vaincrons. Nous l'emporterons parce que nous considérons la construction de la paix comme une grande bénédiction pour nous, pour nos enfants après nous.

Nous la considérons comme une bénédiction pour nos voisins de tous bords et pour nos partenaires dans cette entreprise - les États-Unis, la Russie, la Norvège - qui ont tant fait pour apporter l'accord qui a été signé ici, puis à Washington, puis au Caire, qui a écrit un début de solution à la partie la plus longue et la plus difficile du conflit arabo-israélien : celle de la Palestine. Nous remercions également les autres personnes qui y ont contribué. Nous nous réveillons chaque matin, maintenant, en tant que personnes différentes. La paix est possible. Nous voyons l'espoir dans les yeux de nos enfants. Nous voyons la lumière dans le visage de nos soldats, dans les rues, dans les bus, dans les champs. Nous ne devons pas les laisser tomber.

Nous ne les laisserons pas tomber. Je ne suis pas seul aujourd'hui, sur cette petite tribune à Oslo. Je suis ici pour parler au nom de générations d'Israéliens et de Juifs, des bergers d'Israël - et vous savez que le roi David était un berger ; il a commencé à construire Jérusalem il y a environ 3000 ans-, des bergers et des habilleurs de sycomores, comme l'était le prophète Amos ; des rebelles contre l'establishment, comme l'était le prophète Jérémie; et des hommes qui sont descendus à la mer, comme le prophète Jonas. Je suis ici pour parler au nom des poètes et de ceux qui ont rêvé d'une fin de la guerre, comme le prophète Isaïe.

Je suis également ici pour parler au nom de fils du peuple juif comme Albert Einstein et Baruch Spinoza, comme Maïmonide, Sigmund Freud et Franz Kafka. Et je suis l'émissaire de millions de personnes qui ont péri dans l'Holocauste, parmi lesquelles se trouvaient sûrement de nombreux Einstein et Freud qui ont été perdus pour nous, et pour l'humanité, dans les flammes des crématoires. Je suis ici en tant qu'émissaire de Jérusalem, aux portes de laquelle j'ai combattu pendant les jours de siège ; Jérusalem qui a toujours été, et qui est aujourd'hui, le peuple, qui prie vers Jérusalem trois fois par jour. Et je suis aussi l'émissaire des enfants qui ont dessiné leurs visions de la paix ; et des immigrants de Saint-Petersbourg et d'Addis-Abeba. Je suis ici principalement pour les générations à venir, afin que nous puissions tous être jugés dignes de la médaille que vous nous avez décernée, à mes collègues et à moi-même, aujourd'hui. Je suis ici aujourd'hui en tant qu'émissaire -si l'on me permet- de nos voisins qui étaient nos ennemis. Je suis ici en tant qu'émissaire des espoirs élevés d'un peuple qui a enduré le pire de l'histoire et qui a néanmoins laissé sa marque, non seulement dans les chroniques du peuple juif, mais dans celles de l'humanité tout entière. Je suis accompagné de cinq millions de citoyens d'Israël -Juifs, Arabes, Druzes et Circassiens - cinq millions de cœurs qui battent pour la paix, et cinq millions de paires d'yeux qui nous regardent avec de si grands espoirs de paix.

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à remercier nos partenaires - les Égyptiens, les Jordaniens et les Palestiniens, qui sont dirigés par le président de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, avec qui nous partageons ce prix Nobel -qui ont choisi la voie de la paix et qui écrivent une nouvelle page des annales du Moyen-Orient. Je tiens à remercier les membres du gouvernement israélien, mais surtout mon partenaire le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Peres, dont l'énergie et le dévouement à la cause de la paix sont un exemple pour nous tous. Je tiens à remercier ma famille qui m'a soutenu tout au long du chemin que j'ai parcouru. Et, bien sûr, je tiens à remercier le président, les membres du comité du prix Nobel et le courageux peuple norvégien pour avoir accordé cet illustre honneur à mes collègues et à moi-même.

Je tiens à remercier, avant tout, les citoyens de l'État d'Israël, de toutes les générations, de toutes les tendances politiques, dont les sacrifices et la lutte acharnée pour la paix nous rapprochent de plus en plus de notre objectif.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de conclure en partageant avec vous une bénédiction juive traditionnelle qui a été récitée par mon peuple, dans les bons comme dans les mauvais moments, en témoignage de son profond désir : Le Seigneur donnera la force à son peuple; le Seigneur bénira son peuple - et nous tous - dans la paix. Je vous remercie beaucoup.

Yitzhak Rabin, Oslo, le 10 décembre 1994

Discours du Président de la République Emmanuel Macron

Paris, le 7 février 2024

La cour des Invalides est trop étroite ; 4 mois, jour pour jour, après. Car nous sommes 68 millions de Français endeuillés par les attaques terroristes du 7 octobre dernier, 68 millions moins 42 vies fauchées. 68 millions, dont 6 vies blessées. 68 millions, dont 4 vies à jamais meurtries par leur captivité. 68 millions, dont 3 vies sont encore prisonnières, pour la libération desquelles nous luttons chaque jour. Leurs chaises vides sont là, Orion, Ohad, Ofer.

Les visages des suppliciés du 7 octobre nous tendent un miroir où se reflète un peu de nous, dans chacun d'eux. De ce que nous étions, de ce que nous serons à leurs âges, de ce qu'ils ne seront jamais. Ils n'avaient pas 20 ans. Noya, comme Nathan, ne les auront jamais. Leurs traits qui s'affirment, leurs questions qui se bousculent, Dieu, la vie, le monde, les hésitations et l'irrévérence, leurs regards comme des interrogations, leurs sourires en forme de promesse, mémoire de nos propres adolescences. Ils n'avaient pas 30 ans. Avidan, Valentin ou Naomi ne les auront jamais. Des rêves plein la tête. Des études de droit ou d'informatique, un métier, un grand amour, des fiançailles, la foi ou l'athéisme, une guitare, une planche de surf sur les vagues de la Méditerranée, des idéaux dans la houle du monde. Ils étaient dans la force de l'âge. Céline, Marc, Elias ne vieilliront pas. Leurs chemins frayés à prix d'efforts, peuplés de projets, d'amis, d'enfants parfois, et ce sourire qui n'aura pas eu le temps de marquer leurs visages. Ils avaient les tempes grises, pour Carmela, Jean-Paul, elles ne blanchiront plus. Leurs voix résonnent encore, en hébreu comme en français, leurs voix qui se cassaient par moments, de tendresse ou de pudeur, transmettant des récits puisés au fond des âges, que leur avaient livrés leurs propres grands parents. Leurs visages sont là, comme autant de vies interrompues. Des histoires de famille où s'entrebâillait parfois un gouffre indicible et où, comme l'odeur de l'espérance, le parfum des collines de Jérusalem se mêlait à celui des sous-bois d'Île-de-France ou des ruelles du Vieux-Port.

Le 7 octobre dernier, à l'aube, l'indicible a ressurgi des profondeurs de l'histoire. Il était 6 heures, au Festival Nova, à quelques kilomètres de la bande de Gaza, où sous les banderoles et le ciel qui pâlisait, s'achevaient 24 heures de fête et de retrouvailles. Les jeunes qui dansaient-là ne savaient pas qu'ils étaient dans la mâchoire de la mort, déjà. Des voitures, des motos hérissées d'armes allaient fondre sur eux. Il était 6 heures et le Hamas lança, par surprise, l'attaque massive et odieuse, le plus grand massacre antisémite de notre siècle. Et dans les notes de musique d'un lieu de fête ont éclaté les tambours de l'enfer. Et les téléphones de nos enfants, qui jusque-là filmaient les joies de leur vie, sont devenus les boîtes noires de l'horreur. Elles nous hanteront, ces images. Le ciel livide qui se zèbre de missiles. Les brigades infernales qui écument le Festival se répandent dans les plaines, puis dans les villages, fracassent les portes, font irruption dans les foyers, dans les chambres, sous les lits. Les déflagrations, les cris de "Massacrons les Juifs", les grenades, les hurlements, les pleurs, puis le silence, comme un linceul. Le silence face à l'indicible. La sidération face à la sauvagerie. Les larmes face à la barbarie.

La barbarie. Celle qui brûle et qui brise, qui abuse et qui tue. Celle qui déchire les familles, abat une petite fille parce qu'elle ralentit la colonne, happe sur son chemin un enfant en pyjama, en tue un autre au creux même des bras de son père. Celle qui nie la joie, l'art, la culture, la liberté de la fête. Et nos cœurs se serrent aux échos du Bataclan, de Nice ou de Strasbourg. La barbarie. Celle qui fauche cette jeunesse à peine éclos, qui ravage ces kibboutz, souvent forts de convictions pacifistes, prêts à entendre la souffrance palestinienne que les terroristes ont piétinée en prétendant la défendre. La barbarie, celle qui se nourrit d'antisémitisme et qui le propage. Celle qui veut annihiler, détruire et qui pourtant ne peut empêcher des rayons de lumière au milieu de la nuit. Les messages d'adieu de ces jeunes qui savent qu'ils vont mourir et qui envoient à leurs parents une dernière expression d'amour et de gratitude. Cet homme qui s'interpose entre l'explosion d'une grenade et ses deux enfants, sauvant leurs vies, au prix de la sienne. Et le sacrifice de cet autre père qui n'était pas sur les lieux de l'attaque et qui, quand il a reçu l'appel de sa fille prise sous le feu des tirs à Nova, a sauté dans sa voiture pour aller la chercher, allant au-devant de la mort.

La barbarie et nos lumières. Car ceux qui tuent par haine trouveront toujours face à eux ceux qui sont prêts à mourir par amour. Et toujours, ils verront s'élever contre eux notre pays qui, ce 7

octobre, a été touché dans sa chair. De Montpellier à Tel Aviv, de Bordeaux au Néguev, les morts français du 7 octobre n'étaient pas tous nés sur le sol de France. Ils ne sont pas tombés sous le ciel de France, mais ils étaient de France. De France, parce qu'ils la portaient en eux et que notre pays était partout où ils étaient. De France, parce qu'ils avaient l'exigence de l'idéal, le goût de l'universel. De France, parce qu'ils aimaient notre pays avec la force ardente de ceux qui, en apprenant sa langue, se plongeant dans sa culture, ne le quittent jamais. Et en cette cour, sur notre sol que certains n'avaient jamais foulé, leurs visages sont là, rappelant l'évidence de leur vie, la trace ineffaçable qu'ils laissent dans les nôtres, notre viatique pour l'éternité.

Leurs destins ne sont pas les seuls que le déchirement du Moyen-Orient continue de broyer dans cette tornade de souffrance qu'est la guerre. Et toutes les vies se valent, inestimables aux yeux de la France. Et les vies que nous honorons aujourd'hui sont tombées, victimes d'un terrorisme que nous combattons sous toutes ses formes et qui nous a frappés en plein cœur. La France, recueillant ses enfants, parmi d'autres de ses enfants, dont elle n'oublie aucun, refusant les séparations, comme les divisions, refusant l'esprit de mort, de chaos et de clivages que nourrissent précisément les terroristes. Jamais en nous, nous ne laisserons prospérer l'esprit de revanche.

Et dans ces moments de deuil, dans les épreuves du temps, rien jamais ne doit nous diviser. La France restera unie pour elle-même et pour les autres. Unie pour se tenir au-delà des destins et des différences, au sein de notre nation. Unie dans ces moments de souffrance pour les Israéliens et les Palestiniens, afin d'œuvrer sans relâche pour répondre aux aspirations à la paix et à la sécurité de tous au Proche-Orient.

« Beit Hahaïm », dit-on en Israël pour désigner les cimetières : la Maison de la vie. Car pour ceux qui restent, leur vie sera faite de ces absences. Une vie différente, un monde différent à l'aune du souvenir. Et nous avons, dès lors, à habiter ce deuil, non pas comme une victoire de la mort mais comme une invitation à leur trouver une place dans nos vies. Et ils sont là, chacune et chacun, pour nous rappeler que nos vies, leurs vies, méritent sans relâche de nous battre contre les idées de haine, de ne rien céder à un antisémitisme rampant, désinhibé, ici comme là-bas. Car rien ne le justifie, rien. Car rien ne saurait justifier, ni excuser ce terrorisme, rien.

Alors, nous nous tenons là, quatre mois après, devant ces visages et ces chaises vides, bouleversés de tristesse, aux côtés des familles de ceux qui ne sont plus, chargés d'affection aux côtés de ceux qui soignent leurs blessures et ne cédant rien pour ramener ceux qui sont encore là-bas. Sentiments mêlés que nous vivons ensemble, debout. Car regardant ces visages, nous savons que nous ne sommes pas juste 68 millions, en ce jour. Nous sommes beaucoup plus, un peuple épris de liberté, de fraternité, de dignité, un peuple qui ne les oubliera jamais.

Vive la République, vive la France !

Emmanuel Macron, Paris, le 7 février 2024

Articles et médias

Articles de presse

Ofer Bronchtein : « Je ne crois pas à la Terre sainte, pour moi la vie seule est sacrée »

L'Humanité, 11 janvier 2014

<https://www.humanite.fr/monde/des-voix-pour-la-paix/ofer-bronchtein-je-ne-crois-pas-a-la-terre-sainte-pour-moi-la-vie-seule-est-sacree>

Ofer Bronchtein: «Les dividendes de la paix en miroir des coûts de la guerre sont immenses»

Le Monde, 5 janvier 2024

https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/01/05/guerre-israel-hamas-les-dividendes-de-la-paix-en-miroir-des-couts-de-la-guerre-sont-immenses_6209176_3232.html

Ofer Bronchtein, l'intermédiaire qui veut rapprocher Israéliens et Palestiniens.

Le Parisien, 2 décembre 2023 <https://www.leparisien.fr/international/israel/guerre-israel-hamas-ofer-bronchtein-lintermediaire-qui-veut-rapprocher-israeliens-et-palestiniens-02-12-2023-WLXMJA6LPZC0DFJMMI72FC2AUI.php>

Ofer Bronchtein: «Il est urgent d'empêcher l'embrassement en Cisjordanie»

Le Figaro, 1er décembre 2023

<https://www.lefigaro.fr/vox/monde/ofer-bronchtein-il-est-urgent-d-empêcher-l-embrassement-en-cisjordanie-20231201>

Ofer Bronchtein, l'homme qui décrypte le Proche-Orient à l'oreille d'Emmanuel Macron.

L'Opinion, 22 novembre 2023

<https://www.lopinion.fr/politique/ofer-bronchtein-lhomme-qui-decrypte-le-proche-orient-a-loreille-demmanuel-macron>

Ofer Bronchtein : « Nous nous sommes battus, ensemble, pour la paix au Proche-Orient. Aujourd'hui, c'est un gouffre qui nous sépare »

Le Monde, 23 octobre 2023

https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/10/23/lettre-a-un-ami-palestinien-nous-nous-sommes-battus-ensemble-pour-la-paix-au-proche-orient-aujourd-hui-c-est-un-gouffre-qui-nous-separe_6196119_3232.html

Ofer Bronchtein: «Il y aura un avant et un après le 7 octobre 2023»

Le Figaro, 12 octobre 2023

<https://www.lefigaro.fr/vox/monde/ofer-bronchtein-il-y-aura-un-avant-et-un-apres-le-7-octobre-2023-20231012>

Interventions radio

Fin de la trêve entre Israël et le Hamas, scénarios pour "l'après" Ofer Bronchtein

France Info, 2 décembre 2023

<https://www.radiofrance.fr/franceinfo/podcasts/8h30-franceinfo/fin-de-la-treve-entre-israel-et-le-hamas-scenarios-pour-l-apres-le-8h30-franceinfo-de-ofer-bronchtein-1419826>

Trêve à Gaza - Ofer Bronchtein

RTL, 30 novembre 2023

<https://www.dailymotion.com/video/x8q3azm>

“Il y a un manque d'empathie de part et d'autre” Ofer Bronchtein

Rfi, 28 novembre 2023

<https://www.youtube.com/watch?v=Mjj5YbffH2Q>

Frédéric Taddeï reçoit Ofer Bronchtein

Europe 1, 27 novembre 2023

<https://www.europe1.fr/emissions/C-est-arrive-cette-semaine/ofer-bronchtein-president-du-forum-international-pour-la-paix-charge-de-mission-demmanuel-macron-4216411>

“Israël se doit de ramener les otages” Ofer Bronchtein
Rfi, 7 novembre 2023

<https://www.youtube.com/watch?v=nLvDGGPwAG8>

"J'ai failli acheter un appartement à Gaza, il a été détruit" Ofer Bronchtein
RTL, 28 octobre 2023

<https://www.rtl.fr/actu/international/invite-rtl-conflit-hamas-israel-j-ai-failli-acheter-un-appartement-a-gaza-il-a-ete-detruit-dit-ofer-bronchtein-7900314130>

“Le Hamas est l’ennemi du peuple palestinien” Ofer Bronchtein
Rfi, 10 octobre 2023

<https://www.youtube.com/watch?v=a6zldC6Svww>

Interventions télévisées

Guerre au Proche-Orient : deux mois qui ont changé le monde
Médiapart, 7 décembre 2023

<https://www.youtube.com/watch?v=bJHadouPKZo&t=5s>

Le "8h30 franceinfo" de Ofer Bronchtein

France Info, 2 décembre 2023

<https://www.dailymotion.com/video/x8q50xe>

Ofer Bronchtein : "Netanyahu a une grande responsabilité dans ce qu'il se passe aujourd'hui"
France 24, 29 novembre 2023

<https://www.france24.com/fr/émissions/mardi-politique/20231129-ofer-bronchtein-netanyahu-a-une-grande-responsabilité-dans-ce-qu-il-se-passe-aujourd-hui>

"Une attente interminable pour les familles": Ofer Bronchtein

BFM TV, 22 novembre 2023

https://www.bfmtv.com/international/moyen-orient/palestine/une-attente-interminable-pour-les-familles-ofer-bronchtein-president-du-forum-international-de-la-paix-reagit-a-l-accord-qui-prevoit-la-liberation-de-50-otages-du-hamas_VN-202311220643.html

Échange entre Ofer Bronchtein et Anwar Abu Eiseh, ex-ministre palestinien de la Culture

BFM TV, 19 novembre 2023

<https://www.youtube.com/watch?v=xi1PCfeh0CA>

« Gaza pourrait être Singapour » Ofer Bronchtein

France 5, 22 octobre 2023

<https://www.youtube.com/watch?v=v0qmnzJhcCo>

Ofer Bronchtein : "L'idéologie du Hamas ne se tue pas avec des balles, mais avec des écoles"

France 24, 17 octobre 2023

<https://www.france24.com/fr/émissions/invité-du-jour/20231017-ofer-bronchtein-l-ideologie-du-hamas-ne-se-tue-pas-avec-des-balles-mais-avec-des-écoles>

Bibliographie

Bases de données

- **Palestine Open Maps (POM)** : Plateforme interactive qui permet d'explorer des cartes historiques de la Palestine, offrant une perspective sur les changements territoriaux et les développements urbains au fil du temps.
- **The Palestine-Israel Journal** : Revue en ligne qui propose une base de données d'articles et de recherches sur divers aspects du conflit israélo-palestinien, y compris des analyses politiques, sociales et économiques.
- **The Palestine Remembered** : Base de données qui rassemble des informations sur les villages palestiniens dépeuplés et détruits lors de la Nakba en 1948. Elle offre des données historiques, des témoignages et des cartes interactives.
- **The Israeli-Palestinian Conflict : A Database for Research** : Base de données créée par la Bibliothèque de l'Université de Princeton, contenant des documents officiels, des articles de presse, des déclarations politiques et d'autres ressources pertinentes sur le conflit.
- **B'Tselem Database** : Le Centre d'Information Israélien pour les Droits de l'Homme dans les Territoires Occupés propose une base de données en ligne sur les violations des droits de l'homme commises par Israël dans les territoires palestiniens occupés.
- **United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees (UNRWA)** : L'UNRWA fournit des données et des rapports sur la situation des réfugiés palestiniens, y compris des statistiques démographiques, des rapports sur les services humanitaires et des études socio-économiques.
- **Israel-Palestine: The Missing Headlines** : Projet de recherche de l'Université de Cardiff qui compile des données sur la couverture médiatique du conflit israélo-palestinien dans les médias internationaux.
- **Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA)** : La base de données de l'OCHA fournit des informations essentielles sur divers aspects du conflit israélo-palestinien, y compris les déplacements de population et les violations des droits de l'homme.
- **Military Court Watch** : Base de données sur la détention d'enfants palestiniens par l'armée israélienne.

Médias

- **Yedioth Ahronoth** : Yedioth Ahronoth est l'un des journaux les plus largement diffusés en Israël. Il couvre un large éventail de sujets, y compris l'actualité nationale et internationale, la politique, l'économie, le sport et le divertissement.
- **Haaretz** : Haaretz est un journal réputé pour ses articles approfondis et son point de vue éditorial à gauche. Il traite de questions nationales et internationales, ainsi que de sujets culturels.
- **Jerusalem Post** : Le Jerusalem Post est un journal en langue anglaise qui couvre l'actualité israélienne et internationale, ainsi que des sujets liés au Moyen-Orient.
- **Calcalist** : Calcalist est un journal spécialisé dans l'économie, les finances et les affaires.
- **Al-Quds** : Basé à Jérusalem-Est, c'est l'un des plus anciens journaux palestiniens. Il couvre l'actualité en Palestine et dans la région.

- **Al-Monitor** : journal indépendant qui couvre l'actualité de la région du Moyen-Orient, y compris la Palestine.
- **Palestine Chronicle** : média en ligne indépendant qui couvre l'actualité palestinienne et les problèmes liés au conflit israélo-palestinien.
- **Middle East Eye** - Bien qu'il ne soit pas exclusivement palestinien, Middle East Eye couvre les développements en Palestine et dans la région.
- **Middle East Monitor (MEMO)** : Couverture régulière du conflit israélo-palestinien avec des articles, des analyses et des opinions, en mettant l'accent sur les perspectives palestiniennes.
- **Electronic Intifada** : Site d'information indépendant qui se concentre sur les questions palestiniennes, y compris le conflit israélo-palestinien, en offrant des articles, des analyses et des opinions.
- **Times of Israel** : Journal en ligne qui offre une couverture diversifiée du conflit israélo-palestinien, en incluant différentes perspectives et opinions.
- **+972 Magazine** : Publication en ligne qui présente des analyses, des reportages et des opinions sur le conflit israélo-palestinien, en mettant l'accent sur les aspects politiques, sociaux et culturels.
- **Palestine-Israel Journal** : Revue en ligne qui offre des analyses approfondies, des articles académiques et des opinions sur le conflit israélo-palestinien, en mettant l'accent sur le dialogue et la compréhension mutuelle.

Les agences de presse établies comme la BBC, le New York Times, Al Jazeera et Reuters fournissent également une couverture médiatique, des articles ainsi que des analyses sur le conflit.

Think tanks

- **Institute for Palestine Studies (IPS)** : Fondé en 1963, l'IPS est une organisation indépendante qui se consacre à la recherche sur la question palestinienne. Il publie des livres, des revues académiques et des rapports sur divers aspects du conflit israélo-palestinien.
- **The Washington Institute for Near East Policy (WINEP)** : Ce think tank américain se concentre sur les politiques et les questions de sécurité au Moyen-Orient, y compris le conflit israélo-palestinien. Il propose des analyses et des recommandations politiques à destination des décideurs politiques.
- **The Moshe Dayan Center for Middle Eastern and African Studies** : Situé à l'Université de Tel Aviv, ce centre de recherche se penche sur les questions relatives au Moyen-Orient et à l'Afrique, y compris le conflit israélo-palestinien. Il produit des analyses et des publications académiques sur la région.
- **The Institute for Middle East Understanding (IMEU)** : Propose des ressources, des analyses et des informations pour mieux comprendre le contexte et les enjeux du conflit israélo-palestinien.
- **Belfer Center for Science and International Affairs** : Basé à l'Université Harvard, ce centre de recherche se concentre sur les politiques de sécurité internationale. Il aborde également les enjeux du conflit israélo-palestinien à travers ses programmes et ses publications.

- **The Middle East Institute (MEI)** : MEI est un think tank basé à Washington DC qui se consacre à la recherche et à l'éducation sur le Moyen-Orient. Il publie des analyses et des rapports sur le conflit israélo-palestinien ainsi que sur d'autres questions régionales.
- **Center for Middle East Policy (CMEP)** : Ce centre de recherche, affilié à la Brookings Institution, se penche sur les politiques et les questions économiques au Moyen-Orient, y compris le conflit israélo-palestinien. Il propose des analyses et des recommandations politiques.
- **Foundation for Middle East Peace (FMEP)** : Cette organisation se concentre sur la promotion d'une paix durable au Moyen-Orient, en particulier entre Israël et la Palestine. Elle publie des analyses, organise des événements et fournit des ressources sur le conflit israélo-palestinien.
- **The Carnegie Endowment for International Peace** : Ce think tank américain aborde une large gamme de questions de politique étrangère, y compris le conflit israélo-palestinien. Il publie des recherches, des analyses et des recommandations politiques sur la région du Moyen-Orient.
- **The Center for Strategic and International Studies (CSIS)** : CSIS est un think tank basé à Washington DC qui se penche sur les questions de sécurité internationale et de politique étrangère. Il propose des analyses et des recommandations politiques sur le conflit israélo-palestinien.
- **The International Crisis Group (ICG)** : Ce groupe de réflexion se concentre sur la prévention et la résolution des conflits dans le monde entier, y compris au Moyen-Orient. Il publie des rapports et des analyses sur le conflit israélo-palestinien ainsi que sur d'autres crises régionales.

Universités

- **Université de Tel Aviv (Israël)** : L'Institut des études de sécurité nationale (INSS) de l'Université de Tel Aviv mène des recherches sur diverses questions de sécurité, y compris le conflit israélo-palestinien. Le département d'histoire du Moyen-Orient et de l'Afrique de l'université dispense également des cours et mène des recherches sur les aspects historiques et contemporains du conflit.
- **Université hébraïque de Jérusalem (Israël)** : L'Institut Leonard Davis des relations internationales de l'Université hébraïque abrite l'Institut de recherche Harry S. Truman pour l'avancement de la paix, qui se concentre sur la résolution des conflits et les efforts de consolidation de la paix au Moyen-Orient.
- **Université de Birzeit (Palestine)** : Située en Cisjordanie, l'Institut Ibrahim Abu-Lughod d'études internationales de l'Université de Birzeit propose des programmes et des recherches axés sur la politique, la société palestinienne et l'occupation israélienne.
- **Université d'Oxford (Royaume-Uni)** : Le Centre du Moyen-Orient de l'Université d'Oxford mène des recherches sur divers aspects du Moyen-Orient.
- **Université de Georgetown (États-Unis)** : Le Centre d'études arabes contemporaines de l'Université de Georgetown propose des cours et mène des recherches sur le Moyen-Orient, y compris le conflit israélo-palestinien.
- **Université Harvard (États-Unis)** : Le Centre d'études du Moyen-Orient de l'Université Harvard offre des ressources pour la recherche et l'enseignement sur le conflit israélo-palestinien.

- **Université de Californie, Berkeley (États-Unis)** : Le Centre d'études du Moyen-Orient de l'Université de Californie, Berkeley, propose des cours et mène des recherches sur divers aspects du Moyen-Orient, y compris le conflit israélo-palestinien.

Ouvrages

Contexte historique et analyse du conflit israélo-palestinien :

- "Birth of the Conflict: The Historical Background to the Israeli-Palestinian Conflict in Israel 1882-1914" d'Avshalom Arbel
- "20th Century Palestinians - Research on the Palestinian Society, a Look from Within" d'Adel Manna
- "One State, Two States: Resolving the Israel-Palestine Conflict" de Benny Morris
- "Nakba and Survival: The Story of Palestinians Who Remained in Haifa and the Galilee, 1948-1956" d'Adel Manna
- "From Time Immemorial: The Origins of the Arab-Jewish Conflict over Palestine" de Joan Peters
- "Peace in Tatters: Israel, Palestine, and the Middle East" de Yoram Meital

Propositions et plans pour résoudre le conflit :

- "A Border Between Us: Toward a Solution to the Israeli-Palestinian Conflict" de Shaul Arieli
- "Review of Different Approaches to the Solution for the Israeli-Palestinian Conflict" de Yaakov Amidror
- "A Partner and a Plan - The Trump Peace Plan vs. The Two States Solution" de Shaul Ariel
- "Barriers to Peace in the Israeli-Palestinian Conflict" de Yaacov Bar-Siman-Tov
- "Security in a Two-States Reality" du Dr. Omer Einav

Opinion publique et analyse sociologique :

- "Public Opinion in Israel and the Peace Process with the Palestinians" de Ella Heller, The Israel Democracy Institute
- "Living in Conflict: A Sociological-Psychological Analysis of the Jewish Society in Israel" de Daniel Bar-Tal
- "Perception of the Other Among Israeli and Palestinian Adolescents", Center for Research on Peace Education
- "Experiences of Palestinian Residents who Volunteer for State Institutions" de Mayis Eissa et Edith Blit-Cohen

Ressources éducatives et analytiques :

- "Truman Institute Atlas of the Jewish-Arab Conflict" du Dr. Shaul Arieli
- "Timeline of Israeli-Palestinian Conflict" de Shaul Arieli

Perspectives littéraires et culturelles :

- "The Israel-Palestine Conflict: Contested Histories" de Neil Caplan
- "Israel and Palestine: Reappraisals, Revisions, Refutations" d'Avi Shlaim
- "Palestine and the Arab-Israeli Conflict: A History with Documents" de Charles D. Smith
- "A History of Modern Palestine: One Land, Two Peoples" de Ilan Pappé
- "One State, Two States: Israel and Palestine" de Benny Morris
- "To the End of the Land" de David Grossman

- "L'attentat" de Yasmina Khadra
- "The Almond Tree" de Michelle Cohen Corasanti
- "Chroniques de Jérusalem" de Guy Delisle
- "La maison au citronnier" de Sandy Tolan
- "La Palestine comme métaphore" de Mahmoud Darwish

Perspectives économiques sur le conflit :

- "The Economic Peace: Prosperity for Palestine and Israel" de Natan Sachs
- "Economic Dimensions of the Israeli-Palestinian Conflict" de Sari Nusseibeh et Mark A. Heller
- "The Economics of the Israeli-Palestinian Conflict: An Analytical Overview" de Gershon Feder et Daniel Rubinfeld

Accords de paix

- **Accords d'Oslo I (1993)** : Les Accords d'Oslo I, également connus sous le nom de Déclaration de principes sur l'autonomie intérimaire, ont été signés en 1993 entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Ils ont posé les bases d'une transition vers l'autonomie palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, avec la création de l'Autorité palestinienne.
- **Accords d'Oslo II (1995)** : Les Accords d'Oslo II ont été signés en 1995 pour compléter les Accords d'Oslo I. Ils ont défini les arrangements intérimaires pour la Cisjordanie et la bande de Gaza, notamment la division en zones (A, B et C) et les élections palestiniennes.
- **Accords de Wye River (1998)** : Ces accords ont été négociés à Wye River, dans le Maryland, avec la médiation des États-Unis. Ils visaient à résoudre les problèmes en suspens des Accords d'Oslo, notamment le retrait israélien de certaines zones de Cisjordanie.
- **Sommet de Camp David (2000)** : Le Sommet de Camp David a été organisé sous la médiation des États-Unis et a réuni le Premier ministre israélien Ehud Barak et le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat. Cependant, les pourparlers ont échoué à aboutir à un accord final.
- **Initiative de paix arabe (2002)** : L'Initiative de paix arabe a été adoptée par la Ligue arabe en 2002. Elle propose la normalisation complète des relations entre les États arabes et Israël en échange de la création d'un État palestinien basé sur les frontières de 1967.
- **Feuille de route pour la paix (2003)** : La Feuille de route pour la paix a été élaborée en 2003 par le Quartet pour le Moyen-Orient (États-Unis, Union européenne, Nations unies et Russie). Elle préconise une série d'étapes pour parvenir à un État palestinien vivant en paix aux côtés d'Israël.
- **Conférence d'Annapolis (2007)** : Cette conférence, organisée sous la médiation des États-Unis, a réuni Israël et l'Autorité palestinienne pour relancer les négociations de paix. Cependant, les pourparlers n'ont pas abouti à un accord final.
- **Accord de cessez-le-feu de Gaza (2012)** : En 2012, l'Égypte a joué un rôle de médiation pour négocier un cessez-le-feu entre Israël et le Hamas à Gaza, mettant fin à une série de combats.
- **Accord de réconciliation Fatah-Hamas (2014)** : En 2014, le Fatah et le Hamas ont signé un accord de réconciliation pour former un gouvernement d'unité nationale. Cependant, la mise en œuvre de cet accord a été difficile.
- **Accord d'Abraham (2020)** : L'Accord d'Abraham est un accord de normalisation des relations entre Israël et plusieurs pays arabes, dont les Émirats arabes unis, le Bahreïn, le Soudan et le Maroc. Bien que ces accords ne concernent pas directement le conflit israélo-palestinien, ils ont eu un impact sur le contexte régional.

Merci aux personnes qui ont contribué à la préparation de ce rapport :

Salomé Bataille
Marguerite Bernard
Marie Carbonnier
Julie Azran

**« Au milieu de la haine, J'ai trouvé qu'il y avait en moi un amour invincible.
Au milieu des larmes,
j'ai trouvé qu'il y avait en moi un sourire invincible.
Au milieu du chaos,
j'ai trouvé qu'il y avait en moi un calme invincible.
J'ai réalisé à travers tout cela que,
Au milieu de l'hiver,
il y avait en moi un été invincible, et cela me rend heureux, [...]»**

Albert Camus

